REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple-Un But-Une foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INSTAT)

CONSOMMATION PAUVRETE BIEN-ETRE DES MENAGES 2021

Avril 2022









ENQUETE MODULAIRE ET PERMANENTE AUPRES DES MENAGES (EMOP)

Avec l'appui de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Asdi) et Statistique Suède (SCB)

Avril 2022



RAPPORT D'ANALYSE
PASSAGES 1 - 4 (Janvier-Décembre 2021)

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	
LISTE DES TABLEAUX	
LISTE DES FIGURES	
SIGLES ET ABREVIATIONSPERSONNEL DE CONCEPTION DE L'EMOPPERSONNEL DE COORDINATION ET DE CONCEPTION DE L'EMOP	
DEFINITION DES CONCEPTS CLES	
CONTEXTE SOCIOECONOMIQUE DU MALI	
RESUME	
INTRODUCTION	
BREF APERÇU DE LA METHODOLOGIE DE L'EMOP	
1. DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES	
1.1. Les étapes de l'estimation des dépenses du passage 4 de l'EMOP-2021	
1.2. La consommation des ménages	28
1.3. Allocation des dépenses selon les fonctions de consommation	
1.4. Le poids des principaux produits alimentaires consommés MESURE ET ANALYSE DE LA PAUVRETE	
2.1. Concepts et mesures de la pauvreté	
2.2. Détermination des seuils de pauvreté et déflateurs spatiaux	
2.3. Unité d'analyse	
3. CARACTERISATION DE LA PAUVRETE	30
3.1. Analyse régionale et spatiale de la pauvreté	
3.2. L'effort d'investissement	
3.3. Caractéristiques sociodémographiques et pauvreté	
3.4. Caractéristiques socioculturelles et pauvreté	
3.5. Pauvreté et part de consommation alimentaire	
3.6. La distribution des ménages selon les dépenses par tête	
4. ETAT SANITAIRE DE LA POPULATION, ACTIVITÉ ET PAUVRETÉ	52
4.1. Santé et pauvreté	
4.2. Pauvreté selon l'activité	53
5. AUTRES ASPECTS DU BIEN ETRE	
5.1. Dynamique de la possession des biens durables	
5.1.1. Possession de téléphone mobile	
5.1.2. Possession du téléviseur	
5.1.3. Possession de moto	
5.2. Accès aux services sociaux de base	
5.2.1. Accès à l'eau potable	
5.2.2. Accès à l'électricité	
5.2.3. Hygiène	
5.2.4. Source d'énergie pour la cuisson	
5.3. Distance et temps mis pour atteindre les services ou infrastructures sociales de base	
5.3.1. Distance et temps mis pour atteindre la source d'eau potable la plus proche	
 5.3.2. Distance et temps mis pour atteindre le marché de produits alimentaires le plus proche 5.3.3. Distance et temps mis pour atteindre les infrastructures scolaires les plus proches 	
5.3.3. Distance et temps mis pour atteindre les infrastructures scolaires les plus proches5.3.4. Distance et temps mis pour atteindre la maternité la plus proche	
5.3.4. Distance et temps mis pour atteindre la banque de céréales la plus proche	
5.3.6. Distance et temps mis pour atteindre la banque de cereales la plus proche	
5.3.7. Résumé synoptique de certaines conditions du bien-être	
6. ANALYSE DE L'INEGALITE	
7. INDICE DE PAUVRETE MULTIDIMENSIONNEL (IPM)	80
CONCLUSION	
ANNEXES	85
ANNEXE 1 : METHODOLOGIE	86
ANNEXE 2 : BIL AN DES QUATRE PASSAGES POUR UN FICHIER CONSOLIDE SUR LES DEPENSES	90

ANNEXE 3	: TABLEAUX DE CONSOMMATION ET	D'ANALYSE DE PAUVRETE	92
ANNEXE 4	DEPENSES DE CONSOMMATION DE	S MENAGES PENDANT 2021	104

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1-1: Dépenses annuelles de consommation par type de ménage (FCFA)	28
Tableau 1-2: Structure de la consommation annuelle moyenne des ménages par quintile (%)	
Tableau 1-3: Part des dépenses par fonction de consommation selon la région (%)	
Tableau 1-4: Part des dépenses par fonction de consommation selon le niveau de pauvreté des ménages (%)	
Tableau 1-5: Part des dépenses par fonction de consommation selon le niveau d'instruction du chef du ménage (%)	31
Tableau 1-6: Part des dépenses par fonction de consommation selon la taille de ménage (%)	
Tableau 1-7: Le poids des principaux produits alimentaires consommés	
Tableau 1-8: Les dix produits non-alimentaires les plus achetés par milieu	
Tableau 2-1: Evolution des seuils et incidences de pauvreté	
Tableau 3-1: Indices de pauvreté par région (%)	39
Tableau 3-2: Evolution de l'incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence (%)	
Tableau 3-3: Effort d'investissement (en milliards de FCFA) par région et par milieu de résidence	44
Tableau 3-4: Indices de pauvreté selon le sexe du chef du ménage (%)	
Tableau 3-5: Evolution du taux d'alphabétisation des personnes de 15 ans et plus par sexe (%)	47
Tableau 3-6: Alphabétisation parmi les personnes âgées de 15 à 24 ans, par sexe et selon le niveau de pauvreté et le	
(%)	
Tableau 5-1: Evolution de la possession de téléphone mobile selon la région (%)	56
Tableau 5-2 : Evolution de la possession de téléviseur selon la région (%)	58
Tableau 5-3: Evolution de la possession de moto selon la région (%)	60
Tableau 5-4: Evolution de l'accès des ménages à l'eau potable selon la région (%)(%)	62
Tableau 5-5: Evolution de l'accès à l'électricité par région (%)	
Tableau 5-6: Evolution de l'usage de la chasse/fosse/latrine selon la région	66
Tableau 5-7: Evolution de l'utilisation de bois comme source d'énergie pour la cuisson par région (%)	67
Tableau 5-8: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la source d'eau potable la plus procl	ne (%) 69
Tableau 5-9 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le marché de produits alimentaires Tableau 5-10 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le premier cycle fondamental le pl proche (%)	
Tableau 5-11 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la maternité la plus proche (%)	73
Tableau 5-12 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la banque de céréales la plus pro	
(%)	
Tableau 5-13 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le centre de santé communautaire	
plus proche (%)	_
Tableau 6-1: Coefficient de Gini selon la région, le milieu de résidence et le sexe caractéristiques	
Tableau 7-1: L'IPM par région, par milieu de résidence et par sexe du chef de ménage	
1 5 /1	

LISTE DES FIGURES

Figure 1-1: Répartition des parts alimentaires et non alimentaires selon le quintile (%)	29
Figure 3-1: Indices de pauvreté selon le milieu de résidence (%)	
Figure 3-2: Incidence de la pauvreté selon la région (%)	
Figure 3-3: Evolution de l'incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence (%)	
Figure 3-4: Indices de pauvreté selon la taille du ménage (%)	
Figure 3-5: Répartition des ménages selon la taille et le statut de pauvreté (%)	45
Figure 3-6: Indices de pauvreté selon le niveau d'instruction du chef du ménage (%)	46
Figure 3-7: Taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par région selon le niveau de pauvreté (%)	
Figure 3-8: Taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par milieu selon le niveau de pauvreté (%)	
Figure 3-9: Taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par quintile selon le sexe (%)	
Figure 3-10: Part alimentaire et incidence de la pauvreté de 2011 et 2021 (%)	
Figure 3-11: Distribution des dépenses par tête des ménages au niveau national et à Bamako (FCFA)	
Figure 3-12: Distribution des dépenses par tête des ménages ruraux et des autres villes (FCFA)	
Figure 4-1: Incidence de la pauvreté selon le statut de morbidité sur les 4 passages (%)	
Figure 4-2: Répartition de la population pauvre sur les types de prestataire de service de santé consultés (%).	
Figure 4-3: Les types de problèmes rencontrés au service de santé par la population pauvre (%)	
Figure 4-4: Répartition des employés selon la branche d'activité et le statut de pauvreté (%)	
Figure 4-5:Taux de pauvreté des groupes socioéconomiques des individus dans l'emploi actuel (%)	
Figure 5-1: Possession de téléphone mobile par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)	
Figure 5-2: Evolution de la possession de téléphone mobile selon les quintiles (%)	
Figure 5-3 : Evolution de la possession de certains biens possédés par le ménage (%)	
Figure 5-4 : Possession de téléviseur par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)	
Figure 5-5: Evolution de la possession de télévision selon les quintiles (%)	
Figure 5-6: Possession de moto par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)	
Figure 5-7: Evolution de la possession de moto par quintile selon les années (%)	
Figure 5-8: Evolution de l'accès aux services de base (%)	
Figure 5-9: Accès des ménages à l'eau potable par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)	
Figure 5-10 : Evolution de l'accès des ménages à l'eau potable selon les quintiles (%)	
Figure 5-11: Accès à l'électricité par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)	
Figure 5-12:Evolution de l'accès à l'électricité par quintile (%)	
Figure 5-13: Proportion de ménages utilisant la chasse/fosse/latrine selon le niveau de pauvreté par milieu (%)	
Figure 5-14: Evolution de l'usage de la chasse/fosse/latrine par quintile (%)	
Figure 5-15: Proportion de ménages utilisant le bois comme source d'énergie pour la cuisson par niveau de	
pauvreté selon le milieu de résidence (%)	67
Figure 5-16: Evolution de l'utilisation de bois comme source d'énergie pour la cuisson par quintile (%)	
Figure 5-17: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la source d'eau potable la pl	
proche (%)	
Figure 5-18: Proportion des ménages par milieu selon la distance et le temps pour atteindre la source d'eau	
potable la plus proche (%)	69
Figure 5-19 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le marché de produits	07
alimentaires (%)	70
Figure 5-20: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le premier cycle fondamenta	/O
plus proche (%)	
Figure 5-21: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la maternité la plus proche (
Tigure 0-21. Froportion des menages selon la distance et le temps pour attenue la maternite la plus proche (
Figure 5-21: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la banque de céréales la plu	
proche (%)	
Figure 5-21: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le centre de santé	, [
communautaire la plus proche (%)	75
Figure 5-22: Aspects du bien-être 2021	
Figure 6-1: Evolution de l'inégalité entre 2001 et 2021 – coefficient de Gini	
Figure 6-2: Courbe de Lorenz pour la distribution des dépenses par tête selon le sexe	

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFRISTAT Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

ANPE Agence Nationale Pour l'Emploi

BM Banque Mondiale

CREDD Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable

CSLP Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté

CSCRP Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté

CSPRO Census and Survey Processing System

DRPSIAP Direction Régionale de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement

du Territoire et de la Population

ELIM Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages EMEP Enquête Malienne sur l'Evaluation de la Pauvreté

EMOP Enquête modulaire et permanente auprès des ménages

EPAM Enquête Permanente Auprès des Ménages

FGT Foster, Greer et Thorbecke
GPS Gouvernance. Paix et Sécurité

IHPC Indice Harmonisé des Prix à la Consommation

INSTAT Institut National de la Statistique

IRD Institut de Recherche pour le Développement

MICS-ELIM Enquête par Grappe à Indicateurs Multiples intégrée aux dépenses de consommation des

ménages

ODD Objectifs du Développement Durable
ORTM Office de Radiodiffusion Télévision du Mali
SPSS Statistical Package for Social Sciences

UP Unité Primaire

PERSONNEL DE COORDINATION ET DE CONCEPTION DE L'EMOP

Prénoms et Nom Titre

1. Management

Dr. Arouna SOUGANE Directeur Général de l'INSTAT, Chef du projet

Dr. Issa BOUARE Directeur Général Adjoint de l'INSTAT, Assistant au Chef du

projet

Boubakar GANO Agent Comptable de l'INSTAT, Gestionnaire

Adama FOFANA Comptable INSTAT, Agent Administratif

2. Encadrement Technique

Siaka CISSE Chef de Département RNE, Directeur Technique

Aminata COULIBALY Chef de Division des Enquêtes, Responsable Technique

Mamadou Founé TOUNKARA Chargé d'Enquêtes, Responsable de l'analyse des données,

appui à l'élaboration des outils

Sira TRAORE Chef de Division des Applications et des Bases de Données,

Responsable de la conception des applications et de l'édition

des données

Sékou HAIDARA Chargé d'Enquêtes, Appui à l'élaboration des outils et à

l'analyse des résultats.

Amadou KONE Chargé d'Enquêtes, Appui à l'élaboration des outils et à

l'analyse des résultats.

Ankoundia Gaston SODIO Chargé d'Enquêtes, Appui à l'élaboration des outils et à

l'analyse des résultats.

3. Appui Technique

Thomas POLFELDT, Expert commis par la Statistique Suède (SCB)

Les personnels responsables de la collecte par région de l'édition 10

REGION	PRENOMS	NOM	STATUT
Kayes	MOUSSA	DEMBELE	DRPSIAP
Kayes	Boubacrine	TRAORE	Superviseur régional
Kayes	Abdoulaye	SIBY	Contrôleur
Kayes	Amadou M'Bara	DIALLO	Contrôleur
Kayes	Moctar	TRAORE	Contrôleur
Kayes	Bourama	DIARRA	Enquêteur
Kayes	Drissa	SANGARE	Enquêteur
Kayes	Arouna	WDIAYE	Enquêteur
Kayes	Ousmane	TOURE	Enquêteur
Kayes	Drissa	SAMAKE	Enquêteur
Kayes	Ibrahim	MAÏGA	Enquêteur
Kayes	Moussa	DABO	Enquêteur
Kayes	Lafia	CISSE	Enquêteur
Kayes	Issiaka	NIARE	Enquêteur
Koulikoro	Amadou	DIAWARA	DRPSIAP
Koulikoro	Sidy	CISSE	Superviseur régional
Koulikoro	Boubacar	DIALLO	Contrôleur
Koulikoro	Amadou	TRAORE	Contrôleur
Koulikoro	Mamadou	DOUMBIA	Contrôleur
Koulikoro	Lassina	TRAORE	Enquêteur
Koulikoro	Mamoutou	SANGARE	Enquêteur
Koulikoro	Idrissa	DEMBELE	Enquêteur
Koulikoro	Yacouba	SOUGANE	Enquêteur
Koulikoro	Kassim	MARIC	Enquêteur
Koulikoro	Mamadou	DIAKITE	Enquêteur
Koulikoro	Boubacar SO	TOURE	Enquêteur
Koulikoro	Bourama Y	KONATE	Enquêteur
Koulikoro	Ely	MAGASSOUBA	Enquêteur
Sikasso	Mahamadou	MAIGA	DRPSIAP
Sikasso	Mahamadou I	KONE	Superviseur régional
Sikasso	Abdallah Sallah	TRAORE	Contrôleur
Sikasso	Mamadou	DIARRA	Contrôleur
Sikasso	Manzourou	SANOGO	Contrôleur
Sikasso	Aboubacar	SANOGO	Contrôleur
Sikasso	Adama	SOGOBA	Enquêteur
Sikasso	Amadou	TRAORE	Enquêteur
Sikasso	Modibo D	COULIBALY	Enquêteur
Sikasso	Alhassane	TANDJIGORA	Enquêteur
Sikasso	Noumoukè	DIALLO	Enquêteur
Sikasso	Ouara dite Brehima	DIARRA	Enquêteur
Sikasso	Nana	COULIBALY	Enquêteur
Sikasso	Kadiatou	SOUMAORO	Enquêteur
Sikasso	Mamoutou	NIARE	Enquêteur
Sikasso	Boubacar	TRAORE	Enquêteur
Sikasso	Alou	COULIBALY	Enquêteur
Sikasso	Ckeick Oumar	COULIBALY	Enquêteur
Ségou	Tahibou	SISSOKO	DRPSIAP
Ségou	Birama	SISSOKO	Superviseur régional
Ségou	Amadou	CISSE	Contrôleur

REGION	PRENOMS	NOM	STATUT
Ségou	Abdoulaye	TRAORE	Contrôleur
Ségou	Nangassou	KONE	Contrôleur
Ségou	Zoumana	DRAME	Enquêteur
Ségou	Abdoulaye	SISSOKO	Enquêteur
Ségou	Ousmane Wopéré	TANGARA	Enquêteur
Ségou	Souleymane	DIALLO	Enquêteur
Ségou	Djigui	KONATE	Enquêteur
Ségou	Ahamadou	SAMASSA	Enquêteur
Ségou	Ousmane	CISSE	Enquêteur
Ségou	Bagni	SAMATE	Enquêteur
Ségou	Demba	DIALLO	Contrôleur
Mopti	Amadou	NIARE	DRPSIAP
Mopti	Namory	TRAORE	Superviseur régional
Mopti	Mahamadou	DOUMBIA	Contrôleur
Mopti	Boucary	TRAORE	Contrôleur
Mopti	Dianguiné	COULIBALY	Contrôleur
Mopti	Alassane	BAMBA	Contrôleur
Mopti	Aly	TIMBINE	Contrôleur
Mopti	Soumaïla	GUINDO	Contrôleur
Mopti	Boubou	KONATE	Contrôleur
Mopti	Yacouba	SIDIBE	Contrôleur
Mopti	Moussa	TRAORE	Contrôleur
Mopti	Aramata	SANKARA	Contrôleur
Mopti	Mamadou	BAGAYOGO	Contrôleur
Mopti	Facoury dit Aly	COULIBALY	Contrôleur
Tombouctou	Dippa	TRAORE	DRPSIAP
Tombouctou	Lamine	COULIBALY	Superviseur régional
Tombouctou	Oumar	SIDIBE	Contrôleur
Tombouctou	Mahalmoudou	MAÏGA	Contrôleur
Tombouctou	Aboubacrine	TRAORE	Enquêteur
Tombouctou	Oumar	BABA	Enquêteur
Tombouctou	Ibrahim	BAGNA	Enquêteur
Tombouctou	Harber	BOUYA	Enquêteur
Tombouctou	Mohamed	OUMAR	Enquêteur
Tombouctou	Alhousseyni	GARBA	Enquêteur
Tombouctou	Abdoulaye Oumar	CISSE	Enquêteur
Gao	Seydou Makan	KEITA	DRPSIAP
Gao	Amadou	SOGOBA	Superviseur régional
Gao	Issa	FANE	Contrôleur
Gao	Youssouf	AHIMIDI	Contrôleur
Gao	Alassane Abdoulaye	TOURE	Enquêteur
Gao	Aboubakar Soumana	DIALLO	Enquêteur
Gao	David	GUINDO	Enquêteur Enquêteur
Gao	Yacouba	OUMAR	Enquêteur Enquêteur
Gao	Idrissa	MAHAMADOU	Enquêteur Enquêteur
Menaka	Aboubacrine	ATTAHER	Enquêteur Enquêteur
Kidal	Abdoulaye	TRAORE	DRPSIAP
Kidal	Lousseyni	TIELA	Superviseur régional
Kidal	Yaya	SAMAKE	Contrôleur
Kidal	Idrissa	CISSE	Enquêteur
Kidal		INMADANE	Enquêteur Enquêteur
	Mossa Ag Iknane Ag Ahmed	HAMED	Enquêteur Enquêteur
Kidal			

REGION	PRENOMS	NOM	STATUT
Kidal	Ismaël	SIBY	Enquêteur
Bamako	Mme DEMBELE	Djeneba TANGARA	DRPSIAP
Bamako	Harouna	BAMBA	Superviseur régional
Bamako	Abdramane	TRAORE	Contrôleur
Bamako	Yacouba	TRAORE	Contrôleur
Bamako	Boureïma	GOÏTA	Enquêteur
Bamako	Ousmane	TRAORE	Enquêteur
Bamako	Oumou	CISSE	Enquêteur
Bamako	Faboula Pierre	SYLLA	Enquêteur
Bamako	Mory	KONE	Enquêteur
Bamako	Fanta	DIARRA	Enquêteur
Bamako	Fatimata	DEMBELE	Enquêteur
Bamako	Bourama	DIARRA	Enquêteur
Bamako	Mahamadou	COULIBALY	Enquêteur
Bamako	Lassana Zani	COULIBALY	Enquêteur
Bamako	Bakary	SAMAKE	Enquêteur
Bamako	Daouda	SANGARE	Enquêteur

AVANT PROPOS

Le Gouvernement du Mali a placé la lutte contre la pauvreté au cœur de toutes les politiques et stratégies de développement, tant au niveau national que sectoriel. Cette volonté s'est manifestée à travers la mise en œuvre des différentes générations du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) à partir de mai 2002.

L'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des différentes politiques et programmes de lutte contre la pauvreté nécessitent la disponibilité des données statistiques fiables et à jour sur les conditions de vie de la population. L'Institut National de la Statistique, avec l'appui technique et financier de la Suède, entend relever ce défi en mettant en place un système d'enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP) qui a pour objectif de fournir, dans des délais courts, les indicateurs permettant de suivre régulièrement les conditions de vie des populations et des ménages.

Le présent rapport découle de l'analyse des données consolidées des dépenses de consommation des ménages des quatre passages. Il expose le niveau des principaux indices de pauvreté enregistrés au niveau national, dans les régions ainsi que dans les deux milieux de résidence retenus en tant que strates d'analyse. La particularité du District de Bamako à absorber les résultats du milieu urbain a été jugulée en le faisant ressortir dans certains tableaux ou graphiques comme strate à part. Cette stratification n'affecte en rien la précision des résultats du District de Bamako en tant que région ou vu comme milieu de résidence.

Les indicateurs sectoriels relatifs à l'éducation, à l'emploi, etc. sont consignés dans les rapports de passage. Ils sont croisés avec les variables ou indices de pauvreté pour améliorer les connaissances dans le profilage des pauvres dans le présent rapport.

Je me félicite de la régularité et de la richesse des publications de l'EMOP, fruit d'une collaboration féconde entre l'INSTAT et ses partenaires.

C'est pourquoi, il me plaît de rendre un hommage mérité à la coopération suédoise pour son accompagnement technique à l'amélioration des rapports d'analyse et aux Directions régionales de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du territoire et de la Population (DRPSIAP) pour le suivi rapproché des travaux de collecte.

J'adresse également mes remerciements à toute la population pour sa franche collaboration et particulièrement aux ménages ayant accepté de se soumettre aux questionnaires.

Mes remerciements vont enfin à tout le personnel de l'enquête notamment les enquêteurs et les contrôleurs pour leur sacrifice et la qualité de leur travail ainsi qu'à mes collaborateurs pour leur dévouement et leur attachement au travail bien accompli.

L'Institut National de la Statistique compte sur vos observations et suggestions pertinentes afin d'améliorer les différentes publications pour la satisfaction des utilisateurs de données statistiques.

Je vous remercie et vous souhaite une bonne lecture.

DIRECTEUR GENERAL

Dr. Arouna SOUGANE

Chevalier de l'Ordre National

INDICATEURS DU CADRE STRATÉGIQUE POUR LA RELANCE ÉCONOMIQUE ET LE. DÉVELOPPEMENT DURABLE (CREDD)

Objectif spécifique	Effets/Impacts	Indicateur CREDD	EMOP 2021 (%)
	•	Taux de pauvreté monétaire (%)	, ,
		-National,	44,6
		-Bamako,	15,9
		-Urbain autre que Bamako,	21,2
		Rural	51,0
		Indice de Gini	0,42
		Indice de Pauvreté Multidimensionnelle au Mali	34,7
		Taux d'accès des ménages à l'eau potable	
		(femmes, hommes)	
		-National	80,7
		-Urbain	94,5
		-Rural	76,4
		-Chef de ménage homme	95,1
		-Chef de ménage femme	4,9
2.1.2 . Drama, wair una araianana	La avaissana ésanamiaus	Taux brut de scolarisation	·
3.1.3 : Promouvoir une croissance	La croissance économique	Taux brut de scolarisation (%) au primaire I des filles	71,0
réductrice de la pauvreté et des	est forte, inclusive et	Taux brut de scolarisation (%) au primaire I des	,
inégalités	durable	garçons	72,0
		Taux net de scolarisation (%) au primaire II des filles	23,9
		Taux net de scolarisation (%) au primaire II des	26,7
		garçons	,
		Part de la population vivant dans un rayon de 5km	
		d'un centre de santé fonctionnel (CSCOM) (%)	95,1
		Rémunération horaire moyenne au Mali (F CFA)	-
		-National	338,2
		- homme	451,70
		-femme	177,63
		Taux de chômage et de sous-utilisation de la main	
		d'œuvre	2,2
		Taux d'emploi des jeunes (15-40 ans)	61,1
		Proportion de jeunes (âgés de 15 à 40 ans) non	
		scolarisés et sans emploi ni formation	33,2
	Les jeunes disposent de	Taux d'alphabétisation des femmes	20,1
5.2.1 : Améliorer le rendement	meilleures connaissances	Taux de chômage de la population ;	6,5
interne du système, favoriser	académiques et de	Taux de chômage des jeunes (15-35 ans):	6,7
l'employabilité des jeunes et	compétences	-	
l'insertion socioprofessionnelle des	professionnelles facilitant		
sortants	leur insertion dans le tissu		.
	économique	Taux d'activité chez les jeunes (15-40 ans)	61,1
5.2.2 : Promouvoir un accès	D'ici à 2023 les filles et		
équitable et inclusif à une éducation	garçons accèdent à une	Taux brut de Scolarisation au 1er cycle de	
de qualité pour tous	éducation équitable,	l'Enseignement Fondamental	74 5
	inclusive et de qualité		71,5
5.3.1 : Satisfaire durablement les			
besoins en eau potable, en quantité		Taux d'accès des ménages au service d'eau potable	
et en qualité, d'une population en croissance et d'une économie en		à domicile	
développement.			83,3
Laeveloppethetit.			00,0

LES INDICATEURS DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE (ODD) SUIVIS DANS L'EMOP

Indicateur ODD	Cible	EMOP 2021(%)
ODD1 : Lutter contre la pauvreté	O IN IO	2021(70)
1.2.1 Proportion de la population vivant au-dessous du seuil	D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la	
national de pauvreté, par sexe du chef de ménage (%)	proportion d'hommes, de femmes et	
National	d'enfants de tout âge qui vivent dans la	44,6
Chef homme	pauvreté sous tous ses aspects, telle que	
	définie par chaque pays et quelles qu'en	44,7
Chef de ménage femme	soient les formes	42,6
1.2.2 Proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes, telles que définies par chaque pays	D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge qui vivent dans la	
Incidence (H) IPM National	pauvreté sous tous ses aspects, telle que	34,7
Masculin	définie par chaque pays et quelles qu'en	34,2
Féminin	soient les formes	•
	Disi à 2020 faire en aorte que tous les	42,7
1.4.1 Proportion de la population vivant dans des ménages ayant accès aux services de base	D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les	
Eau potable	pauvres et les personnes vulnérables, aient	81,4
Électricité	les mêmes droits aux ressources	74,1
Toilette	économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété et au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage et aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adéquats, y compris la microfinance.	92,2
ODD4. Education de qualité		
4.6.1 Proportion de la population d'un groupe d'âge donné ayant les compétences voulues à au moins un niveau d'aptitude fixé a) en alphabétisme et b) arithmétique fonctionnels, par sexe. Proxy: Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus dans n'importe quelle langue (%) National	D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les	29,1
Homme	niveaux d'enseignement et de formation	39,3
	professionnelle.	
Femme	P	20,1
ODD5 : Egalité entre les sexes 5.b.1 Proportion de la population (Ménages) possédant un téléphone portable, par sexe (du CM)	5.b Renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier de l'informatique et des	
National	communications, pour favoriser	84,1
Homme	l'autonomisation des femmes	84,7
Femme		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
		75,1
ODD6. Accès à l'eau potable et assainissement	10.4.7	
6.1.1 Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité Proxy : Proportion de la population ayant accès à l'eau potable	6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable	81,4
6.2.1 Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon (L15) % ODD7. Accès à l'énergie propre et à coût abordable	6.2.1 Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon	43,1
יוססט. ארכבי מו בוובואוצ אוטאוי א ניסטרי. ארכבי מ		

Indicateur ODD	Cible	EMOP 2021(%)
7.1.1 Proportion de la population ayant accès à l'électricité	Garantir l'accès de tous à des services	
(Electrification EDM, Electricité rurale (AMADER, Agence des	énergétiques fiables, durables et	74,1
Energies Renouvelables, ESMAP), Groupe électrogène et	modernes, à un coût abordable	74,1
Panneau Solaire)		
7.1.2 Proportion de la population utilisant principalement des	Garantir l'accès de tous à des services	
carburants et technologies propres	énergétiques fiables, durables et	1,9
Proxy : Proportion de la population ayant accès à des	modernes, à un coût abordable	,
combustibles propres pour la cuisson ODD8. Plein emploi productif et travail décent pour tous		
8.5.1 Rémunération horaire moyenne (F CFA) des salariés		
hommes et femmes, par profession, âge et situation au regard		326,20
du handicap		020,20
Sexe		
Homme		434,08
Femme		173,04
Catégorie socioprofessionnelle	·	., 0,0 1
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	 	1251,35
Cadre moyen, agent de maîtrise		1211,34
Employé, ouvriers qualifiés	Dist > 0000 managin ay alain ayalai	710,89
Employé, ouvrier semi qualifié	D'ici à 2030, parvenir au plein emploi	•
1 2 7	productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et	518,08
Manoeuvre	les personnes handicapées, un travail	643,42
Patron, employeur	décent et un salaire égal pour un travail de	833,78
Travailleur à son propre compte	valeur égale	339,88
Associé		446,95
Apprenti		267,75
Aide familial		108,62
Groupe d'âge		
15_24 ans		172,51
25_34 ans		285,25
35_44ans		399,26
45_64 ans		431,22
65 ans et plus		460,86
Aucun Handicap		326,20
Au moins un handicap		471,78
8.5.2 Taux de chômage, sexe, âge		6,5
Homme		4,3
Femme		9,6
Groupe d'âge	Dist > 0000 managin ay alain ayalai	2,0
15-24 ans	D'ici à 2030, parvenir au plein emploi	4,2
25-34 ans	productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et	8,7
35-44ans	les personnes handicapées, un travail	5,3
45-64 ans	décent et un salaire égal pour un travail de	7,1
65 ans et plus	valeur égale	0,2
Statut d'handicap	-	٠,٧
Aucun Handicap	·	6,5
Au moins un handicap	}	2,4
•		35,4
8.6.1 Proportion de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) non scolarisés et		JJ,4
sans emploi, ni formation		

Indicateur ODD	Cible	EMOP 2021(%)
Homme	D'ici à 2020, réduire considérablement la	21,7
Femme	proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation	47,7
8.7.1 Proportion et nombre d'enfants âgés de 5 à 17 (6 à 17 ans pour EMOP) ans qui travaillent	Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé,	35,7
Homme	mettre fin à l'esclavage moderne et à la	77,1
Femme	traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes	46,6
ODD9. Bâtir une infrastructure résiliente et promouvoir une ind	ustrialisation durable	
9.c.1 Proportion de la population (Ménage) ayant accès à un réseau mobile, par types de technologie (Questionnaire Grappe)	9.c Accroître nettement l'accès aux technologies de l'information et des	
National	communications et faire en sorte que tous	87,5
Orange	les habitants des pays les moins avancés	84,8
Malitel	aient accès à Internet à un coût abordable	75,9
Orange et Malitel	d'ici à 2020	73,2
11.1.1 Proportion de la population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats	Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables	30,6
17.8.1 Proportion de la population utilisant Internet (PROXY, PM2)	17.8 Faire en sorte que la banque de technologies et le mécanisme de renforcement des capacités scientifiques et technologiques et des capacités d'innovation des pays les moins avancés soient pleinement opérationnels d'ici à 2017 et renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier de l'informatique et des communications	24,4

MATRICE DES RÉSULTATS DE L'AGENDA 2063 AU NIVEAU NATIONAL : OBJECTIFS, DOMAINES PRIORITAIRES, CIBLES ET STRATÉGIES

Objectif	Domaines prioritaires pour 2063	Cibles pour 2063	EMOP 2021
		b) Maintenir le niveau de chômage en dessous de 6 pour cent ;	
	1.1.1. Revenus, emplois et travail décent	d) Réduire le chômage des jeunes (15-35 ans) à 6% ou moins ;	6,1
		e) Réduire le taux de chômage en milieu rural de 50% d'ici à 2030 et l'éliminer d'ici à 2050 ;	6,0
1.1. Niveau et qualité de vie élevés, bonne santé et bien-être pour tous les citoyens		f) Réduire la proportion de la population qui n'ont pas accès à l'eau potable de 95 pour cent du niveau de 2013 ;	81,4
	1.1.4. Habitats modernes et vivables, et services de base de qualité	g) Réduire la proportion des personnes qui n'ont pas accès aux installations d'assainissement amélioré de 95 pour cent du niveau de 2013 ;	85,0
		h) Augmenter l'accès à l'électricité d'au moins 50 pour cent du niveau de 2013 ;	74,1
		k) Assurer l'accès de tous les citoyens à une connectivité Internet à haut débit et aux moyens de communication vocale d'ici à 2025 ;	24,4
1.2. Des citoyens bien formés et une révolution des compétence s soustendue par la science, la technologie et l'innovation	1.2.1. Révolution des compétences axée sur l'éducation, la science, la technologie et l'innovation	a) Atteindre un taux d'alphabétisation de 100 pour cent d'ici à 2025 ;	29,1
6.2. Jeunes et enfants engagés et responsabilisé	6.2.1. Autonomisation des jeunes et droits de	A. Réduire le chômage des jeunes, notamment des filles de 25 pour cent d'ici à 2020, de 50 pour cent d'ici à 2025 et de 90 pour cent d'ici à 2050 ;	,
S	l'enfant	Homme Femme	4,4 8,1

DEFINITION DES CONCEPTS CLES

1. Effort d'investissement

L'effort d'investissement est la somme totale des différences entre le seuil de pauvreté annuel et la dépense par tête des individus pauvres. Il mesure le montant total qu'il faut donner aux pauvres pour atteindre le seuil de pauvreté.

$$N \times PG = \sum_{i=1}^{q} (z - y_i)$$

où Q : est le nombre total de pauvres, PG : est le poverty gap c'est-à-dire la différence entre le seuil de pauvreté et la dépense par tête d'un individu pauvre, z : est le seuil de pauvreté et yi : est la dépense par tête

2. Equivalents adultes

Dans les calculs de consommation, on considère souvent qu'un homme adulte consomme plus de comestibles qu'un enfant ou qu'une femme. La FAO a déterminé les échelles d'équivalence pour être utilisées en Afrique subsaharienne. Celles-ci indiquent la consommation pour une personne définie par âge et sexe, exprimée comme proportion de la consommation d'un homme âgé de 20 – 50 ans. Par exemple, une femme âgée de 20 à 50 ans a un équivalent adulte qui correspond à 0,77. On estime qu'elle consomme, dans ce calcul, 77 % de ce que consomme un homme du même âge.

Pour les calculs de pauvreté, la mesure de dépenses par équivalent adulte serait plus indiquée que les dépenses par tête. Néanmoins, dans plusieurs pays, on préfère utiliser la mesure des dépenses par tête, qui a une interprétation facile à comprendre. Aussi, les échelles d'équivalents adultes ne sont pas parfaites ; elles ne mesurent pas les avantages des opérations en grande échelle dont profitent les ménages d'un grand nombre de membres.

3. Indice de Développement Humain (IDH)

L'IDH est un indice statistique composite, crée par le programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en 1990 pour évaluer le niveau de développement humain des pays du monde. L'IDH se fonde sur trois critères majeurs : l'Esperance de vie à la naissance, le niveau d'éducation et le niveau de vie.

4. Indices FGT

La mesure de la pauvreté est en soi une fonction statistique. Elle compare l'indicateur de bien-être du ménage et le seuil de pauvreté et traduit le résultat en un seul nombre pour toute la population, ou pour un sous-groupe déterminé. Il existe de nombreuses mesures alternatives, mais les trois mesures les plus couramment utilisées sont celles des indices FGT (Foster, Greer et Thorbecke, 1984) : l'incidence, la profondeur et la sévérité.

La forme générale est

$$P_{\alpha} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^{q} \left(\frac{z - y_i}{z} \right)^{\alpha},$$

où n = le nombre total des individus, q = le nombre des individus pauvres (c'est-à-dire, les individus des ménages avec les dépenses au-dessous du seuil), y_i = les dépenses par tête ou par équivalent adulte dans le ménage (pauvre) de l'individu i, et z = le seuil de pauvreté mesuré comme dépenses par tête ou par équivalent adulte.

a. L'incidence de la pauvreté

Nous l'obtenons pour $\alpha = 0$

$$P_0 = \frac{q}{n}$$

Cette mesure appelée aussi taux de pauvreté est l'indicateur standard le plus courant. Il correspond au pourcentage de la population dont les revenus ou les dépenses de consommation par habitant se situent en dessous du seuil de pauvreté, c'est-à-dire au pourcentage de la population qui n'a pas les moyens d'acheter un panier de biens de base.

Cet indice a été critiqué, notamment par Sen (1976), parce qu'il n'indique que le nombre de pauvres, et non l'ampleur de la pauvreté. Ainsi, si les pauvres devenaient encore plus pauvres, l'indice P0 ne changerait pas.

b. Le gap ou profondeur de la pauvreté

Il s'obtient pour α = 1

$$P_{1} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^{q} (\frac{z - y_{i}}{z})$$

Le gap de la pauvreté mesure la gravité de la situation des pauvres. Il indique à quel niveau en dessous du seuil de pauvreté se situe leur consommation. L'écart par rapport au seuil de pauvreté, qui lui est apparenté, mesure le déficit total de tous les pauvres : leur insuffisance de ressources par rapport au seuil de pauvreté. Autrement dit, il correspond au montant nécessaire pour amener tous les pauvres au seuil de pauvreté. Cet écart est donc une mesure beaucoup plus parlante que la simple comptabilisation des pauvres parce qu'elle prend en compte la répartition des pauvres.

c. La sévérité de la pauvreté

Nous l'obtenons pour α = 2

$$P_2 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^{q} (\frac{z - y_i}{z})^2$$

Cette mesure tient compte non seulement de la distance séparant les pauvres de la ligne de pauvreté (l'écart de pauvreté), mais aussi de l'inégalité entre les pauvres. Elle attribue une pondération plus importante aux ménages situés à plus grande distance de la ligne de pauvreté.

5. Objectifs de Développement Durable (ODD)

Également nommés Objectifs mondiaux, les ODD renvoient à un appel mondial à agir pour éradiquer la pauvreté, protéger la Planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité.

Ces 17 Objectifs s'appuient sur les succès des Objectifs du Millénaire pour le Développement, tout en y intégrant de nouvelles préoccupations telles que les changements climatiques, la paix et la justice, entre autres priorités. Ces objectifs sont étroitement liés les uns aux autres, le succès de l'un dépendant souvent de la résolution de problématiques généralement associées à un autre objectif.

6. Quintiles

Le quintile, à l'instar de la notion plus générale de centile, de décile et de quartile renvoie à la position occupée dans la distribution des fréquences.

Dans ce rapport, la limite quintile est obtenue en rangeant d'abord les ménages selon toutes les dépenses par tête recueillies durant la période **janvier-décembre 2021**, de la plus faible à la plus élevée et ensuite, en choisissant la valeur de dépense par tête sous laquelle 20 % (limite inférieure), 40 % (deuxième limite), 60 % (troisième limite), 80 % (quatrième limite) et 100 % (limite supérieure) des ménages se trouvent respectivement.

Le quintile comme tel est associé au segment compris entre deux limites quintiles. Le premier segment (Quintile 1, les « **Moins nantis**¹ ») comprend les ménages pour lesquels les dépenses totales annuelles par tête sont inférieures à la limite quintile inférieure (289 433 FCFA);

Le Quintile 2 est composé de ménages pour lesquels les dépenses par tête sont comprises entre 289 433 F CFA et

390 116 F CFA;

Le Quintile 3 est constitué de ménages dont les dépenses par tête sont comprises entre 390 116 F CFA et 496 655

F CFA;

Le Quintile 4 est composé de ménages dont les dépenses par tête sont comprises entre 496 655 FCFA et 718 957 F CFA :

Le Quintile 5, les « **Plus nantis** », regroupe les ménages dont les dépenses par tête sont supérieures à 718 957 FCFA.

7. Taux de couverture

Le taux de couverture est le rapport entre la valeur des exportations et celle des importations entre deux pays (ou deux zones). Il peut être relatif à un produit ou à l'ensemble des échanges de produits (biens et services).

8. Taux de croissance réelle du PIB

Le taux de croissance d'une grandeur (PIB, chiffre d'affaires, salaire, etc.) mesure son évolution d'une période à l'autre (mois, trimestre, année). Il est très généralement exprimé en pourcentage.

Ainsi, le taux de croissance du PIB entre l'année (n-1) et l'année n est donné par la formule : ((PIBn - PIBn-1) / PIBn-1) * 100 où PIBn et PIBn-1 sont estimées à prix constants

¹ L'appréciation moins nantis ou plus nantis a été préférée à quintile plus pauvre ou quintile plus riche qui sont souvent fondés sur un jugement arbitraire.

9. Taux de pression fiscale

La pression fiscale constitue un contexte et un mécanisme permettant d'orienter l'affectation des ressources d'une économie, en particulier à travers des incitations fiscales, et de modifier la redistribution des revenus et des patrimoines.

Le taux de pression fiscale, représente le rapport entre le montant des recettes fiscales et le P.I.B dans une économie. Donc, il mesure le degré d'intervention, l'emprise de l'Etat sur les agents économiques.

10. Taux d'endettement extérieur

La dette extérieure c'est l'ensemble des dettes (emprunts à rembourser) de l'ensemble des agents d'une économie qu'ils soient publics ou privés contractées auprès des agents non-résidents. Dans le langage de la comptabilité nationale c'est la dette des agents des secteurs résidents (ménages, sociétés financières et non financières, administrations publiques et institutions sans but lucratif rendant des services aux ménages) à l'égard des agents du reste du monde. Le taux d'endettement extérieur représente le rapport entre le montant des dettes extérieures et le P.I.B. dans une économie.

11. Taux d'inflation

Taux de perte du pouvoir d'achat de la monnaie se caractérisant par une augmentation générale et constante des prix. Pour calculer le taux d'inflation, on se sert de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC).

12. Taux d'investissement global

Le taux d'investissement est la part de l'investissement dans la valeur ajoutée. Il est défini par le rapport (FBCF / VA) x 100 (pour les entreprises). Il permet les comparaisons internationales et temporaires (baisse, stagnation ou augmentation) contrairement au coefficient du capital (autre moyen de mesurer l'intensité capitalistique) qui n'est pas intéressant à l'échelle macroéconomique.

CONTEXTE SOCIOECONOMIQUE DU MALI

Depuis la fin des années 1990, le Gouvernement du Mali, avec l'appui de ses Partenaires Techniques et Financiers (PTF), a orienté sa politique de développement vers la lutte contre la pauvreté. Cette volonté s'est manifestée par l'élaboration en 1998 de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté (SNLP) qui a ouvert la voie au Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté dont la troisième génération a été adoptée en 2011 et couvre la période 2012-2017². Une nouvelle dénomination a été donnée permettant d'assurer, d'une part, la continuité avec le Plan pour la Relance Durable du Mali (PRED 2013-2014), et d'autre part, le lien avec la Conférence de Paris du 22 octobre 2015 sur la « Relance Economique et le Développement Durable du Mali » et les Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés en septembre 2015 par la communauté internationale. L'appellation proposée pour ce nouveau document unique de référence est le « Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable, en abrégé CREDD ». L'objectif global du CREDD 2016-2018 est de rendre possible la perspective de l'atteinte des ODD d'ici 2030.Le nouveau document de référence de Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD 2019-2023) est fondé sur une nouvelle vision de long terme, Mali 2040, en tant que nouveau document de référence de moyen terme et cela conformément aux conclusions de la Journée de la prospective de janvier 2014 que précédent « CREDD 2016-2018 » fondé sur la vision Mali 2025.

Le Mali a une économie à vocation essentiellement agropastorale avec plus de 2/3 de la population occupée dans le secteur. Depuis 2007, les performances macroéconomiques du pays ont été appréciables. Le tableau ci-dessous donne l'évolution de quelques indicateurs macroéconomiques.

Evolution de quelques indicateurs économiques clés (en %)

Indicateurs économiques	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Taux de croissance réelle du PIB	3,5%	4,8%	4,7%	5,4%	3,2%	-0,8%	2,3%	7,1%	6,2%	5,9%	5,3%	4,7%	5,1%	-1,2%	3,1%
dont secteur primaire	3,6%	11,9%	3,1%	10,6%	-2,1%	9,0%	- 2,8%	10,9 %	7,0%	8,0%	5,2%	5,4%	5,2%	-4,3%	2,4%
dont secteur secondaire	-1,5%	-1,2%	2,0%	-5,0%	0,5%	-7,9%	0,5%	4,8%	- 0,6%	- 0,4%	7,2%	9,0%	5,4%	-0,1%	0,3%
dont secteur tertiaire	8,6%	5,3%	-0,5%	10,9%	8,2%	-4,9%	7,4%	5,4%	6,7%	6,0%	4,8%	3,3%	4,8%	1,6%	5,3%
Taux d'inflation	1,4	9,2	2,2	1,2	3	5,9	-0,6	0,9	1,5	-1,8	1,8	1,8	-3 ,0³	0,5%	3,9%
Taux d'investissement global (en % du PIB)*	23,9%	24,2%	22,0%	24,0%	19,7%	17,2 %	19,3 %	20,2 %	20,8 %	24,0 %	21,6 %	20,5 %	22,6%	16,5%	21,3%
Taux de pression fiscale (en % du PIB)	12,5	11,9	13	12,9	12	12,1	12,3	12,6	14	14,9	15,2	11,8			
Taux de couverture (exportations/importations)	74,3%	65,6%	75,4%	65.0%	72,9%	89,1 %	62,5 %	59,2 %	60,7 %	58,1 %	62,0 %	68,8 %	67,7%	84,4%	73,6%
Taux d'endettement extérieur et intérieur publique (en % du PIB) **	18,9	19,2	22,2	25,7	23,9	24,3	26,4	27,4	30,7	36,0	36,0	37,3			

Source: INSTAT "Comptes économiques du Mali" (2021). IHPC pour l'inflation et le TOFE de la DNTCP pour le taux de pression fiscale.

Résultats annuels de l'EMOP-2021

² Depuis la deuxième génération, le CSLP est devenu Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCRP)

³ Base 100 en 2014 - Indice national (Officiel depuis janv-2017)

RESUME

L'Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages (EMOP) a pour objectif de recueillir un large éventail d'indicateurs socio-économiques nécessaires pour suivre et évaluer les progrès réalisés dans l'amélioration des conditions de vie des ménages. Plus précisément, l'EMOP a été conçue pour mettre à jour les indicateurs du Cadre pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD) arrimés aux Objectifs du développement durable (ODD) ainsi qu'à ceux de l'agenda 2063 « l'Afrique que nous voulons » de l'Union Africaine et des programmes sectoriels mis en œuvre par le Gouvernement du Mali.

L'estimation de la phase de collecte des données de cette enquête s'est déroulée en quatre passages stimulée sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021. L'estimation des informations recueillies au cours de cette opération sont relatives à la démographie, au logement, à l'éducation, à la santé, à l'emploi, à la sécurité alimentaire, aux dépenses de consommation, etc. Les résultats estimés sont significatifs au niveau des régions enquêtées, du District de Bamako ainsi qu'au niveau des deux milieux de résidence (urbain et rural).

Les principaux résultats estimés sont obtenus à partir de ces informations relatives aux passages 1,2 et 3 et sont présentés dans les rapports de passage. Le présent rapport, sur l'analyse de la pauvreté, résulte de l'exploitation des données consolidées des dépenses de consommation des différents passages antérieurs.

Niveau de la pauvreté

L'incidence (taux) de la pauvreté c'est-à-dire la proportion de la population malienne qui n'arrive pas à dépenser 186 221 FCFA nécessaire pour satisfaire ses besoins de base, est estimée à 44,6 % en 2021 contre 41,9 % en 2020.

La pauvreté est largement répandue en milieu rural, près de la moitié d'entre eux sont pauvres (51,0 %). Les ménages dirigés par les hommes contiennent plus de pauvres que ceux dirigés par les femmes (44,7 % contre 42,6 %).

L'effort d'investissement nécessaire pour éradiquer la pauvreté, mesurée par sa profondeur, c'est-à-dire le déficit collectif moyen des dépenses des pauvres par rapport à la ligne de pauvreté pour l'ensemble de la population est estimé à 662,94 milliards de francs FCFA.

Possession de biens durables

L'enquête montre qu'un peu moins de deux ménages sur cinq (36,9 %) possèdent un téléviseur. Le pourcentage de ménages possédant un téléviseur a connu une augmentation significative entre 2001 et 2021 (passant de 14,1% à 36,9 %).

La possession du téléphone portable⁴ par les ménages a enregistré une progression significative entre 2011 et 2021, passant de 66,7 % à 84,1 %.

Accès aux services de base

La proportion de ménages ayant accès à l'eau potable s'améliore sur la période 2006–2021. En effet, de 78,7 % des ménages en 2006, à 80,7 % des ménages en 2011 puis à 81,4 % des ménages en 2021.

⁴ Le téléphone portable n'a pas été capté dans l'enquête de 2001.

Selon le milieu de résidence, 69,8 % des ménages urbains pauvres ont accès à l'eau en 2021 contre 90,2 % en milieu rural.

Le taux d'accès des ménages à l'électricité, c'est-à-dire la proportion des ménages connectés au réseau électrique national, ou utilisant un panneau solaire ou groupe électrogène, est passé de 20,1% en 2006, à 34,3% en 2011 puis à 74,1 % en 2021.

En termes d'hygiène, l'utilisation de types de toilettes « chasse/fosse/latrine » est de 92,2 % des ménages en 2021 contre 76,7 % en 2001.

L'enquête montre également que le bois reste la principale source d'énergie utilisée par les ménages comme moyen de cuisson. La proportion des ménages ayant recours à ce combustible a connu une baisse passant de 83,7 % à 56,5 % entre 2006 et 2021. Ce sont les ménages ruraux qui sont les plus grands utilisateurs de ce moyen.

INTRODUCTION

Conscient de la nécessité d'améliorer les conditions de vie de la population, le Gouvernement du Mali a placé la lutte contre la pauvreté au cœur de sa politique de développement. Cette volonté s'est manifestée à travers la mise en œuvre des différentes générations du Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD), ex-Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) ayant pour entre autres objectifs, le suivi et l'évaluation des stratégies mises en œuvre pour la réduction de la pauvreté.

La formulation, la mise en œuvre, le suivi ainsi que l'évaluation des politiques et programmes de lutte contre la pauvreté nécessitent de disposer de données statistiques fiables et à jour sur les conditions de vie de la population. Dès lors, la réalisation d'enquête d'envergure nationale comportant des modules qui offrent la possibilité d'avoir une image idoine de la pauvreté devient une exigence pour le pays.

C'est ainsi que l'Institut National de la Statistique a réalisé plusieurs enquêtes qui ont permis au pays de disposer d'un profil de pauvreté à partir duquel les différentes générations du CSLP (et du CREDD) se sont servies dans le cadre de leurs revues. Dans l'ordre chronologique, il s'agit principalement de l'Enquête Malienne sur l'Evaluation de la Pauvreté (EMEP-2001), de l'Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages (ELIM-2003 et 2006) et de l'Enquête par Grappe à Indicateurs Multiples et de dépenses des ménages (MICS-ELIM-2010).

Malgré cette production relativement abondante et régulière, la nécessité d'avoir une production annuelle en vue d'être en phase avec la tenue des revues du CREDD devenait de plus en plus une exigence. Quel dispositif faudrait-il mettre en place pour répondre aux besoins de production capable d'évaluer annuellement la mise en œuvre du CREDD ?

Pour satisfaire cette exigence, l'Institut National de la Statistique, avec l'appui de la Suède a mis en place depuis 2011 un dispositif d'enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP) qui a pour objectif de fournir les informations susceptibles de renseigner les indicateurs permettant de suivre régulièrement les conditions de vie des personnes et des ménages.

Le présent rapport résulte de l'estimation des données consolidées des dépenses de consommation des ménages de la dixième édition (EMOP-2021) et expose l'estimation du niveau des principaux indices de pauvreté enregistrés au niveau national, dans les régions et les milieux de résidence retenus en tant que strates d'analyse (Bamako, Autres villes et Rural)⁵. Des analyses estimatives croisées plus détaillées faisant intervenir les caractéristiques socio démographiques de la population ainsi que le capital économique des ménages par rapport à la possession de biens d'équipements compléteront l'analyse.

Le document est structuré autour de six chapitres. Le premier est relatif à l'estimation de l'analyse des dépenses de consommation des ménages. Le second traite des concepts de la pauvreté. Les caractéristiques de la pauvreté, l'état sanitaire de la population, l'activité en lien avec la pauvreté et d'autres aspects du bien-être sont traités respectivement dans les chapitres trois, quatre et cinq. Le dernier chapitre analyse l'inégalité dans la distribution des dépenses de consommation.

⁵ La pertinence de cette stratification est justifiée par le fait que Bamako influence les résultats du milieu urbain s'il n'est pas traité à part.

BREF APERÇU DE LA METHODOLOGIE DE L'EMOP

La méthodologie de l'EMOP est présentée brièvement dans le tableau ci-dessous. Le développement se trouve dans l'Annexe 1.

Période	Janvier – décembre 2021. Estimation de quatre passages trimestriels
Echantillon	7 398 ménages dans 1 200 sections d'énumération. Sondage stratifié à deux degrés
Echantillon enquêté avec succès	7391 ménages ayant déclaré leurs dépenses de consommation sur au moins trois passages
Taux de réponse des ménages	95,8 %
Imputation	Il a été retenu les ménages présents à au moins 3 passages sur 4. Les dépenses alimentaires, semi-durables et durables ont été estimées pour le passage manquant.
Période de référence	Pour chaque ménage, l'estimation des dépenses alimentaires mesurées quatre fois avec référence aux 7 derniers jours.
	L'estimation des dépenses moins fréquentes mesurées quatre fois avec référence aux 3 derniers mois.
	Les dépenses des biens durables sont mesurées deux fois. Pour ce faire, au premier passage, la question est posée avec référence sur les 12 derniers mois. Au quatrième passage, la référence est le premier passage donc 9 mois. Lors du traitement, nous faisons la somme des dépenses des 12 mois et 9 mois, donc un total de 21 mois. Ainsi, cette dépense est divisée par 21 et ensuite multipliée par 12 pour chaque ménage afin d'estimer la dépense annuelle en bien durable du ménage.

1. DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES

Dans ce chapitre, l'analyse porte sur les niveaux de consommation des ménages, l'estimation des parts des dépenses des principaux produits consommés ainsi que sur les principales fonctions de consommation.

1.1. Les étapes de l'estimation des dépenses du passage 4 de l'EMOP-2021

Après la collecte des données du troisième passage de 2021, une note de service a été signée par le Directeur général de l'Institut National de la Statistique ayant comme objet l'arrêt de toutes les enquêtes statistiques au bénéfice du recensement général de la population et de l'habitat et celui des unités économiques. Les raisons étaient d'utiliser les agents de collecte de l'EMOP des différentes régions du Mali dans le dispositif du dénombrement des recensements. Il a été proposé en 2021 de ne pas faire la collecte des données du quatrième passage. Etant donné que les utilisateurs ont besoins des informations sur les dépenses annuelles de consommation des ménages maliens, qui habituellement regroupaient les dépenses du premier, second, troisième et quatrième passage de l'opération, il fallait trouver des moyens pour estimer les dépenses du quatrième passage. Pour ce faire, les méthodes d'estimation testées avec les dépenses de consommation des données de 2020 ont été reprises avec celles de 2021.

Une méthode utilisant la proportion des dépenses de consommation de chaque produit consommé lors du passage 4 dans l'ensemble des dépenses pour les données de 2021, tandis que la seconde utilisait les dépenses moyennes de chaque produit consommé lors des trois premiers passages (1,2 et 3). A l'issue de ces deux méthodes avec les données de 2020, il a été constaté que l'estimation des dépenses de consommation du quatrième passage en utilisant la méthode des moyennes donne des meilleurs résultats d'où le choix de cette méthode⁶. Par ailleurs, l'estimation des dépenses du quatrième passage en utilisant la régression a été aussi testée mais les résultats n'étaient pas satisfaisants.

Par rapport à la méthode des moyennes, elle est entièrement basée sur les données collectées entre janvier et septembre⁷ 2021. Pour le passage 4 de 2021, chaque ménage est simplement supposé avoir la même dépense moyenne de chaque produit que lors des passages 1,2 et 3.

La constitution de base de consommation du quatrième passage de 2021 a été faite comme suit : i) les bases des dépenses de consommation du premier trimestre (Janvier-Mars 2021), du second trimestre (Avril-Juin 2021) et du troisième trimestre (Juillet-Septembre 2021) ont été harmonisées pour avoir les mêmes noms de variables et chacune de ces bases a été agrégée au niveau ménage ; ii) les trois bases agrégées au niveau ménages ont été par la suite fusionnées et seuls les ménages qui ont déclaré des dépenses lors du premier, deuxième et troisième passage ont été retenus pour la suite de l'estimation par la méthode des moyennes; iii) les bases des dépenses de consommation trimestrielles du premier, second et troisième passage de 2021 ont été fusionnées de nouveau en faisant un ajout par observation et cette dernière base a été fusionnée avec la base dont seuls les ménages des trois passages ont été retenus enfin de sélectionner uniquement les ménages qui ont déclaré des dépenses de consommation lors des trois passages; iv) et enfin, la base ainsi obtenue a été agrégée par grappe, ménage, code produit et mode d'acquisition pour créer les dépenses trimestrielles du passage 4.

-

⁶ On constante que cette méthode est plus semblable aux données des 4ème passage des autres années sans estimations ;

⁷ Le quatrième passage n'a pas été collecté mais estimé

1.2. La consommation des ménages

La dépense de consommation est un bon indicateur de bien-être du ménage à cause de sa stabilité contrairement au revenu. En effet, plus la dépense de consommation par tête du ménage est élevée plus le ménage est supposé satisfaire ses besoins vitaux.

Les dépenses totales annuelles de consommation estimées pour l'ensemble du pays en 2021 sont estimées à 6 135 milliards de F CFA contre 5 711 milliards de FCFA en 2020. 66,3 % des dépenses sont réalisées par les populations du milieu rural où résident environ 75% de la population. Les résultats montrent également qu'en moyenne, un ménage dépense annuellement 2 431 005 FCFA. Quant à la dépense par tête, elle est estimée à 376 210 F CFA et 643 296 FCFA en équivalent adulte. Suivant le sexe du chef de ménage, 367 milliards de F CFA sont dépensés par les ménages dirigés par une femme.

Tableau 1-1: Dépenses annuelles de consommation par type de ménage (FCFA)

Caractéristique socio démographie	Dépenses totales Milliards de FCFA	Dépenses par ménage (FCFA)	Dépenses par tête (FCFA)	Dépenses par équivalent adulte (FCFA)
		Sexe du chef du ménage		
Masculin	5 768	2 440 893	373 758	637 396
Féminin	367	2 285 560	412 271	726 225
	Nivea	u d'instruction du chef du ménage		
Sans instruction	4 257	2 236 287	332 580	609 522
Primaire	1 212	2 742 140	428 261	673 900
Secondaire	436	3 523 689	672 616	913 057
Supérieur	230	4 230 551	805 519	857 936
		Quintile		
Moins nantis	743	1 470 699	109 542	364 231
Quintile 2	916	1 815 217	187 442	428 179
Quintile 3	1 082	2 143 178	267 296	568 695
Quintile 4	1 339	2 653 229	402 097	675 533
Plus nantis	2 056	4 073 357	914 765	1 168 536
		Milieu		
Bamako	1 371	3 855 812	712 967	1 077 705
Autres villes	695	2 807 255	529 697	684 601
Rural	4 069	2 118 800	294 098	553 807
Ensemble	6 135	2 431 005	376 210	643 296

Source: EMOP-2021

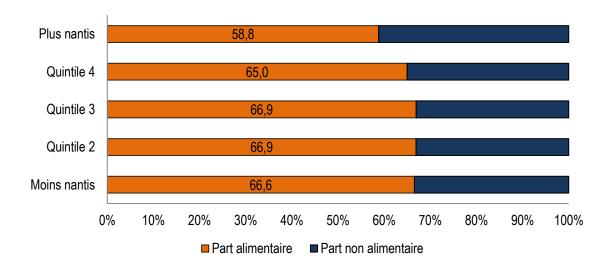
La consommation alimentaire sans autoconsommation est la plus importante des dépenses de consommation quel que soit le niveau de richesse. Elle représente 50,4 % de l'ensemble des dépenses suivie par la consommation non alimentaire sans les loyers (29,7 %). La consommation des biens alimentaires produits par le ménage (l'autoconsommation), est aussi importante, surtout dans les ménages moins nantis. En effet, elle représente 22,0 % de la dépense de consommation totale au sein du groupe des ménages moins nantis. La part de l'autoconsommation décroit du quintile inférieur (moins nantis) au quintile supérieur (plus nantis).

Tableau 1-2: Structure de la consommation annuelle moyenne des ménages par quintile (%)

	Moins nantis	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Plus nantis	Ensemble
Consommation alimentaire sans autoconsommation	44,5	48,3	51,9	53,2	50,8	50,4
Autoconsommation alimentaire	22,0	18,6	15,1	11,8	8,1	13,4
Consommation non alimentaire sans les loyers	26,0	26,2	26,5	28,7	35,0	29,7
Loyer payé y compris les imputations	7,4	6,9	6,6	6,4	6,1	6,5
Consommation totale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Consommation totale en milliards de FCFA	738	911	1 075	1 330	2 045	6 135

La part alimentaire des dépenses est un indicateur pertinent de l'état de bien-être du ménage. Il s'agit de la fonction « Alimentation et boissons non alcoolisées » au niveau du tableau 1-3. Elle s'obtient aussi comme la somme des deux premières lignes du tableau 1-2. Au niveau national, la part alimentaire est 63,8 %. Dans le chapitre 1, la part alimentaire s'analyse comme une mesure complémentaire de la pauvreté. La part des dépenses allouées à l'alimentation baisse du quintile le moins nanti au quintile le plus nanti.

Figure 1-1: Répartition des parts alimentaires et non alimentaires selon le quintile (%)



Source: EMOP-2021

1.3. Allocation des dépenses selon les fonctions de consommation

De façon globale, les ménages maliens mettent un peu plus de la moitié de leurs dépenses dans l'alimentation (57,2 %). Cette part varie d'un maximum de 68,5 % dans la région de Kayes à un minimum de 42,6 % dans le district de Bamako. Autrement dit si les ménages de toutes les autres régions ont mis plus de la moitié de leurs dépenses dans l'alimentation, Bamako en a mis moins de la moitié. Ce résultat est d'autant plus plausible dans la mesure où la grande majorité des ménages aisés réside à Bamako. En effet, selon la théorie économique les ménages les plus aisés effectuent des dépenses de prestige qui se révèlent plus onéreuses que celles allouées à l'alimentation.

En ce qui concerne le logement, il ressort qu'environ 10,0 % des dépenses des ménages sont affectées au logement, suivi dans un ordre important par les habillements et chaussures (9,3 %), les restaurants et hôtels (6,2%).

Tableau 1-3: Part des dépenses par fonction de consommation selon la région (%)

Fonction de consommation	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	68,5	62,2	54,7	61,0	59,7	63,9	60,0	48,5	42,6	57,2
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,3	0,1	0,3	0,5	0,2	0,5	0,4	0,5	0,2	0,3
Articles d'Habillement et Chaussures	9,7	12,2	7,7	8,6	7,1	10,3	11,1	21,8	8,9	9,3
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	5,5	7,4	8,4	8,8	8,3	8,8	10,3	3,9	17,6	10,0
Meubles, Articles de ménages et Entretien	2,2	1,5	2,5	2,0	1,8	1,4	1,1	2,4	1,7	1,9
Santé	2,4	3,5	3,5	2,8	2,6	1,6	3,6	1,7	2,2	2,7
Transport	2,7	3,3	8,0	3,9	3,4	1,2	1,7	10,8	7,6	4,8
Communication	2,2	2,1	3,3	2,4	1,8	1,6	1,2	0,2	4,0	2,6
Loisirs et Cultures	0,4	0,9	0,7	1,3	0,5	1,8	1,0	2,8	1,8	1,1
Enseignements	0,3	0,5	0,5	0,2	0,1	0,0	0,3	0,1	2,5	0,8
Restaurants et Hôtels	3,6	3,8	7,6	4,3	12,8	6,1	5,1	4,5	6,4	6,2
Biens et services divers	2,2	2,4	2,7	4,2	1,7	2,8	4,1	2,8	4,4	3,1
	100	100	100	100	100	100	100	100,0	100,0	100
Montant total en milliards de FCFA	1 006	667	798	770	759	406	270	89	1 370	6 135

Fonctions de consommation et niveau de pauvreté des ménages

Selon les théories économiques, la part des dépenses allouées à l'alimentation diminue lorsque le revenu du ménage croit. L'enquête de 2021, confirme une plus grande affectation des dépenses des ménages pauvres (60,6 %) dans l'alimentation contre 56,4 % pour les ménages non pauvres. La différence est observée sur un grand nombre de fonctions notamment les logements, eau, électricité, gaz et autres combustibles ; les habillements et chaussures et restaurants et hôtels.

Tableau 1-4: Part des dépenses par fonction de consommation selon le niveau de pauvreté des ménages (%)

Fonction	Non pauvre	Pauvre	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	56,4	60,6	57,2
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,3	0,4	0,3
Articles d'Habillements et Chaussures	9,4	9,1	9,3
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	10,2	9,1	10,0
Meubles, Articles de ménages et Entretien	1,8	2,1	1,9
Santé	2,6	3,0	2,7
Transport	4,9	4,1	4,8
Communication	2,7	2,3	2,6
Loisirs et Cultures	1,2	0,7	1,1
Enseignements	0,9	0,2	0,8
Restaurants et Hôtels	6,4	5,7	6,2
Biens et services divers	3,2	2,7	3,1
	100	100	100
Montant total en milliards de FCFA	4 962	1 174	6 135

Source: EMOP-2021

Fonctions de consommation et niveau d'instruction du chef du ménage

Les résultats présentés dans le tableau1-5 montrent que la part des dépenses allouées à l'alimentation diminue lorsque le niveau d'instruction du Chef de ménage augmente. Ainsi, les ménages qui ont un chef de ménage ayant un niveau d'instruction supérieur ont une part alimentaire plus faible (40,8 %) comparativement aux autres niveaux d'instruction. En effet, une grande partie des dépenses de ces ménages sont orientées vers le logement (17,9 %), les transports (8,1 %), articles d'habillement et de chaussures (8,9 %). Les ménages avec un chef sans niveau d'instruction ont des parts de dépenses toutes inférieures à 10 % pour toutes les autres fonctions sauf la fonction alimentation où la part est plus élevée (60,0 %).

Tableau 1-5: Part des dépenses par fonction de consommation selon le niveau d'instruction du chef du ménage (%)

Fonction de consommation	Sans instruction	Primaire	Secondaire	Supérieur	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	60,0	54,1	47,9	40,8	57,2
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,3	0,4	0,2	0,2	0,3
Articles d'Habillement et Chaussures	9,5	8,7	9,3	8,9	9,3
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	8,5	11,7	14,8	17,9	10,0
Meubles, Articles de ménages et Entretien	1,9	1,9	2,0	1,9	1,9
Santé	2,8	2,7	2,2	1,8	2,7
Transport	4,2	5,4	6,8	8,1	4,8
Communication	2,3	2,9	4,1	4,2	2,6
Loisirs et Cultures	0,9	1,2	1,9	1,9	1,1
Enseignements	0,5	1,0	1,8	3,0	0,8
Restaurants et Hôtels	6,2	6,4	5,5	7,1	6,2
Biens et services divers	2,9	3,5	3,6	4,1	3,1
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Montant total en milliards de FCFA	4 257	1 212	436	230	6 135

Source: EMOP-2021

Fonctions de consommation et taille des ménages

Le tableau ci-dessous montre que la part des dépenses alimentaires augmente avec la taille du ménage. Cette part est de 53,1 % pour les ménages d'une à 3 personnes et de 60,5 % pour les ménages de 16 personnes ou plus.

En ce qui concerne les dépenses de logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles, leur part diminue avec la taille du ménage. C'est ainsi qu'elles sont estimées à 12,8 % pour les ménages d'une à trois personnes et 5,7 % pour les ménages de 16 personnes ou plus.

Tableau 1-6: Part des dépenses par fonction de consommation selon la taille de ménage (%)

Fonction de consommation	1-3 pers	4-7 pers	8-10 pers	11-15 pers	16+ pers	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	53,1	56,8	56,9	57,4	60,5	57,2
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,3	0,3	0,3	0,2	0,3	0,3
Articles d'Habillement et Chaussures	10,2	9,2	9,1	9,2	9,9	9,3
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	12,8	11,4	10,5	8,7	5,7	10,0
Meubles, Articles de ménages et Entretien	1,9	1,8	1,8	2,1	1,9	1,9
Santé	1,9	2,5	2,6	3,1	3,2	2,7
Transport	4,6	4,3	4,7	5,4	5,5	4,8
Communication	3,0	2,6	2,6	2,7	2,5	2,6
Loisirs et Cultures	1,3	1,3	1,0	1,0	0,9	1,1

Fonction de consommation	1-3 pers	4-7 pers	8-10 pers	11-15 pers	16+ pers	Ensemble
Enseignements	0,3	0,8	0,8	0,7	1,0	0,8
Restaurants et Hôtels	6,4	5,8	6,7	6,8	6,1	6,2
Biens et services divers	4,1	3,4	3,1	2,8	2,5	3,1
	100	100	100	100	100	100
Montant total en milliards de FCFA	416	2347	1313	1171	888	6 135

1.4. Le poids des principaux produits alimentaires consommés

De tous les produits alimentaires consommés, Le riz occupe la première place dans les dépenses de consommation des ménages avec 19,4 % du poids des dépenses alimentaires totales. Le riz est suivi par le mil (8,7 % des dépenses alimentaires) et la viande de bœuf fraiche 5,6 %. Les autres produits alimentaires non cités représentent 2,5 % des dépenses alimentaires.

Tableau 1-7: Le poids des principaux produits alimentaires consommés

Produits	Montant (Millions de FCFA)	Part alimentaire (%)	Part cumulée (%)
Riz	680 104	19,4	19,4
Mil	304 138	8,7	28,0
Viande de bœuf fraîche	197 308	5,6	33,6
Sucre	184 920	5,3	38,9
Maïs en grain crus	150 151	4,3	43,2
Poissons fumés, sèches, salés	147 916	4,2	47,4
Huile d'arachide	126 918	3,6	51,0
Sorgho	124 306	3,5	54,6
Thé	113 875	3,2	57,8
Poissons frais	106 870	3,0	60,8
Pain	103 186	2,9	63,8
Autres produits alimentaires non cités	86 716	2,5	66,2
Poulet	80 749	2,3	68,5
Viande de mouton ou de chèvre fraîche	80 157	2,3	70,8
Lait en poudre	78 512	2,2	73,1
Oignon frais	73 369	2,1	75,2
Pâtes alimentaires	61 405	1,7	76,9
Pâte d'arachide	61 176	1,7	78,6
Tubercules et plantain	58 652	1,7	80,3
Haricots secs	53 862	1,5	81,8
Cube (Maggi, Jumbo etc.)	53 303	1,5	83,4
Arachide décortiquée	47 014	1,3	84,7
Fruits (banane, orange, mangue)	44 137	1,3	86,0
Beignets, Galettes	40 797	1,2	87,1
Gombo (frais et secs)	36 711	1,0	88,2
Tomate fraiche	30 905	0,9	89,0
Soumbala (moutarde africaine)	30 237	0,9	89,9
Lait frais local	30 126	0,9	90,8

Produits	Montant (Millions de FCFA)	Part alimentaire (%)	Part cumulée (%)
Beurre de karité	28 533	0,8	91,6
Farine (maïs, mil, blé, sorgho)	28 041	0,8	92,4
Feuilles locales (baobab, poron, patate, haricot, oseille, épinard etc.)	26 870	0,8	93,1
Sel	21 642	0,6	93,8
Boisson gazeux/Jus de fruits	19 224	0,5	94,3
Lait caillé, yaourt	18 982	0,5	94,8
Concentré de tomate	18 623	0,5	95,4
Piment	17 868	0,5	95,9
Café	16 042	0,5	96,3
Ail	15 207	0,4	96,8
Choux	12 694	0,4	97,1
Salades	12 066	0,3	97,5
Miel	11 961	0,3	97,8
Œufs	11 536	0,3	98,2
Aubergine, courge	10 323	0,3	98,4
Poivrons	9 823	0,3	98,7
Dattes	9 279	0,3	99,0
Fonio	9 244	0,3	99,3
Eau en bouteille et /ou en sachet	8 287	0,2	99,5
Concombre	7 922	0,2	99,7
Citrons	6 193	0,2	99,9
Gingembre	3 865	0,1	100,0
Total	3 511 742	100,0	

Tableau 1-8: Les dix produits⁸ non-alimentaires les plus achetés par milieu

Dépenses totales, millions de FCFA	
Bamako	
Loyers	123 988
Habillement	112 043
Essence, autres combustibles (pour le transport) et lubrifiants	72 553
Electricité	43 482
Services d'appel téléphonique (portable)	42 919
Combustibles solides (charbon, bois, etc.)	39 981
Enseignement (frais de scolarité et de prise en charge de l'enfant)	32 523
Médicaments et produits et équipements thérapeutiques	20 449
Bus et taxi (tous les membres du ménage)	20 401
Autres cadeaux reçus	17 722
Autres villes	
Habillement	58 878
Loyers	42 684
Essence, autres combustibles (pour le transport) et lubrifiants	15 336
Services d'appel téléphonique (portable)	13 206
Combustibles solides (charbon, bois, etc.)	11 349
Electricité	10 656
Médicaments et produits et équipements thérapeutiques	9 685
Autres cadeaux reçus	6 974
Chaussures et réparation	6 935
Articles ménagers non durables (savon, produits de nettoyage et d'entretien etc.)	6 827
Rural	
Habillement	318 433
Loyers	232 615
Essence, autres combustibles (pour le transport) et lubrifiants	84 830
Médicaments et produits et équipements thérapeutiques	83 165
Services d'appel téléphonique (portable)	67 275
Autres cadeaux reçus	47 265
Chaussures et réparation	46 718
Articles ménagers non durables (savon, produits de nettoyage et d'entretien etc.)	45 627
Maintenance et réparation des véhicules, vélos, mc (incl. les pièces détachées)	32 616
Combustibles solides (charbon, bois, etc.)	29 764

_

⁸ Loyers : y compris le loyer imputé aux ménages propriétaires. Habillement : y compris les habillements des fêtes et cérémonies

2. MESURE ET ANALYSE DE LA PAUVRETE

La notion de bien-être recouvre plusieurs définitions et concepts. Ce rapport traite d'abord de ce qui est généralement défini comme la pauvreté, à savoir le fait pour un ménage ou une personne de ne pas disposer des ressources ou des compétences nécessaires pour satisfaire ses besoins essentiels (Aline Coudouel, Jesko S. Hentschel et Quentin T. Wodon; 2002). Cette définition se fonde sur une comparaison des niveaux de revenus, de consommation, d'éducation et de certains autres attributs des personnes. Comme énoncé dans l'introduction, l'EMOP se réfère aux dépenses de consommation pour évaluer la pauvreté dans sa dimension monétaire. Certains autres aspects du bien-être en lien avec la pauvreté monétaire sont présentés dans le chapitre 4. D'autres aspects de la pauvreté liés aux conditions de vie des ménages tels que l'éducation, la santé, l'emploi ainsi que ceux relatifs à la pauvreté subjective ont été présentés dans les rapports de passage.

2.1. Concepts et mesures de la pauvreté

Dans la littérature, trois éléments sont requis dans le calcul d'une mesure de la pauvreté. De prime abord il y a lieu de choisir l'indicateur le mieux adapté à la mesure du bien-être qui peut être le revenu ou les dépenses de consommation. Ensuite, il convient de déterminer une ligne de pauvreté, c'est-à-dire un seuil en dessous duquel un ménage ou une personne déterminée(e) sera considéré(e) comme pauvre. En dernier lieu, il est nécessaire de sélectionner des indices en l'occurrence ceux de Foster, Greer et Thorbecke (FGT) (voir les Définitions des concepts clés, p.18) qui servent à mesurer la pauvreté.

L'EMOP en collectant les informations sur la consommation des ménages, s'est intéressée à trois types de dépenses qui couvraient pratiquement l'ensemble des mouvements pour lesquels les mêmes ménages étaient amenés à effectuer des dépenses sur les 4 passages. Il s'agissait essentiellement des dépenses rétrospectives sur :

- Les sept derniers jours en ce qui concerne les produits alimentaires de base ou essentiels ;
- Les trois derniers mois sur les produits non alimentaires dont les dépenses sont moins fréquentes (semi-durables);
- Les dépenses des douze derniers mois qui ont été captées seulement au premier et au dernier passage (biens durables).

La valeur de ces dépenses était captée sous forme d'achat, d'autoconsommation ou de cadeaux reçus.

2.2. Détermination des seuils de pauvreté et déflateurs spatiaux

Dans la littérature, on retient qu'au Mali les estimations de la pauvreté en 2001 ont été construites selon une variante de la méthode dite de l'énergie nutritive (DNSI, 2004).

L'approche a consisté à calculer un seuil alimentaire de pauvreté selon cette méthode (en réalisant une correspondance statistique entre la consommation énergétique et la dépense alimentaire), et à rajouter au seuil de pauvreté alimentaire ainsi obtenu une estimation des besoins non-alimentaires. La Banque mondiale en utilisant les mêmes données de l'EMEP, a recalculé un autre seuil sur la base du coût des besoins de base.

En 2006, le seuil de pauvreté a tout simplement été obtenu en appliquant l'inflation (9,65 %) entre 2001 et 2006 au seuil de 2001 calculé par la Banque Mondiale. En 2010, le seuil de pauvreté a été estimé à nouveau en tenant compte de l'évolution du coût de la vie entre les ELIM 2006 et 2010 sur la base de la

ligne de pauvreté établie en 2006. En 2010, les taux d'inflation séparés pour le seuil alimentaire et le seuil non-alimentaire ont été calculés.

En 2011, pour rester cohérent dans l'application des approches méthodologiques afin d'assurer la comparabilité dans le temps entre les résultats de la série des opérations ayant servi à l'analyse de la pauvreté, la même démarche a été adoptée c'est-à-dire procéder à l'actualisation des deux composantes du seuil de pauvreté de l'ELIM 2010 pour déterminer celui de l'EMOP 2011. Ainsi, les calculs effectués ont permis d'avoir un seuil de pauvreté global estimé à 171 810 FCFA par tête et par an.

A partir de l'EMOP 2013, pour tenir compte des différences de prix entre les années, le seuil de pauvreté a été obtenu en actualisant celui de 2011 par le rapport des Indices Harmonisés de Prix à la Consommation (IHPC)⁹. Cela consiste pour une année (n), de multiplier le seuil de l'année (n-1) par le rapport des Indices Harmonisés de Prix à la Consommation (IHPC) entre l'année (n) et l'année (n-1).

Concernant le seuil de pauvreté de 2021, il a été obtenu en estimant le seuil calculé lors de l'édition précédente (2020) dans l'Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages (EMOP), par la méthode du rapport des indices IHPC entre les deux années.

Le seuil de pauvreté monétaire de 2021 a été obtenu par la méthode classique de l'EMOP qui permet de fournir des éléments nécessaires à l'évaluation de la pauvreté. Il s'agit des informations sociodémographiques (composition du ménage, éducation, etc....), des caractéristiques du logement, de la possession des biens durables, d'accès aux infrastructures de base. Elles collectent aussi des informations suffisantes pour l'estimation des dépenses totales de consommation pour chaque ménage. Celles-ci couvrent à la fois les dépenses alimentaires et non alimentaires. Les produits alimentaires et non alimentaires peuvent être achetés par les ménages ou acquis d'une autre manière (autoconsommation, cadeaux reçus).

L'approche utilisée pour le calcul du seuil de pauvreté dans l'enquête EMOP est semblable à celle de l'enquête EMEP en 2001, c'est-à-dire l'approche du coût des besoins de base. La construction du seuil passe par deux étapes : construire un seuil alimentaire, puis un seuil non alimentaire et ensuite faire la somme des deux. Le seuil alimentaire est déterminé par la valorisation d'un panier de biens alimentaires. Le panier retenu est la liste des produits correspondant à 85% de la consommation alimentaire des ménages ayant une dépense par tête comprise entre les 3ème et 8ème décile. Le seuil non alimentaire est une combinaison du seuil alimentaire.¹⁰

Ainsi le seuil de pauvreté utilisé à l'EMOP 2021 correspond au seuil national de pauvreté calculé par l'enquête EMOP de 2020 actualisé par le rapport des indices cités plus haut.

Le seuil obtenu pour l'EMOP 2021 est de 186 221 FCFA.

L'ampleur de la pauvreté mesurée par son incidence, c'est-à-dire, la proportion d'individus pauvres dans la population, est estimée à 44,6 % au niveau national en 2021.

Dans l'ensemble, l'incidence de la pauvreté en 2021 est estimée à 44,6 % contre 41,9 % en 2020, soit une variation de 2,7 %. D'une part, il nous est revenu de constater qu'à la suite des estimations que les deux chiffres partagent le même intervalle de confiance ce qui prouve que la différence statistique entre

Résultats annuels de l'EMOP-2021

⁹ L'indice IHPC représente le niveau général des prix à la consommation (base 100 : année 2014). L'indice est déterminé pour les régions de Kayes, Sikasso, Mopti, Gao et Bamako. Les valeurs utilisées pour l'actualisation sont celles de l'indice au niveau national.

¹⁰ Voir la méthodologie en annexe 1 (point 6) pour plus de détails.

l'incidence de 2020 et celle de 2021 est nulle. La conséquence logique qu'on pourrait tirer de ce constat est que la variation observée entre les deux années serait due à une fluctuation d'échantillonnage¹¹. D'autre part, la pauvreté lorsqu'elle gagne une population, elle sévit de manière structurelle. Contrairement aux phénomènes conjoncturels qui dans la plupart des cas sont soumis à l'influence des variations saisonnières, la réduction de la pauvreté s'opère progressivement avec la conjonction de plusieurs facteurs de développement dans un contexte favorable à la bonne gouvernance. Pour bien mesurer la pauvreté et bien apprécier et évaluer les progrès, il serait donc pertinent de l'observer sur une période relativement longue d'environ cinq (5 ans).

Par ailleurs, entre 2016 et 2021, on observe une diminution de la pauvreté malgré le contexte particulièrement difficile (respectivement 46,8% à 44,6%). Si nous nous intéressons à la baisse du taux de pauvreté au cours des cinq dernières années y compris les effets de la crise qu'a vécue le pays à partir de 2012, nous remarquons que cette diminution serait imputable aux soutiens apportés par le gouvernement et ses partenaires dans le renforcement des capacités de résilience et de relèvement économique, en particulier dans les régions directement affectées par la crise. Même si les conditions de vie des populations semblent s'être quelque peu détériorées, globalement l'indicateur semble résister aux crises à travers une forte capacité de résilience de la population.

Tableau 2-1: Evolution des seuils et incidences de pauvreté

	0 " 1		Intervalle de d	confiance à 95%	Incidence de la
Années de référence	Seuils de pauvreté (FCFA)	Incidence de la pauvreté (%)	Borne inf.	Borne sup.	pauvreté sans les régions du Nord
EMEP 2001	136 000	55,6	53,1	58,02	57,9
	Actualisation	à partir du seuil	de l'EMEP 2001		
ELIM 2006	149 000	47,6	45,5	49,6	49,1
ELIM 2009-10	165 000	43,7	42	45,2	45
EMOP 2011	172 000	45,6	43,3	47,5	45,9
EMOP 2013	174 000	47,1	44,9	49,3	47,1
EMOP 2014	175 000	46,9	45	48,7	48
EMOP 2015	177 000	47,2	45,4	49,1	48,3
EMOP 2016	175 000	46,8	44,9	48,6	48,1
EMOP 2017	178 343	44,9	43,1	46,7	46
EMOP 2018	181 201	43,8	41,9	45,8	44,9
EMOP 2019	177 307	42,0	55,5	60,5	43,8
EMOP 2020	179 327	41,9	39	44,8	43,7
EMOP 2021	186 221	44,6	41,2	47,9	46,6

*EMOP 2013 sans les trois régions du nord (Gao, Tombouctou et Kidal)

*EMOP 2014 à 2018 sans la région de Kidal

Source: EMEP 2001, ELIM 2006, MICS/ELIM2009, EMOP 2011-2021

Résultats annuels de l'EMOP-2021

37

Désigne la variabilité des résultats provenant de la prise d'échantillon. Plus la taille des échantillons est grande, moins il y a de fluctuation due à l'échantillonnage.

2.3. Unité d'analyse

L'unité d'analyse la plus petite à laquelle s'applique la théorie de l'analyse de la pauvreté serait l'individu. Mais ce choix se révélerait peu pratique étant donné la nature contraignante des indicateurs de bien-être qui sont généralement admis pour mesurer la pauvreté (Angèle Soliz, Luis Alejandro, juin 1999). En effet, si la consommation est jugée adéquate pour mesurer le bien-être d'une personne puisque tous les individus effectuent des dépenses de consommation, cependant, force est de s'en convaincre qu'il y a des dépenses, comme celles du logement ou d'électricité qui sont difficiles à individualiser. Aussi, une des raisons déterminantes est peut-être le fait que des données sur la consommation individuelle ne sont pas toujours disponibles dans la plupart des cas ; les enquêtes sur la consommation se réalisant usuellement au niveau du ménage. En outre ces biens font l'objet d'économie d'échelle.

Il s'agit d'un choix pertinent, puisque des dépenses telles que le logement, l'alimentation, et les factures d'eau ou d'électricité sont communes au ménage tout entier étant donné qu'on ne dispose pas en général de données pour chaque individu composant le ménage.

Cependant, si le ménage est considéré comme unité d'analyse, les principaux résultats relatifs aux indices de pauvreté se réfèrent aux individus.

3. CARACTERISATION DE LA PAUVRETE

3.1. Analyse régionale et spatiale de la pauvreté

L'ampleur de la pauvreté mesurée par son incidence c'est-à-dire la proportion d'individus pauvres dans la population, est estimée à 44,6 % au niveau national en 2021.

Les résultats de l'enquête révèlent une incidence de la pauvreté estimée à 15,9 % à Bamako contre respectivement 21,2 % et 51,0 % dans les autres villes et en milieu rural. L'incidence de pauvreté à Bamako est passée de 3,5 % en 2020 à 15,9% en 2021, cette hausse du taux à Bamako s'explique en général par les opportunités d'emploi ainsi que le niveau de vie élevé dans cette zone. On observe la même tendance au niveau de la profondeur aussi bien que de la sévérité c'est-à-dire qu'il y a plus d'efforts à fournir en termes de ressources pour réduire la pauvreté dans les autres villes et en milieu rural qu'à Bamako.

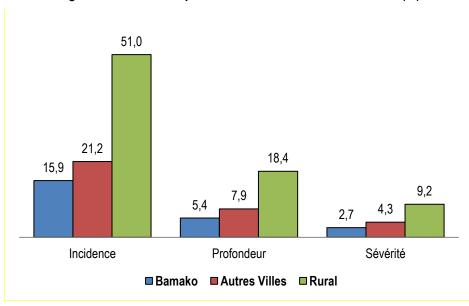


Figure 3-1: Indices de pauvreté selon le milieu de résidence (%)

Source: EMOP-2021

La présentation des résultats par région montre que l'ampleur de la pauvreté est la plus élevée à Koulikoro, Sikasso, et Ségou avec des incidences respectives de 66,1 %, 59,6 % et 52,4 %.

Concernant la profondeur et la sévérité, elles sont également plus élevées à Sikasso, Koulikoro et Ségou traduisant ainsi une inégalité dans la distribution des dépenses de consommation qui servent à mesurer le niveau de bien-être.

Région	Incidence	Profondeur	Sévérité
Kayes	35,3	11,9	5,4
Koulikoro	66,1	24,3	11,7
Sikasso	59,6	25,5	14,5
Ségou	52,4	18,9	9,9

Tableau 3-1: Indices de pauvreté par région (%)

Région	Incidence	Profondeur	Sévérité
Mopti	37,6	10,6	4,4
Tombouctou	14,5	2,9	0,9
Gao	37,4	10,1	3,6
Kidal	1,7	0,2	0,0
Bamako	15,9	5,4	2,7
Ensemble	44,6	16,1	8,1

La profondeur, c'est-à-dire le déficit moyen des dépenses par tête des pauvres par rapport au seuil de pauvreté est estimé à 16,1 % pour l'ensemble du pays.

Les résultats montrent une corrélation positive entre l'incidence de la pauvreté et sa profondeur observées dans les régions.

La sévérité de la pauvreté qui tient compte non seulement de l'écart séparant les pauvres du seuil de pauvreté, mais aussi de l'inégalité entre les pauvres, s'élève à 8,1 %. Elle est plus prononcée à Sikasso, Koulikoro, Ségou et Gao.

L'incidence (taux) de la pauvreté c'est-à-dire la proportion de la population malienne qui n'arrive pas à dépenser 186 221 FCFA nécessaire pour satisfaire ses besoins de base, est estimée à 44,6 % en 2021 contre 41,9 % en 2020.

L'augmentation de l'incidence de pauvreté pourrait être expliquée par l'impact des crises sécuritaire et sanitaire auxquelles le Mali fait face. Depuis une décennie, la situation sécuritaire a entrainé des déplacements de population et a conduit à accentuer la vulnérabilité de nombreux ménages. En effet, les actes de criminalité et de violence se sont étendus aux régions agricoles en particulier les régions de Mopti et plus récemment les régions à fortes potentialités agricoles dont Ségou et dans une moindre mesure Koulikoro et Sikasso. La pandémie de coronavirus a entrainé des pertes temporaires ou définitifs d'emplois ayant conduit à des pertes de revenus (Cf. rapports d'enquêtes téléphoniques sur l'impact socioéconomiques de la pandémie de coronavirus). A cela, s'est ajoutée la mauvaise campagne agricole notamment la production céréalière de 2020-2021 estimée à 9 266 073 tonnes, soit une baisse de 10,5% par rapport à la campagne 2020¹² ayant abouti en partie à l'inflation observée entre 2020 et 2021 (0,5% en 2020 à 3,9% en 2021)¹³. La conjugaison de tous ces facteurs a contribué à dégrader la situation socioéconomique des ménages et des populations à travers notamment la perte de leur pouvoir d'achat. De surcroît, la pauvreté étant mesurée par les dépenses de consommation, les ménages pourraient avoir été tentés de réduire leurs dépenses, notamment alimentaires, pour faire face à la baisse du pouvoir d'achat liée en particulier à la mauvaise campagne agricole et la hausse des denrées alimentaires et aux pertes de revenus en raison de la COVID-19.

Résultats annuels de l'EMOP-2021

 $^{^{12}}$ CELLULE DE PLANIFICATION ET DE STATISTIQUE SECTEUR DEVELOPPEMENT RURAL, PRODUCTIONS DES RECOLTES_CAMPAGNE 2020/2021

¹³ Comptes Nationaux, INSTAT

Le District de Bamako semble avoir été plus touché par les pertes d'emploi et de revenus liées à la survenue de la pandémie. C'est ce qui peut expliquer la hausse du niveau de pauvreté à Bamako où l'incidence de la pauvreté passe de 3,5% en 2020 à 15,9% en 2021.

La pauvreté a baissé dans la région de Sikasso. Elle est passée de 70,2% en 2020 à 59,6% soit une baisse de 10,6 points. Cela peut être expliqué par forte potentialité agricole de la région couplée aux changements progressifs dans les habitudes alimentaires constatés par exemple dans la prévalence de la malnutrition aigüe sévère chez les enfants de 6 à 59 mois qui est passé de 1,0 à 0,6% entre 2020 et 2021¹⁴.

On constate une légère baisse de l'incidence de pauvreté dans la région de Mopti qui pourrait s'expliquer par la dégradation de la situation sécuritaire dans cette région où les attaques et les actes de violences ont récemment pris de l'ampleur entrainant des déplacements massifs de populations abandonnant leurs champs et leurs activités

L'incidence de la pauvreté dans la région de Kayes est de 35,3 % en 2021. Cette incidence était de 17,5 % en 2020 (soit un écart de pourcentage de 17,8). Ce résultat pourrait s'expliquer par l'arrêt de certaines zones d'exploitation artisanale et incontrôlée de l'or par les autorités du Mali. Cette situation pourrait avoir été accentuée par la pandémie car la plupart des populations de cette région restent dépendantes des transferts de fonds des migrants internationaux qui pourraient eux aussi avoir été affectés par les confinements successifs notamment en Europe.

Résultats annuels de l'EMOP-2021

¹⁴ ENQUÊTE NUTRITIONNELLE ANTHROPOMETRIQUE ET DE MORTALITE RETROSPECTIVE (SMART)

TOMBOUCTOU

KIDAL

KAYES

KOULIKORO

SEMMAKO

SIKASSO

11,7 - 14,6

14,6 - 27,5

27,5 - 40,3

40,3 - 53,2

53,2 - 66,1

Figure 3-2: Incidence de la pauvreté selon la région (%)

66,8 57,8 50,9 52,0 50,6 51,0 28,5 33,8 26,4 24,8 21,2 Bamako

Autres villes

Rural

Figure 3-3: Evolution de l'incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence (%)

Sources: EMEP-2001 ELIM-2006, EMOP-2011, EMOP-2021

■2001 ■2006 ■2011 ■2019 ■2020 ■2021

Tableau 3-2: Evolution de l'incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence (%)

Séries d'enquête	Bamako	Autres villes	Rural	Ensemble
2001	17,6	28,6	66,8	55,6
2006	7,9	34,1	57,8	47,6
2009	9,6	32	51,2	43,7
2011	10,7	47,7	51,1	45,6
2014	11,1	46,6	52,8	46,9
2015	11,2	47,7	53,1	47,2
2016	7,4	36,9	55,2	46,8
2017	4,7	32,9	53,6	44,9
2018	4,1	24,6	54,1	43,8
2019	3,8	26,4	52,0	42,3
2020	3,5	24,8	50,6	41,9
2021	15,9	21,2	51,0	44,6

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, MICS/ELIM 2009, EMOP-2011, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020 et 2021.

3.2. L'effort d'investissement

L'effort d'investissement est calculé pour appréhender l'écart entre la ligne de pauvreté et les dépenses par tête des pauvres. Il permet d'estimer l'aide financière à apporter aux pauvres pour les sortir de leur situation de pauvreté. Le tableau 3-3 donne l'effort d'investissement en montant moyen et total des aides par région et par milieu de résidence.

Dans l'ensemble l'effort d'investissement est estimé à 662,94 milliards de FCFA. Comme pour l'incidence de la pauvreté, l'effort est plus important à Sikasso (30,13 %) et plus faible à Kidal (0,01 %) et Tombouctou

(0,79%). En général, plus le nombre de pauvre est important, plus l'investissement à apporter est conséquent.

Le montant de l'écart moyen qui correspond au rapport entre la somme des écarts et le nombre de pauvres est de 67 221 F CFA dans l'ensemble.

Tableau 3-3: Effort d'investissement (en milliards de FCFA) par région et par milieu de résidence

	Ecart tota	ıl	Ecart						
	Montant	%	moyen						
Région									
Kayes	62 676								
Koulikoro	160,42	24,20	68 370						
Sikasso	199,75	30,13	79 610						
Ségou	120,99	18,25	67 052						
Mopti	60,34	9,10	52 629						
Tombouctou	5,22	0,79	36 858						
Gao	16,30	2,46	50 334						
Kidal	0,03	0,01	17 134						
Bamako	26,00	3,92	63 494						
	Milieu de résid	dence							
Urbain	51,74	7,80	66 448						
Rural	611,20	92,20	67 287						
Total	662,94	100	67 221						

Source: EMOP-2021

3.3. Caractéristiques sociodémographiques et pauvreté

La pauvreté est le fait pour un ménage ou une personne de ne pas disposer de ressources pour faire face à ses besoins essentiels. En effet, elle se caractérise par un manque d'utilité dans les divers domaines de la vie tels que l'éducation, la santé, le logement, l'emploi, etc. Pour bien cibler les pauvres, il est indispensable d'avoir une masse d'informations à travers lesquelles ils sont identifiés. En d'autres termes il faut identifier certaines caractéristiques propres aux personnes et aux ménages pauvres tels que le sexe, le niveau d'éducation, le statut dans l'emploi et la taille du ménage. En outre, si un ménage est pauvre, tous les individus de ce ménage sont pauvres. Les indices de pauvreté se réfèrent aux individus, et non au ménage. Le pourcentage de ménage pauvre peut donc être différent du pourcentage des individus pauvres dans chaque zone.

La taille du ménage c'est-à-dire le nombre de personnes vivant quotidiennement ensemble dans le ménage est un élément qui contribue à augmenter les besoins de consommation du ménage. Ainsi, si les ressources disponibles pour faire face aux besoins essentiels de tous les membres du ménage ne sont pas abondantes, alors le risque de basculer dans la pauvreté s'élève. L'enquête révèle une corrélation positive entre la taille des ménages et l'incidence de la pauvreté. L'analyse des résultats indique que l'ampleur de la pauvreté est plus élevée dans les ménages de seize (16) personnes ou plus (50,9 %) contre 48,6 % chez les ménages ayant un effectif compris entre 1 à 3 personnes.

50,9 48,6 46,5 39,7 39,9 21,0 17,8 17,0 13,6 14,0 11.7 8,7 8,1 7,1 6,6

Figure 3-4: Indices de pauvreté selon la taille du ménage (%)

Profondeur

■ 8-10 pers

■ 11-15 pers

Sévérité

■ 16+ pers

Incidence

■ 1-3 pers

■ 4-7 pers

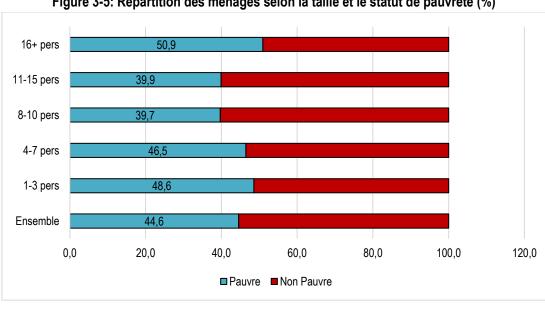


Figure 3-5: Répartition des ménages selon la taille et le statut de pauvreté (%)

Source: EMOP-2021

L'analyse des résultats estimatifs de l'EMOP-2021 montre que l'incidence de la pauvreté est moins élevée dans les ménages dirigés par les femmes. Parmi les individus qui vivent dans un ménage dirigé par un homme, 44,7 % d'entre eux sont pauvres et que parmi les individus dans un ménage dirigé par une femme, 42,6 % d'entre eux sont pauvres. Ces ménages dirigés par les femmes sont plus souvent localisés en milieu urbain par rapport à l'ensemble et la taille de ces ménages est plus petite que la taille moyenne.

Tableau 3-4: Indices de pauvreté selon le sexe du chef du ménage (%)

Sexe du CM	Incidence	Profondeur	Sévérité
Masculin	44,7	16,0	8,0
Féminin	42,6	17,6	9,8
Ensemble	44,6	16,1	8,1

3.4. Caractéristiques socioculturelles et pauvreté

Le niveau d'éducation d'un individu est une caractéristique fondamentale qui explique beaucoup de choses. Une bonne éducation donne la chance d'échapper à la pauvreté, de trouver un emploi, d'améliorer ses conditions de vie et de faire des choix. L'éducation est l'un des leviers les plus efficaces pour atteindre les Objectifs du Développement Durables (ODD). Le niveau de bien-être d'un ménage ou des individus qui y vivent peut donc à juste titre s'apprécier à travers celui de son chef. Contrairement à la taille, l'enquête révèle une corrélation négative entre le niveau d'instruction du chef de ménage et l'incidence de la pauvreté (12,2 % contre 47,0 %) respectivement pour un niveau d'éducation équivalent à celui du supérieur comparé à celui qui est sans niveau d'instruction au sens de l'enquête c'est-à-dire celui qui n'a jamais été à l'école ou qui s'est arrêté au niveau de la maternelle.

47.0 40,1 32,3 17,0 14,8 12,2 9.8 8,6 7,6 5,4 4,3 2,9 Incidence Profondeur Sévérité ■ Sans Instruction ■ Primaire ■ Secondaire ■ Supérieur

Figure 3-6: Indices de pauvreté selon le niveau d'instruction du chef du ménage (%)

Source: EMOP-2021

Parmi les caractéristiques individuelles, l'alphabétisation est un des facteurs fortement liés à la pauvreté. Même si le taux d'alphabétisation n'est pas très élevé au Mali, force est de constater qu'il a connu une croissance considérable entre 2001 (21,3 %) et 2021 (29,1 %). Quel que soit l'année, l'alphabétisation est plus répandue chez les hommes comparativement aux femmes.

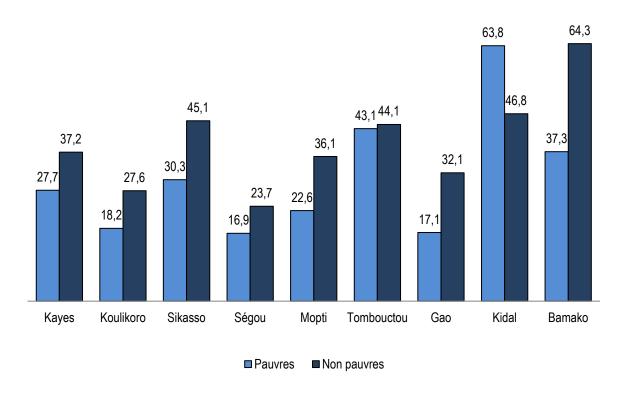
Tableau 3-5: Evolution du taux d'alphabétisation des personnes de 15 ans et plus par sexe (%)

Année	Masculin	Féminin	Ecart	Ensemble
2001	30,7	12,7	18,0	21,3
2006	34,9	18,2	16,7	26,2
2009	41,6	18,8	22,8	29,4
2011	43,1	24,6	18,5	33,4
2013	47,5	24,1	23,4	35,2
2014	41,5	21,5	20,0	31,0
2015	45,1	22,2	22,9	33,1
2016	41,4	21,6	19,8	31,0
2017	44,8	24,6	20,2	34,3
2018	46,2	25,7	20,5	35,5
2019	43,9	24,5	19,4	33,8
2020	42,3	23,6	18,7	32,4
2021	39,3	20,1	19,2	29,1

Source: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP-2011, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018; 2019, 2020 et 2021

On constate que dans toutes les régions à l'exception de Kidal et de Ségou, les pauvres sont moins alphabétisés que les non pauvres avec des écarts plus ou moins prononcés selon ces régions concernées.

Figure 3-7: Taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par région selon le niveau de pauvreté (%)



^{*}L'effectif des pauvres alphabétisés à Kidal est très faible, tous les pauvres de 15 ans ou plus sont alphabétisés.

Comme on pouvait s'y attendre, le taux d'alphabétisation est plus élevé dans les villes que dans les campagnes, et plus bas parmi les pauvres.

37,3

33,2

24,7

22,0

Bamako

Autres Villes

Rural

Pauvre

Non pauvre

Figure 3-8: Taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par milieu selon le niveau de pauvreté (%)

Source: EMOP-2021

Le taux d'alphabétisation est plus élevé dans les ménages où la situation financière est meilleure. En effet, les ménages nantis ont plus de possibilités à supporter les coûts liés à la scolarisation.

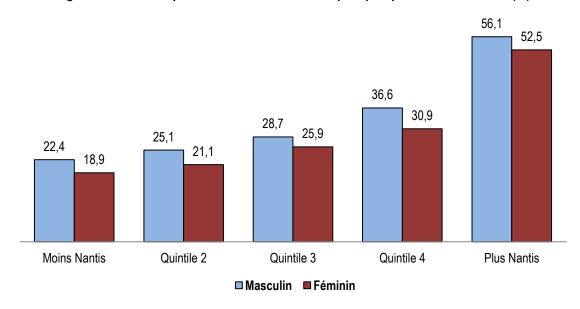


Figure 3-9: Taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par quintile selon le sexe (%)

Source: EMOP-2021

Parmi les personnes âgées de 15 à 24 ans, le taux d'alphabétisation des pauvres est estimé à 29,2 % soit 23,8 % chez les femmes contre 34,6 % pour les hommes. Cette disparité entre les hommes et les femmes pauvres doit inciter des actions pour réduire cet écart dans la mesure où le taux d'alphabétisation est considéré comme un indicateur stratégique de lutte pour la réduction de la pauvreté.

Tableau 3-6: Alphabétisation parmi les personnes âgées de 15 à 24 ans, par sexe et selon le niveau de pauvreté et le milieu (%)

Sexe		Pauvre			Non Pauvre			
Sexe	Bamako	Autres Villes	Rural	Ensemble	Bamako	Autres Villes	Rural	Ensemble
Masculin	67,6	58,4	33,2	34,6	84,3	73,3	40,3	52,0
Féminin	74,6	49,2	21,3	23,8	65,7	60,3	24,0	37,9
Total	71,4	52,9	72,7	29,2	73,2	66,1	31,9	44,4

3.5. Pauvreté et part de consommation alimentaire

Traditionnellement, le bien-être et la pauvreté sont mesurés en termes de capacités financières à faire face aux besoins de base. L'approche la plus limitée est d'utiliser le revenu ou la consommation en espèces. Cependant, l'estimation à travers les dépenses de consommation est préférable à celle du revenu car elles sont plus stables avec moins d'omissions. Aussi, pour plusieurs raisons, certaines personnes rechignent de déclarer leurs revenus.

Un nombre important de ménages, vivent totalement ou partiellement de leur propre production alimentaire (autoconsommation) et résident dans des logements dont ils sont les propriétaires. La valeur de cette consommation doit être incluse dans les dépenses des ménages lors de la comparaison du bienêtre entre les groupes et au fil du temps.

Les deux mesures les plus courantes de bien-être et de la pauvreté sont le taux de pauvreté et la part de l'alimentation dans la consommation totale.

Lorsque les ménages obtiennent plus d'argent, ils dépensent aussi plus d'argent pour la nourriture, mais la part alimentaire dans le budget total descend (la loi d'Engel¹⁵). Engel a déclaré qu'un ménage est pauvre s'il utilise plus de 60 % du budget pour les produits alimentaires, et extrêmement pauvre s'il en affecte plus de 80 % dans l'alimentation.

En termes d'analyse, le taux de pauvreté renseigne sur l'ampleur de la pauvreté en indiquant la proportion d'individus pauvres qui vivent en dessous du minimum normatif requis pour satisfaire leurs besoins essentiels alors que la part alimentaire indique concrètement le niveau du bien-être d'un groupe de ménages. Ainsi, les deux mesures sont complémentaires et devraient normalement suivre la même tendance. En général, une part alimentaire faible devrait correspondre à un faible taux de pauvreté. Autrement, les perturbations observées dans cette corrélation positive, peuvent être expliquées par des choix méthodologiques différents.

La Figure 3.10 compare l'évolution du bien-être de 2011 à 2021 pour les deux approches. En effet, la situation s'avère similaire pour les deux méthodes. Dans l'ensemble, la part des dépenses totales consacrées à l'alimentation a connu une légère augmentation entre 2011 et 2021 (53,0 % contre 63,4 %). Selon la même figure, le taux de pauvreté a baissé entre 2011 et 2021, passant de 45,6 % à 44,6 %.

 $^{^{15}}$ H. Houthakker, « An International Comparison of Household Expenditure Patterns, Commemorating The Centenary of Engel's Law », Econometrica, vol. 25, 1957, pp. 532-551

Figure 3-10: Part alimentaire et incidence de la pauvreté de 2011 et 2021 (%)

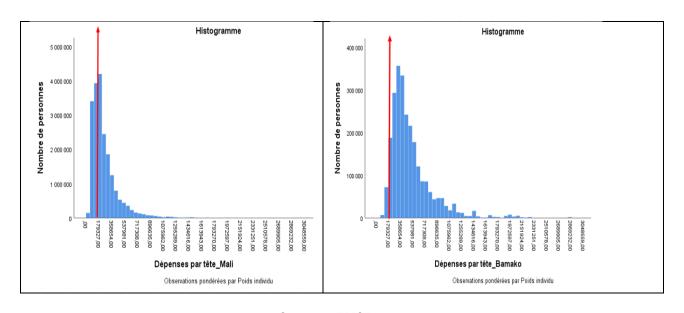
2021	Part alimentaire.	2011		2021	%	2011
					Pauvres	Kidal
	0-5			Kidal	0-5	Niuai
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	Plus	nantis	-	- 0 0	Bamako,
	6 - 10				6 - 10	secondaire, Supérieur
	0 - 10			Tombouctou,	0 - 10	Cupericui
	11 - 15			Supérieur	11 - 15	
				Bamako		
	16-20			Autres villes,	16-20	Primaire
	21-25			Autres villes,	21-25	1 IIIIIaii e
				1		
	26-30	0 (:			26-30	
		Supérieur		Kayes, Secondaire		Gao
	31-35				31-35	
		Bamako,		Mopti, Gao		Kayes
	36-40	Secondaire			36-40	_
		Secondaire		Ensemble		Ensemble
	41-45			2021, Primaire	41-45	2011
Bamako, Supérieur		Primaire, Non Pauvres		Sans Instruction,		Koulikoro, Tombouctou,
	40.50			,	400	Autres villes,
	46-50	Koulikoro, Ensemble 2011		Ségou, Rural	46-50	Rural
					_,	Ségou, Sans
Kidal, Secondaire	51-55	Kayes, Sikasso, Mopti, Gao,		l	51-55	Instruction Sikasso, Mopti
Primaire		Rural, Sans Instruction,		Sikasso		January, mopu
Sikasso, Ségou, Gao,	56-60	Autres villes Ségou, Kidal		ł	56-60	-
Non Pauvres,		Cogou, Madi				
Ensemble 2021, Autres villes	61-65				61-65	
7141100 111100	01.00	Tombouctou, Pauvres		Koulikoro	01.00	
Koulikoro,						
Tombouctou, Rural, Sans Instruction,						
Pauvres Manti	66-70			ļ ļ	66-70	
Kayes, Mopti						
	71-75	Moin	s nantis		71-75	
	70					
	76-80				76-80	
	01 05				91 05	
	81-85				81-85	
	86-90			<u> </u>	86-90	
	91-95				91-95	
	96-100				96-100	
		urces : FMOD-2011 FMC				

Sources: EMOP-2011, EMOP-2021

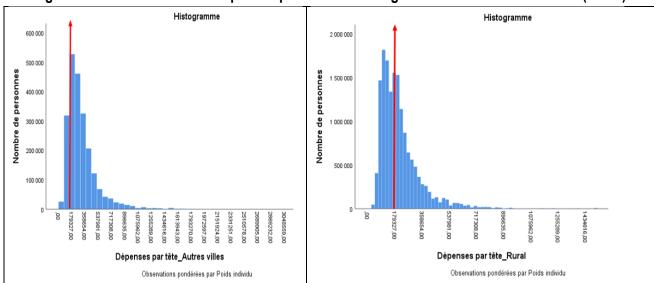
3.6. La distribution des ménages selon les dépenses par tête

Les Figures 3-10 et 3-11 montrent que les distributions des dépenses par tête dans les milieux différents se distinguent très nettement. Dans le milieu rural, une grande partie des individus (51,0 %) se trouve dans des ménages pauvres. Dans les Autres villes, la distribution est plus étalée à droite du seuil. 21,2 % d'entre eux sont pauvres. A Bamako, avec seulement 15,9 % de la population au-dessous du seuil, la distribution est beaucoup plus étendue à droite, ce qui signifie un grand nombre de ménages plus nantis.

Figure 3-11: Distribution des dépenses par tête des ménages au niveau national et à Bamako (FCFA)



Source : EMOP-2021
Figure 3-12: Distribution des dépenses par tête des ménages ruraux et des autres villes (FCFA)



4. ETAT SANITAIRE DE LA POPULATION, ACTIVITÉ ET PAUVRETÉ

4.1. Santé et pauvreté

L'EMOP renseigne une série de questions qui informent sur l'état de santé de la population, les services de santé auxquels elle recourt en cas de nécessité et les difficultés rencontrées lors des consultations médicales. Ces informations sanitaires croisées avec le statut de pauvreté montrent que 47,6 % de la population n'ont pas contracté une maladie durant les derniers mois.

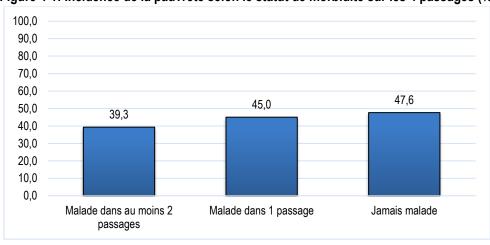
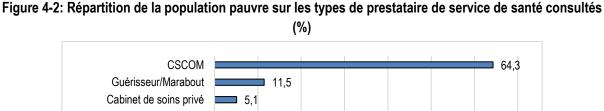


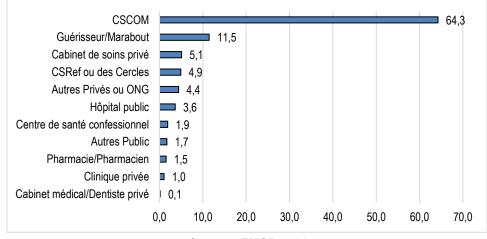
Figure 4-1: Incidence de la pauvreté selon le statut de morbidité sur les 4 passages (%)

Source: EMOP-2021

Les résultats montrent également que les prestataires de service de santé auxquels les pauvres font beaucoup plus recours en cas de maladie ou blessure sont les CSCOM (64,3 %), suivis du guérisseur ou marabout (11,5 %) et cabinet de soin privé (5,1 %).

L'ensemble des difficultés rencontrées par les pauvres lors des consultations se résument essentiellement aux coûts de consultation (48,4 %), l'inefficacité du traitement (35,1 %), le temps d'attente (18,9 %), le manque du personnel médical (5,9 %).





48.4 Trop cher Traitement inefficace 35.1 18,9 Temps d'attente trop long Pas de personnel formé 5,9 Médicaments non disponibles 5,5 Absence/retard du personnel médical 3,2 Mauvais accueil 1,5 Autre 0.6 Établissement pas propre 0.0 0.0 10,0 20,0 30,0 40,0 50,0 60.0

Figure 4-3: Les types de problèmes rencontrés au service de santé par la population pauvre (%)

4.2. Pauvreté selon l'activité

Les résultats indiquent qu'au sein des ménages pauvres, le secteur primaire (82,8 %) composé majoritairement d'agriculteurs est le plus dominant. Ce secteur est suivi de l'industrie (6,9 %), du commerce (5,7 %) et des services (4,6 %). Lorsqu'on s'intéresse aux non pauvres, le primaire reste dominant mais avec une proportion assez élevée (avec un peu plus d'une personne sur deux). Le secteur primaire au niveau des non pauvres est suivi par le commerce avec (14,5 %).

Par ailleurs, en distinguant les différents groupes socioéconomiques se présentant sur le marché du travail, les résultats montrent qu'un peu plus de la moitié des apprentis/aides familiaux et les indépendants non agricoles sont pauvres avec 53,4 % et 46,5 % respectivement. Les groupes socioéconomiques les moins pauvres sont des personnes occupant la main d'œuvre potentielle et les salariés (du public ou du privé formel).

Figure 4-4: Répartition des employés selon la branche d'activité et le statut de pauvreté (%)

82,8

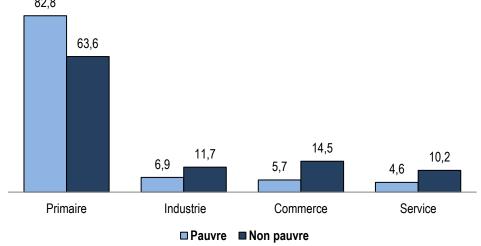
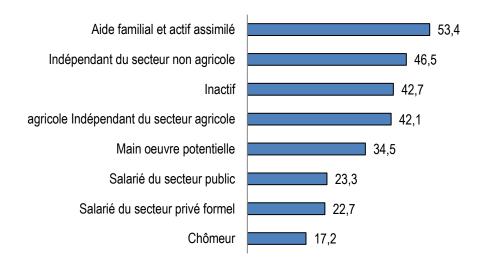


Figure 4-5: Taux de pauvreté des groupes socioéconomiques des individus dans l'emploi actuel (%)



5. AUTRES ASPECTS DU BIEN ETRE

La pauvreté peut se manifester comme un manque de certaines qualités de vie, ou du bien-être. Il s'agit de la qualité du travail, du loisir au foyer, de la mobilité et de la facilité de communiquer. Ce sont toutes ces composantes du bien-être qui sont parfois accessibles avec difficulté aux ménages pauvres. Ces conditions peuvent être satisfaites tout au moins par la possession de certains biens durables. Dans la section 5.1, on donne des résultats sur la possession du téléviseur, du téléphone mobile et de la moto. Ces équipements individuels ou collectifs reflètent le niveau de bien-être des ménages en termes d'utilité dans le cadre de la satisfaction de certains besoins. Cependant, il est difficile de tenir un jugement objectif par rapport à la possession ou non d'un bien par un individu car ce qui est utile pour quelqu'un ne l'est pas nécessairement pour un autre. En d'autres termes, les goûts différents des individus jouent sur la possession ou non des biens. En outre, l'acquisition des équipements a été captée à travers les réponses du chef de ménage ce qui ne veut pas dire que leur usage est partagé par tous les membres du ménage.

D'autres aspects importants du bien-être sont liés au logement. L'accès à l'eau potable, aux ressources hygiéniques à l'électricité, et la source d'énergie pour la cuisson mesurent aussi partiellement la situation du bien-être d'un ménage. La section 5.2 présente des résultats relatifs à ce point.

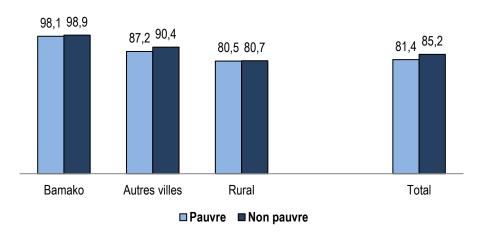
Certains des résultats de ce chapitre sont présentés dans le rapport du premier passage. Ces résultats ont été croisés à d'autres informations relatives aux estimations des dépenses de consommation pour affiner les analyses. En plus, l'évolution depuis 2001 est présentée pour assurer la cohérence des comparaisons avec les résultats de 2021. Les résultats de 2013 ne sont pas présentés en dynamique avec les autres années car les régions de Kidal, Tombouctou et de Gao n'ont pas été enquêtées durant cette période.

5.1. Dynamique de la possession des biens durables

5.1.1. Possession de téléphone mobile

L'usage du téléphone mobile s'est largement répandu au Mali au cours de la dernière décennie et a surtout contribué à faciliter la communication. Donc posséder ce bien est un facteur de soulagement en termes de communication quand on sait que dans un passé récent, toute information relative à un évènement social nécessitait un déplacement. Le téléphone mobile a donc véritablement contribué à rapprocher les populations. Les résultats de l'EMOP montrent que dans l'ensemble du pays, les taux de possession de téléphone mobile sont passés de 22,6 % en 2006 à 84,1 % en 2021. En analysant par rapport aux milieux, on relève une disparité dans la possession entre les milieux.

Figure 5-1: Possession de téléphone mobile par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)



Les résultats indiquent que les taux de possession du téléphone portable le plus élevé est enregistré au niveau du District de Bamako quelle que soit l'année et les taux de possession les plus faibles sont enregistrés dans les régions de Kidal et de Gao avec respectivement 6,4 % et 46,4 %.

Tableau 5-1: Evolution de la possession de téléphone mobile selon la région (%)

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Mali
2001	1,2	1,0	0,6	0,8	0,7	0,0	0,1	5,7	10,8	1,9
2006	26,8	16,3	14,3	11,4	12,7	15,5	22,2	43,8	69,2	22,6
2009	61,5	70,8	63,8	58,8	49,8	57,6	61,6	44,8	91,7	65,2
2011	64,9	62,8	67,8	68,9	53,2	61,1	61,7	55,1	84,9	66,7
2014	82,5	83,8	89,2	80,9	72,1	76,1	81,8		97,7	83,6
2015	78,7	83,8	91,5	77,7	73,5	66,8	86,2		98,6	82,7
2016	84,4	85,7	92,1	78,7	66,6	69,0	88,2		99,1	82,9
2017	90,6	79,3	92,1	80,9	73,0	68,7	79,0		99,1	83,6
2018	90,3	92,3	96,7	89,5	77,0	86,1	86,9		98,6	89,9
2019	93,1	88,5	95,9	66,9	81,5	63,4	68,5	85,4	98,8	84,0
2020	90,0	83,3	95,9	67,7	87,7	60,1	49,5	76,2	97,9	82,2
2021	91,8	84,1	96,5	79,8	82,6	72,5	46,4	6,4	98,9	84,1

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP-2011, EMOP-2014, EMOP-2015, EMOP-2016, EMOP-2017, EMOP-2018, EMOP-2019, EMOP-2020, EMOP-2021

L'analyse par quintile laisse apparaître clairement un taux de possession plus élevé dans les ménages riches par rapport aux ménages pauvres de 2006 à 2021, avec des écarts très réduits au cours de l'année 2021.

En résumé, les résultats de 2021 estiment que 86,6 % des ménages les plus nantis détiennent un téléphone mobile contre 85,8 % chez les ménages de quintile 3. Cette facilité à accéder à ce bien est probablement due à la variété des gammes qui inondent le marché malien ainsi qu'aux prix préférentiels auxquels les portables sont cédés. La question qu'on pourrait donc se poser est de savoir si dans le contexte actuel, la possession ou non d'un téléphone portable a un lien avec la pauvreté.

80,6 82,9 68,8 75,0 81,0 86,6 81,0 81,0

Figure 5-2: Evolution de la possession de téléphone mobile selon les quintiles (%)

Sources: EMOP-2011, EMOP-2021

Quintile 3

■2011 □2021

Quintile 4

Plus nantis

Quintile 2

Moins nantis

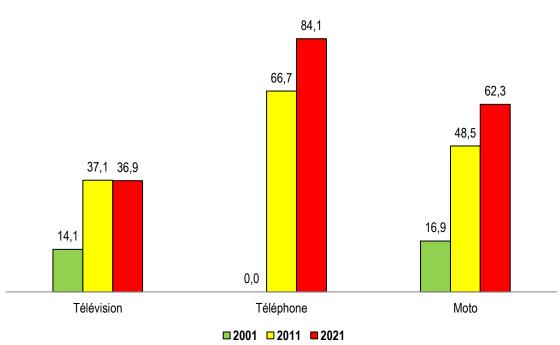
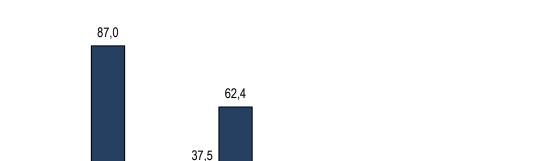


Figure 5-3 : Evolution de la possession de certains biens possédés par le ménage (%)

Sources: EMEP 2001, EMOP-2011, EMOP-2021

5.1.2. Possession du téléviseur

Dans l'ensemble, le pourcentage de ménages possédant un téléviseur a augmenté entre 2001 et 2021 passant de 14,1 % à 36,9 %. La possession du téléviseur en tant que moyen d'information et de distraction est plus prononcée dans les ménages non pauvres quel que soit le lieu de résidence. Les écarts entre les pauvres et les non pauvres sont plus réduits en milieu rural que dans le district de Bamako et les autres villes urbaines.



14,0

Bamako

27,8

20,6

Rural

Figure 5-4 : Possession de téléviseur par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)

Autres villes

■ Pauvre ■ Non pauvre Source: EMOP-2021

Les résultats montrent une évolution croissante entre les années et dans les régions sauf en 2014 où on a remarqué une baisse générale du taux de possession par rapport à 2011. Les résultats montrent également une forte disparité dans la possession du téléviseur entre Bamako et les autres régions en 2021. Le taux global de possession cache des fortes disparités entre les régions.

Tableau 5-2: Evolution de la possession de téléviseur selon la région (%)

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Ensemble
2001	10,9	11,1	7,4	10,9	7,8	7,2	14,9	14,9	50,5	14,1
2006	11,9	17,7	22,0	13,5	16,6	18,7	6,4	19,7	61,0	21,5
2009	17,9	33,9	27,5	23,3	10,8	17,1	15,4	26,5	62,1	28,0
2011	30,7	35,2	38,8	32,8	24,2	17,6	26,0	41,8	69,0	37,1
2014	21,2	27,5	37,8	26,2	16,2	16,8	18,5		75,8	32,0
2015	19,1	30,8	42,2	23,0	14,4	14,4	21,4		77,2	32,1
2016	22,1	33,3	39,9	25,0	17,9	16,1	26,3		80,8	34,3
2017	27,4	37,1	37,7	29,8	17,0	19,9	17,2		83,4	36,0
2018	28,1	37,4	47,3	38,4	23,2	21,9	16,6		82,7	40,1
2019	29,3	53,9	50,2	27,7	26,2	26,1	20,7	63,1	83,9	42,7
2020	30,4	41,2	40,7	24,2	20,2	34,1	13,0	56,8	84,5	38,4
2021	34,3	30,0	45,6	23,2	28,4	18,5	15,7	2,8	84,9	36,9

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP 2009, EMOP-2011, EMOP-2014, EMOP-2015, EMOP-2016, EMOP-2017, EMOP-2019, EMOP-2021

Le taux d'équipement en télévision est corrélé positivement avec le niveau des dépenses du ménage. En effet, quel que soit l'année de l'enquête, les résultats indiquent que les taux de possession sont plus élevés chez les nantis que chez les plus démunis.

67,7 60,3 49,4 42,8 34,5_31,4 30,0 28,2 22,7 22,0 15,1 11,3 4,7 4,8 Moins nantis Quintile 2 Quintile 3 Quintile 4 Plus nantis

Figure 5-5: Evolution de la possession de télévision selon les quintiles (%)

Sources: EMEP 2001, EMOP-2011, EMOP-2021

■2001 ■2011 ■2021

5.1.3. Possession de moto

La possession de moto en tant que bien permet de gagner du temps et d'améliorer les conditions de transport de la population. Tout comme les autres biens d'équipement, elle peut être considérée comme un indicateur de condition de vie facilement mesurable.

Les taux de possession de moto estimés au niveau national entre 2001 et 2021 s'élèvent à 16,9 % et 62,3 % respectivement. Ce bond est dû à l'accessibilité d'engins à deux roues en provenance de l'Asie à des prix abordables. L'analyse selon le milieu de résidence montre que quel que soit le milieu, plus de la moitié des ménages non pauvres et pauvres possède au moins une moto.

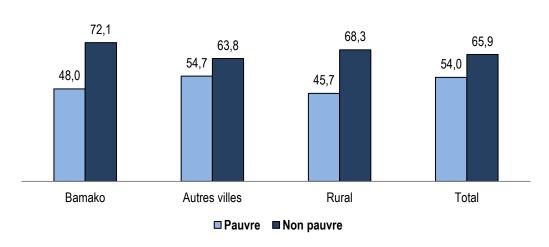


Figure 5-6: Possession de moto par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)

Source : EMOP-2021

L'analyse selon la région révèle que c'est dans la région de Sikasso que les ménages possèdent plus de motos comparativement aux autres régions. En effet, ce taux est de 80,3 % à Sikasso, suivie de Koulikoro

(72,7 %), Bamako (70,1 %). Les taux de possession de moto les plus faibles sont enregistrés à Gao (25,2 %) et Tombouctou (36,0 %).

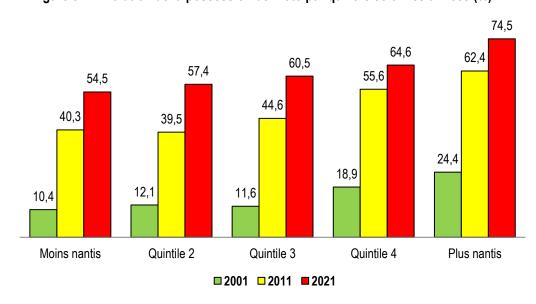
Tableau 5-3: Evolution de la possession de moto selon la région (%)

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Ensemble
2001	7,3	13,5	17,0	26,8	15,4	4,7	12,5	0,4	27,7	16,9
2006	23,4	26,7	47,8	38,5	29,0	8,5	17,1	12,9	42,5	32,0
2009	34,8	44,7	49,6	46,3	35,1	15,7	22,6	14,7	48,1	40,5
2011	42,6	48,3	60,2	52,8	44,5	21,6	33,5	32,0	54,9	48,5
2014	35,6	48,0	61,7	60,4	46,5	10,4	23,4		59,9	48,2
2015	41,5	56,5	71,4	59,2	43,7	19,2	24,0		63,8	52,2
2016	48,0	61,3	74,3	55,7	45,5	27,5	35,2		63,2	54,9
2017	52,5	63,2	75,0	60,5	52,4	31,1	24,8		66,2	57,9
2018	55,1	62,6	80,4	63,5	56,0	30,0	19,0		69,1	59,5
2019	52,8	76,5	79,0	59,8	61,4	48,2	21,1	62,0	70,1	62,8
2020	56,8	75,1	73,8	58,4	66,2	30,9	34,0	64,0	71,1	62,6
2021	62,8	72,7	80,3	60,4	60,5	36,0	25,2	50,5	70,1	62,3

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP-2011, EMOP-2014, EMOP-2015, EMOP-2016, EMOP-2017, EMOP-2018, EMOP-2019, EMOP-2021

A l'instar des autres biens, les taux de possession de moto en 2021 sont plus élevés dans les ménages plus nantis (74,5 %). Les taux de possession sont généralement plus élevés dans les quintiles supérieurs comparativement aux quintiles inférieurs.

Figure 5-7: Evolution de la possession de moto par quintile selon les années (%)



Sources: EMEP 2001, EMOP-2011, EMOP-2021

5.2. Accès aux services sociaux de base

Le niveau d'accès aux services sociaux de base est un bon indicateur de la qualité de vie d'une population donnée. Ces services incluent l'eau, l'électricité, l'hygiène, la source d'énergie pour faire la cuisine, etc.

L'accès des ménages à chacun de ces services sociaux de base s'est amélioré sur la période 2001 à 2021.

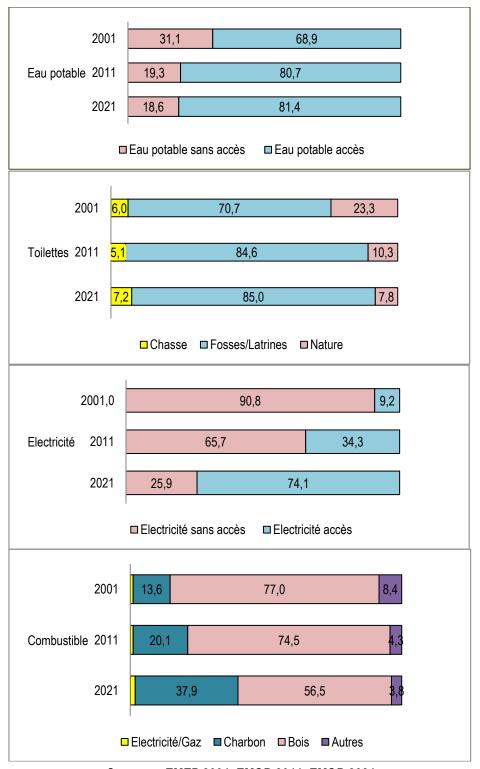


Figure 5-8: Evolution de l'accès aux services de base (%)

Sources : EMEP 2001, EMOP-2011, EMOP-2021

Les combustibles pour faire la cuisine dans la catégorie « Autres » regroupent, le pétrole et les déchets d'animaux.

5.2.1. Accès à l'eau potable

On entend par eau potable celle provenant du robinet, des forages et des puits améliorées ou protégées. Au niveau des ménages, avoir accès à l'eau potable s'apprécie en termes d'utilisation dans la mesure où les concepts accessibilité et utilisation stricto sensu n'ont pas très souvent le même contenu. Au sens de l'EMOP, dire qu'un ménage a accès à l'eau potable signifie que ce ménage en dispose pour la satisfaction de ses besoins en eau de boisson.

Les résultats de l'enquête montrent des taux d'accès à l'eau potable assez élevés au niveau de tous les milieux de résidence et ce quel que soit le statut de pauvreté. Ainsi, il ressort que près de sept ménages pauvres sur dix (69,8 %) en milieu urbain ont accès à l'eau potable contre un peu plus de neuf ménages sur dix (92,5 %) en milieu rural.

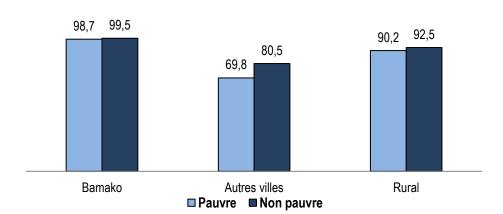


Figure 5-9: Accès des ménages à l'eau potable par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)

Source: EMOP-2021

Le tableau ci-dessous revèle que la grande majorité des régions ont connu une amélioration quant à l'accès à l'eau potable entre 2001 et 2021. Globablement entre 2001 et 2021, on constate une amélioration nette de l'accès à l'eau potable.

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Ensemble
2001	85,3	56,6	56,3	71,0	61,6	83,9	48,7	67,9	96,1	68,9
2006	82,7	63,7	90,8	64,7	74,4	86,8	87,5	88,8	97,9	78,8
2009	74,0	70,1	68,1	65,2	61,0	69,9	70,8	45,5	99,1	72,3
2011	87,1	66,1	83,9	77,8	67,8	92,1	78,1	85,0	98,4	80,7
2014	81,0	59,2	76,5	72,0	83,7	97,1	59,5		98,8	78,6
2015	88,7	73,6	83,4	76,3	86,4	97,0	69,3		99,8	84,6
2016	79,0	68,0	83,2	70,8	86,3	96,8	80,6		99,6	82,0
2017	85,8	79,6	79,3	70,3	84,2	98,6	77,9		99,5	83,6
2018	78,4	74,7	80,5	78,8	81,0	90,3	80,6		100,0	82,9
2019	78,7	78,6	77,6	83,4	87,4	89,0	98,2	93,7	98,9	85,7
2020	78,9	82,1	80,0	79,0	91,5	97,0	95,4	80,1	99,2	86,5
2021	73,2	62,5	72,2	74,5	94,2	95,8	89,6	47,3	99,4	81,4

Tableau 5-4: Evolution de l'accès des ménages à l'eau potable selon la région (%)

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP-2011, EMOP-2014, EMOP-2015, EMOP-2016, EMOP-2017, EMOP-2018, EMOP-2019, 2021

Quel que soit le quintile considéré, on note une amélioration de l'accès à l'eau potable entre 2011 et 2021. Il est intéressant de constater qu'entre les deux dates, la situation au sein des populations s'est fluctuée, cela est beaucoup plus visible au niveau des plus nantis et du quatrième quintile.

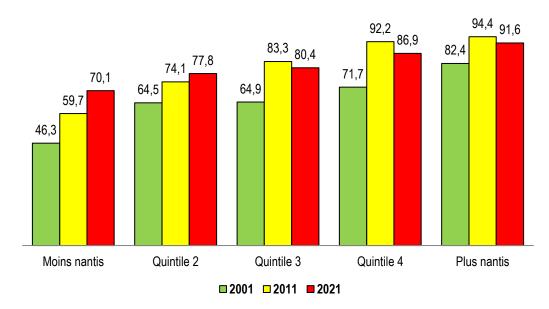


Figure 5-10 : Evolution de l'accès des ménages à l'eau potable selon les quintiles (%)

Sources: EMEP 2001, EMOP 2011, EMOP 2021

5.2.2. Accès à l'électricité

Un ménage a accès à l'électricité, s'il est connecté au réseau de l'EDM ou s'il utilise un groupe électrogène ou des panneaux solaires.

Dans l'ensemble, le taux d'accès à l'électricité est passé de 9,2 % en 2001 à 74,1 % en 2021. La disparité entre les pauvres et les non pauvres n'est pas du tout remarquable dans les autres villes urbaines (69,9 % contre 69,2 % respectivement). L'analyse selon la région indique que le district de Bamako se démarque clairement des autres régions avec un taux d'accès à l'électricité qui a fait un grand bond entre 2001 (36,1 %) et 2021 (96,1 %). Toutes les autres régions exceptées Kayes et Kidal ont également connu la même évolution mais dans une moindre proportion.

On constate également une augmentation du taux d'accès à l'électricité aussi bien dans les quintiles les plus nantis que dans ceux les moins nantis. Cependant, cette croissance est beaucoup plus accentuée chez les moins nantis.

Figure 5-11: Accès à l'électricité par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)

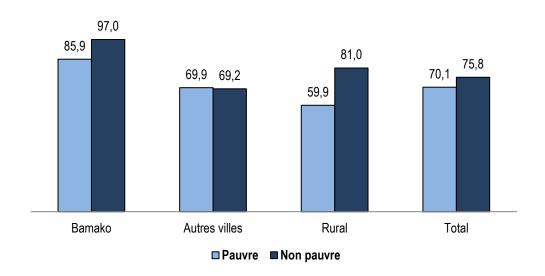


Tableau 5-5: Evolution de l'accès à l'électricité par région (%)

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Ensemble
2001	3,8	6,3	4,1	6,4	9,4	2,8	6,9	18,1	36,1	9,2
2006	12,4	14,6	17,7	11,7	10,3	14,3	7,3	34,7	70,5	20,1
2009	16,5	23,8	19,8	13,5	7,2	13,7	9,7	30,9	69,9	23,7
2011	31,1	31,9	27,4	25,8	21,2	12,3	21,7	43,9	80,0	34,3
2014	23,9	34,3	60,3	39,6	19,5	14,6	20,4		84,1	40,7
2015	24,7	43,8	69,6	43,8	23,1	13,7	24,9		84,9	44,8
2016	30,9	53,8	79,6	54,9	30,0	18,6	25,7		88,3	52,0
2017	38,7	74,2	82,1	63,9	30,1	20,5	25,1		90,0	58,6
2018	47,5	70,8	87,0	75,8	46,8	37,6	26,2		93,0	65,6
2019	49,0	82,5	87,6	84,1	39,6	27,8	26,5	76,3	95,3	67,7
2020	45,3	90,9	91,6	82,5	40,7	39,7	26,9	63,0	95,6	70,8
2021	47,8	80,6	91,5	90,5	66,8	39,9	33,7	8,0	96,1	74,1

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP-2011, EMOP-2014, EMOP-2015, EMOP-2016, EMOP-2017, EMOP-2018, EMOP-2019, EMOP-2021

73,9 73,2 74,0 70,3 70,3 70,3 16,4 1,5 3,8 7,4 7,4

Figure 5-12:Evolution de l'accès à l'électricité par quintile (%)

Sources: EMEP-2001, EMOP-2011, EMOP-2021

Quintile 3

■2001 ■2011 ■2021

Quintile 4

Plus nantis

5.2.3. Hygiène

Moins nantis

Quintile 2

Les moyens d'aisance appréhendés dans les enquêtes sont les toilettes individuelles ou communes avec chasse d'eau, les latrines ou fosses privées ou communes et la nature. De 2001 à 2021, le taux d'utilisation des équipements jugés acceptables comme type d'aisance est passé de 76,7 % à 92,2 %. Il s'agit de la chasse d'eau et des latrines ou fosses privées ou communes.

L'utilisation des chasses d'eau ou des latrines est plus élevée dans les ménages non pauvres. Ce constat est général dans tous les milieux de résidence. A Bamako et en milieu rural, les écarts sont beaucoup plus prononcés entre les pauvres et les non pauvres. Quant à l'analyse par quintiles, on constate que la situation s'est améliorée à tous les niveaux entre 2001 et 2021.

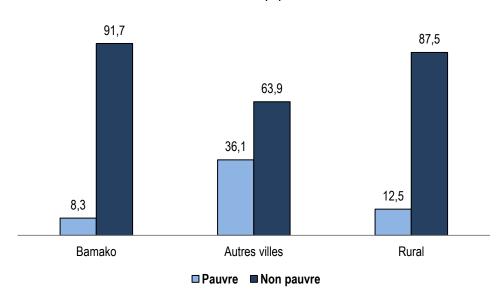


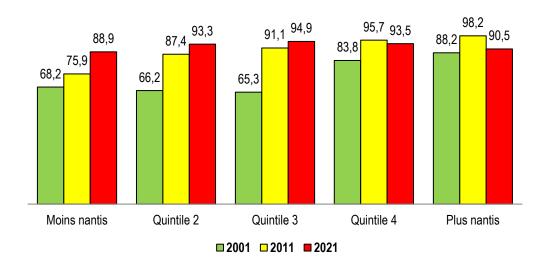
Figure 5-13: Proportion de ménages utilisant la chasse/fosse/latrine selon le niveau de pauvreté par milieu (%)

Tableau 5-6: Evolution de l'usage de la chasse/fosse/latrine selon la région

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Ensemble
2001	90,8	80,5	75,6	89,1	57,8	49,9	49,6	75,7	94,4	76,7
2006	95,4	93,3	97,9	91,4	78,1	68,0	54,1	88,8	99,3	88,7
2009	89,3	90,7	87,4	88,0	54,5	55,0	67,2	55,3	98,7	81,6
2011	96,2	92,1	97,2	92,9	66,6	80,0	74,8	83,6	99,3	89,7
2014	94,2	98,4	93,1	93,7	64,7	78,0	79,5		99,8	89,2
2015	91,6	100,0	94,4	93,4	67,9	57,1	85,7		99,6	88,3
2016	99,1	98,8	93,3	92,1	68,0	73,2	87,3		100,0	89,7
2017	85,5	91,0	93,5	95,4	68,0	80,9	84,7		100,0	87,8
2018	86,3	99,3	93,3	96,2	79,8	74,3	75,0		99,9	90,2
2019	80,7	97,8	96,5	95,3	74,3	55,3	94,9	96,6	100,0	88,4
2020	81,2	99,8	94,8	98,1	87,4	80,3	82,6	79,1	100,0	92,5
2021	95,3	99,6	93,2	97,7	85,2	77,4	82,3	15,2	99,8	92,2

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP-2011, EMOP-2014, EMOP-2015, EMOP-2016, EMOP-2017, EMOP-2019, EMOP-2021

Figure 5-14: Evolution de l'usage de la chasse/fosse/latrine par quintile (%)



Sources: EMEP 2001, EMOP-2011, EMOP-2021

5.2.4. Source d'énergie pour la cuisson

Presque tous les ménages utilisent le bois ou le charbon de bois comme principale source d'énergie pour la cuisson. L'utilisation du bois semble être beaucoup plus un phénomène de pauvreté. En effet, la proportion des ménages ayant recours à ce moyen est plus élevée dans les ménages pauvres quel que soit le milieu dans lequel on se trouve. Cette proportion dans l'ensemble a connu une diminution entre 2001 (77,0 %) et 2021 (56,5 %).

Figure 5-15: Proportion de ménages utilisant le bois comme source d'énergie pour la cuisson par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)

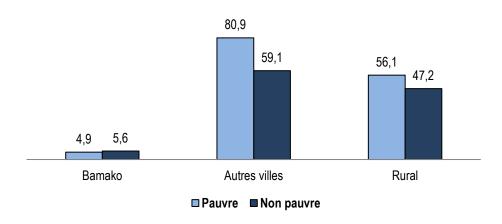
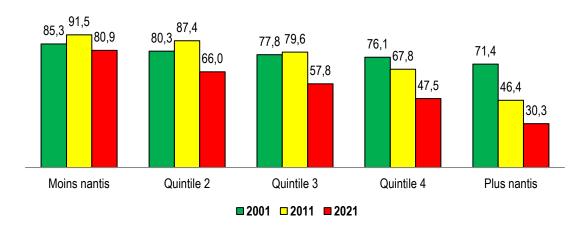


Tableau 5-7: Evolution de l'utilisation de bois comme source d'énergie pour la cuisson par région (%)

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Ensemble
2001	71,7	81,8	87,7	92,6	81,2	75,9	48,1	72,7	42,5	77,0
2006	95,5	90,5	95,4	93,1	89,6	87,6	74,8	61,2	29,6	83,7
2009	92,1	80,4	91,2	93,1	87,1	74,3	64,7	69,0	22,0	76,6
2011	87,6	80,8	84,0	93,0	77,0	75,3	56,6	62,2	32,0	74,5
2014	95,7	95,7	92,1	98,7	85,2	38,6	59,4		20,1	77,7
2015	97,5	82,4	93,1	96,9	90,1	32,4	58,7		15,4	75,3
2016	96,3	90,3	93,4	96,4	89,5	52,1	54,2		14,5	77,3
2017	96,6	86,5	92,2	89,6	88,0	42,0	68,3		11,3	74,7
2018	95,6	85,7	91,1	84,8	85,5	46,7	44,4		11,9	71,3
2019	50,5	72,9	54,4	71,2	73,3	43,2	24,3	6,1	7,9	52,3
2020	59,1	60,7	59,9	41,9	77,6	29,7	38,0	12,7	4,8	47,4
2021	84,3	73,5	81,3	47,8	75,4	34,2	43,7	48,1	5,6	56,5

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP-2011, EMOP-2014, EMOP-2015, EMOP-2016, EMOP-2017, EMOP-2018, EMOP-2019, EMOP-2021

Figure 5-16: Evolution de l'utilisation de bois comme source d'énergie pour la cuisson par quintile (%)



Sources: EMEP 2001, EMOP 2011, EMOP 2021

5.3. Distance et temps mis pour atteindre les services ou infrastructures sociales de base

Certains services ou infrastructures de base, lorsqu'ils ne sont pas disponibles dans la grappe, leur accès peut être mesuré à travers la distance ou le temps mis par les ménages pour les atteindre. Ces informations collectées au niveau des grappes, se réfèrent en général aux moyens de déplacement couramment utilisés par les populations pour atteindre les services en question. L'accès à des services de base comme l'eau, le marché des produits alimentaires, les routes praticables, les transports publics font partie des critères objectifs le plus souvent retenus pour évaluer les conditions de vie des ménages. Ils sont surtout utilisés (en plus d'autres services) lorsqu'on ne dispose pas des variables monétaires pour caractériser la pauvreté (pauvreté de conditions de vie). En effet, l'accès à ces services détermine les conditions d'existence des ménages et informe sur les difficultés que les populations éprouvent pour satisfaire leurs besoins fondamentaux en termes de boisson en eau potable, d'éducation, de santé, etc.

5.3.1. Distance et temps mis pour atteindre la source d'eau potable la plus proche

Dans l'ensemble, un peu plus de deux ménages sur dix (18,5 %) parcourt plus de 15 km pour accéder à l'eau potable et 22,0 % d'entre eux y accèdent après 60 mn. En distinguant les milieux, on constate que cette situation est essentiellement rurale. En effet, 18,5 % des ménages ruraux sont à plus de 15 km d'une source d'eau potable et 22,0 % de ces ménages l'atteignent après 1 heure de temps. L'analyse régionale montre que cette difficulté d'accéder à l'eau potable est principalement constatée à Koulikoro, Tombouctou et à Mopti. D'après cette enquête, les milieux ruraux des régions citées ont besoin d'une adduction en eau potable proche de la communauté.

Figure 5-17: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la source d'eau potable la plus proche (%)

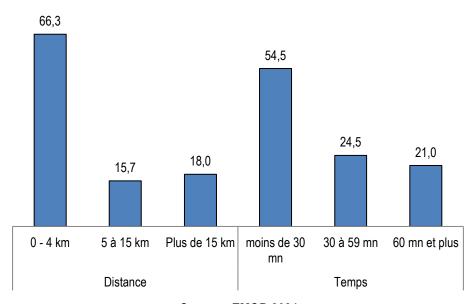


Figure 5-18: Proportion des ménages par milieu selon la distance et le temps pour atteindre la source d'eau potable la plus proche (%)

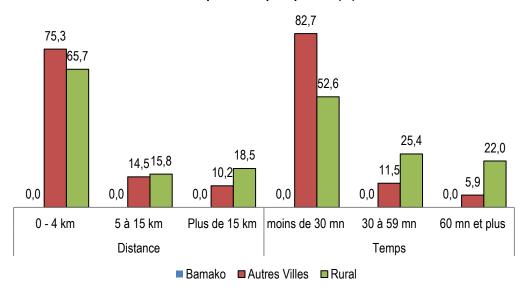


Tableau 5-8: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la source d'eau potable la plus proche (%)

		Dis	tance		Temps					
	0 - 4 km	5 à 15 km	Plus de 15 km	Total	Moins de 30 mn	30 à 59 mn	60 mn ou plus	Total		
Bamako	100,0	0,0	0,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0		
Autres Villes	55,3	64,6	60,8	68,9	57,4	47,1	46,0	59,1		
Rural	67,3	62,4	57,5	70,8	67,0	70,5	50,4	41,6		
Kayes	69,5	55,5	56,3	68,0	50,8	66,2	55,5	56,3		
Koulikoro	63,4	74,4	87,5	49,1	33,0	21,7	50,5	80,1		
Sikasso	78,6	25,0	30,1	100,0	98,9	100,0	14,5	6,9		
Segou	75,7	75,1	46,8	63,6	87,1	93,0	60,7	12,9		
Mopti	72,3	73,6	44,8	50,2	82,9	77,7	55,1	39,5		
Tombouctou	63,9	96,0	96,0	40,2	47,3	81,5	96,0	52,7		
Gao	41,8	97,7	84,7	59,2	17,1	41,8	96,8	84,2		
Kidal	15,6	33,7	92,2	92,2	66,3	15,6	11,5	92,2		
Bamako	100,0	0,0	0,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0		
Ensemble	67,5	61,3	56,6	71,3	67,3	70,3	49,4	41,4		

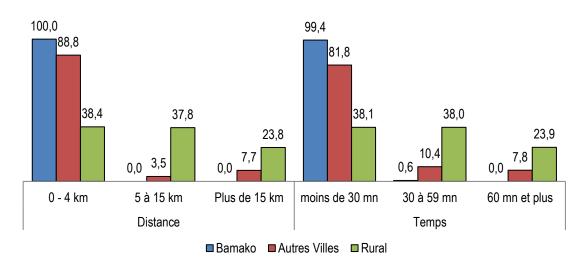
Source: EMOP-2021

5.3.2. Distance et temps mis pour atteindre le marché de produits alimentaires le plus proche

Dans l'ensemble, 19,3 % des ménages accèdent au marché de produits alimentaires le plus proche à plus de 15 km. En milieu rural, 23,9 % des ménages mettent plus d'une heure pour accéder au marché de produits le plus proche soit pour s'approvisionner soit pour écouler leur produit alimentaire. Excepté le district de Bamako, des proportions non négligeables de ménages sont confrontés à l'angoisse de la distance en ce qui concerne l'accès aux marchés de produits alimentaires. Les régions de Kidal et de

Kayes se distinguent par une proportion très élevée (78,3 % et 35,1 % respectivement) de ménages situés à plus de 15 km.

Figure 5-19 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le marché de produits alimentaires (%)



Source: EMOP-2021

Tableau 5-9 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le marché de produits alimentaires (%)

annentanes (10)													
		Dis	tance		Temps								
	0 - 4 km	5 à 15 km	Plus de 15 km	Total	Moins de 30 mn	30 à 59 mn	60 mn ou plus	Total					
Milieu de résidence													
Bamako	100,0	0,0	0,0	100,0	99,4	0,6	0,0	100,0					
Autres Villes	88,8	3,5	7,7	100,0	81,8	10,4	7,8	100,0					
Rural	38,4	37,8	23,8	100,0	38,1	38,0	23,9	100,0					
	Région												
Kayes	38,2	26,7	35,1	100,0	38,9	20,1	41,1	100,0					
Koulikoro	48,2	23,1	28,7	100,0	20,8	39,3	39,9	100,0					
Sikasso	40,6	40,9	18,5	100,0	57,3	23,3	19,4	100,0					
Segou	38,7	42,2	19,1	100,0	59,5	32,7	7,8	100,0					
Mopti	40,2	41,8	18,0	100,0	41,9	46,2	12,0	100,0					
Tombouctou	45,3	46,2	8,6	100,0	26,2	66,4	7,4	100,0					
Gao	67,1	31,4	1,4	100,0	39,1	60,1	0,7	100,0					
Kidal	5,4	16,2	78,3	100,0	5,4	16,2	78,3	100,0					
Bamako	100,0	0,0	0,0	100,0	99,4	0,6	0,0	100,0					
Ensemble	50,7	30,0	19,3	100,0	49,8	30,8	19,4	100,0					

5.3.3. Distance et temps mis pour atteindre les infrastructures scolaires les plus proches

La proximité des élèves aux infrastructures scolaires contribue à améliorer leur rétention dans le système et diminue les charges physiques liées aux mouvements qu'ils effectuent entre l'école et la maison. Elle permet également d'alléger les dépenses relatives aux frais de transport des élèves pour se rendre à l'école. Même si les parents surtout dans les villes sont plutôt regardant sur la qualité que les établissements d'enseignement offrent, la proximité des apprenants aux structures d'éducation prendrait une part importante dans la performance des élèves. L'EMOP, en captant les informations en rapport avec le rapprochement des élèves à leur école, s'est intéressé à la distance et au temps qu'ils auraient mis pour s'y rendre.

Les résultats indiquent que 5,5 % des ménages sont à plus de 15 km du premier cycle le plus proche et 6,2 % d'entre eux, mettent plus d'une heure de temps. En milieu rural, 7,6 % des ménages sont situés à plus de 15 km d'un établissement primaire.

La proportion de ménages situés à plus d'une heure d'un établissement primaire est négligeable à Bamako est quasiment nulle (0,0 %) tandis qu'elle est de 8,6 % en milieu rural. La privatisation de l'école serait à l'origine de l'expansion des écoles à travers la prolifération des infrastructures scolaires dans les villes. La mesure aurait donc contribué à améliorer le rapprochement des élèves aux structures d'éducation.

Les proportions les plus élevées de ménages relativement éloignés (60 mn ou plus) sont enregistrées dans les régions de Kidal, Koulikoro et Mopti.

Figure 5-20: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le premier cycle fondamental le plus proche (%)

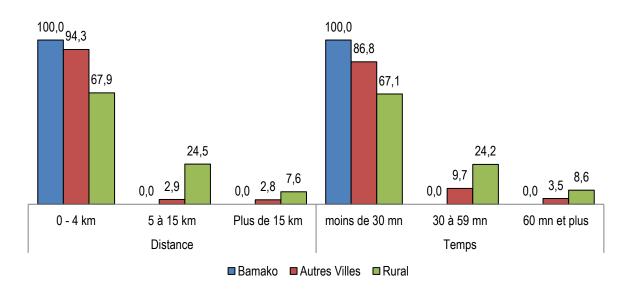


Tableau 5-10 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le premier cycle fondamental le plus proche (%)

		Dis	tance		Temps								
	0 - 4 km	5 à 15 km	Plus de 15 km	Total	Moins de 30 mn	30 à 59 mn	60 mn ou plus	Total					
Milieu de residence													
Bamako	100,0	0,0	0,0	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0					
Autres Villes	94,3	2,9	2,8	100,0	86,8	9,7	3,5	100,0					
Rural	67,9	24,5	7,6	100,0	67,1	24,2	8,6	100,0					
	Region												
Kayes	84,3	12,0	3,7	100,0	90,4	5,9	3,7	100,0					
Koulikoro	58,1	23,4	18,5	100,0	58,1	25,8	16,1	100,0					
Sikasso	72,5	27,5	0,0	100,0	88,6	7,6	3,9	100,0					
Segou	74,3	21,4	4,3	100,0	66,2	29,5	4,3	100,0					
Mopti	68,6	24,5	6,9	100,0	53,9	37,6	8,5	100,0					
Tombouctou	74,5	20,5	5,0	100,0	52,3	42,7	5,0	100,0					
Gao	95,9	0,0	4,1	100,0	84,6	11,3	4,1	100,0					
Kidal	6,5	25,9	67,6	100,0	6,5	19,3	74,3	100,0					
Bamako	100,0	0,0	0,0	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0					
Ensemble	77,6	16,9	5,5	100,0	76,2	17,5	6,2	100,0					

5.3.4. Distance et temps mis pour atteindre la maternité la plus proche

Le rapprochement des services de santé soulage les populations dans le cadre de la prise en charge des soins de santé en urgence ou en consultation. En particulier, lorsqu'il s'agit de maternité, le temps et la distance pour y arriver sont des éléments qui peuvent influencer les taux de mortalité maternelle des femmes enceintes surtout en cas de complication. En effet, la rapidité de la prise en charge augmente en général les chances de réussite des interventions médicales.

Les informations collectées par l'EMOP qui donnent une mesure du temps et de la distance qui séparent les ménages des maternités font ressortir qu'il y a des efforts à fournir en milieu rural dans l'amélioration du rapprochement des populations aux maternités.

Dans l'ensemble, 10,8 % des ménages sont à plus de 15 km et 13,2 % mettent plus d'une heure de temps pour se rendre à la maternité la plus proche. Ces proportions sont très prononcées en milieu rural car elles sont de 13,9 % et 16,9 % respectivement pour la distance et le temps mis.

Les régions de Kidal et Koulikoro ont des pourcentages non négligeables de ménages parcourant plus de 15 km pour atteindre la maternité la plus proche.

Figure 5-21: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la maternité la plus proche (%)

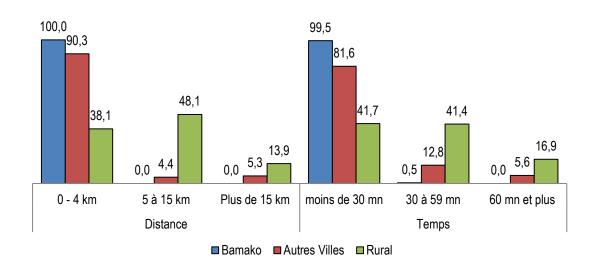


Tableau 5-11 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la maternité la plus proche (%)

		Dis	tance			Temps		
	0 - 4 km	5 à 15 km	Plus de 15 km	Total	Moins de 30 mn	30 à 59 mn	60 mn ou plus	Total
			Milie	u de res	sidence			
Bamako	100,0	0,0	0,0	100,0	99,5	0,5	0,0	100,0
Autres Villes	90,3	4,4	5,3	100,0	81,6	12,8	5,6	100,0
Rural	38,1	48,1	13,9	100,0	41,7	41,4	16,9	100,0
				Regio	n			
Kayes	51,5	26,7	21,8	100,0	39,3	35,8	24,9	100,0
Koulikoro	46,0	41,6	12,3	100,0	26,9	38,0	35,0	100,0
Sikasso	44,2	52,8	2,9	100,0	64,0	34,4	1,7	100,0
Segou	38,0	55,7	6,3	100,0	56,6	37,1	6,3	100,0
Mopti	33,4	46,2	20,3	100,0	47,8	34,7	17,6	100,0
Tombouctou	40,8	51,0	8,2	100,0	23,4	69,1	7,5	100,0
Gao	75,5	19,4	5,1	100,0	44,8	50,2	5,1	100,0
Kidal	5,6	0,0	94,4	100,0	5,6	0,0	94,4	100,0
Bamako	100,0	0,0	0,0	100,0	99,5	0,5	0,0	100,0
Ensemble	52,7	36,4	10,8	100,0	54,6	32,2	13,2	100,0

5.3.5. Distance et temps mis pour atteindre la banque de céréales la plus proche

L'approvisionnement des populations en céréale est un souci préoccupant et permet de soulager les populations dans le cadre de la prise en charge des situations alimentaires. En particulier, lorsqu'il s'agit de banque de céréales, le temps et la distance pour y arriver sont des éléments qui peuvent influencer les pénuries alimentaires notamment chez les populations vulnérables

Les informations collectées par l'EMOP qui donnent une mesure du temps et de la distance qui séparent les ménages des banques de céréales font ressortir qu'il y a des efforts à fournir en milieu rural dans l'amélioration du rapprochement des populations aux banques de céréales.

Dans l'ensemble, 41,0 % des ménages sont à plus de 15 km et 39,0 % mettent plus d'une heure de temps pour se rendre à la banque de céréale la plus proche. Ces proportions sont très prononcées à Bamako car elles sont de 99,7 % respectivement pour la distance et le temps mis.

Les régions de Kidal, Sikasso et Koulikoro ont des pourcentages non négligeables de ménages parcourant plus de 15 km pour atteindre la banque de céréales la plus proche.

Figure 5-22: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la banque de céréales la plus proche (%)

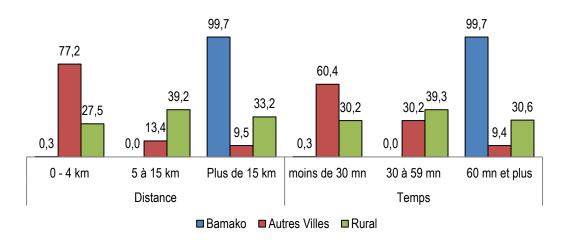


Tableau 5-12 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la banque de céréales la plus proche (%)

		Dis	tance			Temps			
	0 - 4 km	5 à 15 km	Plus de 15 km	Total	Moins de 30 mn	30 à 59 mn	60 mn ou plus	Total	
	Milieu de residence								
Bamako	0,3	0,0	99,7	100,0	0,3	0,0	99,7	100,0	
Autres Villes	77,2	13,4	9,5	100,0	60,4	30,2	9,4	100,0	
Rural	27,5	39,2	33,2	100,0	30,2	39,3	30,6	100,0	
				Regio	n				
Kayes	38,5	27,4	34,1	100,0	34,2	30,6	35,2	100,0	
Koulikoro	36,5	24,1	39,4	100,0	20,5	34,3	45,3	100,0	
Sikasso	17,7	41,6	40,7	100,0	30,5	33,6	35,9	100,0	
Segou	31,4	47,0	21,6	100,0	45,5	45,9	8,7	100,0	

	Distance				Temps					
	0 - 4 km	5 à 15 km	Plus de 15 km	us de 15 km Total Moins de 30 mn 30 à 59 mn 60 mn ou plus		60 mn ou plus	Total			
Mopti	32,1	43,3	24,6	100,0	38,0	39,4	22,6	100,0		
Tombouctou	53,3	32,5	14,2	100,0	27,8	59,5	12,6	100,0		
Gao	55,8	38,7	5,5	100,0	35,7	58,9	5,5	100,0		
Kidal	3,5	0,0	96,5	100,0	3,5	0,0	96,5	100,0		
Bamako	0,3	0,0	99,7	100,0	0,3	0,0	99,7	100,0		
Ensemble	27,8	31,1	41,0	100,0	28,4	32,6	39,0	100,0		

5.3.6. Distance et temps mis pour atteindre le centre de santé communautaire le plus proche

Le rapprochement des services de santé soulage les populations dans le cadre de la prise en charge des soins de santé en urgence ou en consultation. En particulier, lorsqu'il s'agit de centre de santé communautaire, le temps et la distance pour y arriver sont des éléments qui peuvent influencer les taux de mortalité de la population communautaire en général et surtout la prise en charge des cas de complications. En effet, la rapidité de la prise en charge augmente en général les chances de réussite des interventions médicales.

Les informations collectées par l'EMOP qui donnent une mesure du temps et de la distance qui séparent les ménages des structures de santé communautaire font ressortir qu'il y a des efforts à fournir en milieu rural dans l'amélioration du rapprochement des populations aux centres de santé communautaire.

Dans l'ensemble, 20,3 % des ménages sont à plus de 15 km et 18,1 % mettent plus d'une heure de temps pour se rendre au centre de santé communautaire la plus proche. Ces proportions sont très prononcées en milieu rural car elles sont de 19,4 % et 20,8 % respectivement pour la distance et le temps mis. Les régions de Kidal, Koulikoro et Kayes ont des pourcentages non négligeables de ménages parcourant plus de 15 km pour atteindre la maternité la plus proche.

Figure 5-23: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le centre de santé communautaire le plus proche (%)

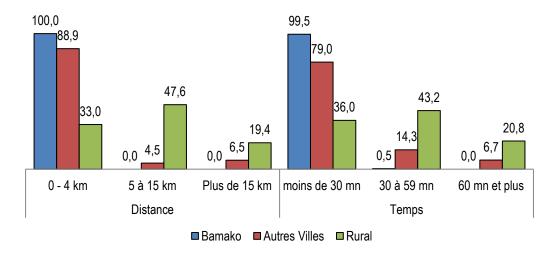


Tableau 5-13 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le centre de santé communautaire le plus proche (%)

		Dis	tance			Temps		
	0 - 4 km	5 à 15 km	Plus de 15 km	Total	Moins de 30 mn	30 à 59 mn	60 mn ou plus	Total
			Milie	u de res	sidence			
Bamako	100,0	0,0	0,0	100,0	99,5	0,5	0,0	100,0
Autres Villes	88,9	4,5	6,5	100,0	79,0	14,3	6,7	100,0
Rural	33,0	47,6	19,4	100,0	36,0	43,2	20,8	100,0
				Regio	n			
Kayes	44,3	35,5	20,3	100,0	32,5	49,4	18,1	100,0
Koulikoro	27,7	35,0	37,3	100,0	22,7	20,2	57,2	100,0
Sikasso	31,4	55,4	13,1	100,0	55,8	36,6	7,5	100,0
Segou	35,8	52,0	12,2	100,0	46,7	43,5	9,8	100,0
Mopti	40,6	46,0	13,4	100,0	46,1	42,6	11,3	100,0
Tombouctou	41,0	50,3	8,7	100,0	23,6	67,7	8,7	100,0
Gao	71,5	25,0	3,6	100,0	40,5	55,9	3,6	100,0
Kidal	5,6	0,0	94,4	100,0	5,6	0,0	94,4	100,0
Bamako	100,0	0,0	0,0	100,0	99,5	0,5	0,0	100,0
Ensemble	44,3	35,5	20,3	100,0	32,5	49,4	18,1	100,0

5.3.7. Résumé synoptique de certaines conditions du bien-être

Dans la figure 5-22, certains aspects du bien-être sont présentés de manière à faciliter la comparaison entre les régions, les niveaux d'instruction du chef du ménage et le statut de pauvreté.

Figure 5-24: Aspects du bien-être 2021

Pauvreté monétaire	Pauvre (%)	Part alimentaire	%	Electricité / Groupes / Panneaux	%	Téléphone mobile	%	Moto	%	Alphabétisation du chef de ménage	%
Kidal	0-5		0-5		96-100		96-100		96-100	Secondaire, Supérieur	96-100
	6-10		6-10		91-95	Bamako, Kayes, Primaire, Koulikoro, Fondamental2, Secondaire, Supérieur	91-95		91-95		91-95
Tombouctou, Supérieur	11-15		11-15	Bamako, Supérieur	86-90		86-90		86-90	Fondamental2	86-90
Bamako	16-20		16-20	Secondaire	81-85	Kayes, Sikasso, Gao, Mopti, Non Pauvres, Autres villes, Fondamental 1	81-85		81-85		81-85
Autres villes	21-25		21-25	Primaire	76-80	Ensemble 2021, Koulikoro, Ségou, Rural,	76-80	Secondaire, Supérieur	76-80	Primaire	76-80
	26-30		26-30	Autres villes	71-75	Ségou, Rural, Sans Instruction, Pauvres	71-75		71-75		71-75
Kayes, Secondaire	31-35		31-35	Fondamental2	66-70	Ségou, Gao	66-70	Sikasso, Primaire	66-70		66-70
Mopti, Gao, Primaire	36-40		36-40	Sikasso, Autres villes	61-65	Tombouctou	61-65	Bamako, Mopti, Fondamental 2	61-65		61-65
Ensemble 2021	41-45		41-45	Koulikoro, <mark>Ségou, Non pauvre</mark>	56-60	Kidal	56-60	Koulikoro, Ségou, <mark>Autres ville</mark> s, Non Pauvres	56-60	Bamako	56-60
Sans Instruction	46-50	Supérieur, Bamako	46-50	Ensemble 2021	51-55		51-55	Ensemble 2021, Fondamental1	51-55	Kidal	51-55
Ségou, Rural	51-55	Secondaire, Kidal	51-55	Kidal, Sans Instruction, Fondamental1	46-50	Mopti	46-50	Kayes, Kidal, Rural, Sans Instruction, Pauvres	46-50		46-50
Sikasso	56-60	Primaire	56-60		41-45		41-45		41-45		41-45
Koulikoro	61-65	Ensemble 2021, Sikasso, Ségou, Non Pauvres, Autres villes Autres villes,	61-65	Kayes, Rural, Pauvre	36-40		36-40		36-40	Tombouctou, Fondamental 1, Autres villes, Non Pauvres	36-40
	66-70	Koulikoro, Tombouctou, Gao, Rural, Sans Instruction, Pauvres	66-70	Mopti	31-35		31-35		31-35	Ensemble 2021, Kayes, Sikasso	31-35
	71-75	Kayes, <mark>Mopt</mark> i	71-75	Gao	26-30		26-30	Tombouctou	26-30	Mopti, Gao, <mark>Rural,</mark>	26-30
	76-80		76-80	Tombouctou	21-25		21-25	Gao	21-25	Koulikoro, Ségou, Pauvres,	21-25
	81-85		81-85		16-20		16-20		16-20	Sans Instruction	16-20
	86-90]	86-90		11-15		11-15		11-15		11-15
	91-95 96-100		91-95 96-100		6-10 0-5		6-10 0-5		6-10 0-5		6-10 0-5

6. ANALYSE DE L'INEGALITE

L'inégalité est un concept plus large que celui de la pauvreté, étant donné qu'il porte sur l'ensemble de la population et pas uniquement sur la partie de la population située en-dessous d'un certain seuil de pauvreté (Banque Mondiale, septembre 2005). L'analyse de l'inégalité renseigne sur la répartition des dépenses ou des revenus entre les différentes couches de la population. On peut mesurer l'inégalité en comparant les différents niveaux de quintiles de dépenses.

Cependant, la mesure d'inégalité la plus largement utilisée est le coefficient de Gini. Ses valeurs extrêmes sont 0 et 1. Le 0 traduit une situation d'égalité parfaite alors que le 1 correspond à une situation d'inégalité complète ou maximale. Dans ce chapitre, l'analyse de l'inégalité est basée sur l'interprétation du coefficient de Gini.

L'inégalité mesurée par l'indice de Gini dans l'ensemble est de 0,42 en 2021. L'inégalité la plus faible est observée à Mopti et Kidal avec chacun 0,31. C'est à Bamako qu'elle est la plus grande (0,42) suivi de Kayes, Koulikoro et Sikasso (0,38).

L'analyse spatiale montre que l'inégalité à Bamako est plus élevée (0,42) et dans les autres villes et le milieu rural avec chacune (0,36).

Tableau 6-1: Coefficient de Gini selon la région, le milieu de résidence et le sexe caractéristiques

Région	
Kayes	0,38
Koulikoro	0,38
Sikasso	0,38
Ségou	0,36
Mopti	0,31
Tombouctou	0,34
Gao	0,37
Kidal	0,31
Bamako	0,42
Milieu	
Bamako	0,42
Autres villes	0,36
Ensemble urbain	0,42
Rural	0,36
Sexe	
Masculin	0,42
Féminin	0,44
Ensemble	0,42

Source : EMOP-2021

L'analyse dynamique de l'inégalité sur la période 2001-2021 est mitigée. Elle est marquée par des hauts et des bas et ne permet point de dégager une tendance. De 2001 à 2009, l'indice de Gini est passé de 0,39 à 0,32 traduisant ainsi une réduction substantielle des disparités. En 2011, l'indice a atteint un pic de 0,42 pour rechuter à 0,34 en 2015. Depuis cette date, l'indice est en légère augmentation.

0,45 0,42 0,42 0,42 0,40 0,36 0,38 0,37 0.37 0,35 0,32 0,30 0,25 0,20 0,15 0,10 0,05 0,00 2009 2014 2015 2016 2011 2017 2018 2019 2020 2021 2006

Figure 6-1: Evolution de l'inégalité entre 2001 et 2021 – coefficient de Gini

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, MICS-ELIM 2009, EMOP 2011, EMOP 2015, EMOP 2016, EMOP 2017, EMOP 2018, EMOP 2019, EMOP 2021

La courbe de Lorenz permet d'illustrer les constats effectués sur l'inégalité. Elle est située en dessous de cette diagonale de référence. Plus la courbe est éloignée de la diagonale, plus la répartition des revenus est inégalitaire.

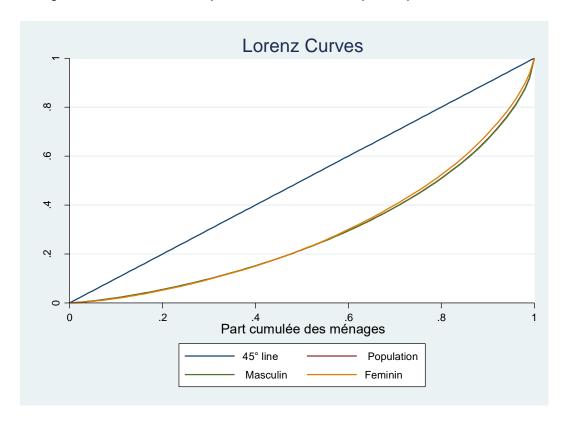


Figure 6-2: Courbe de Lorenz pour la distribution des dépenses par tête selon le sexe

7. INDICE DE PAUVRETE MULTIDIMENSIONNEL (IPM)

L'indice de pauvreté multidimensionnel (IPM) est un nouvel indicateur statistique composite élaboré en 2007 par un laboratoire de l'Université d'Oxford (Oxford Poverty and Human Development Initiative, OPHI) et utilisé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Un indice de pauvreté multidimensionnelle vise à résumer plusieurs aspects de pauvreté non-monétaire à travers un seul nombre. D'une manière générale, l'IPM modifie la vision de la pauvreté en élargissant son champ d'analyse. Il s'agit de souligner qu'une privation unique n'est pas toujours synonyme de pauvreté. La pauvreté est perçue comme une situation de manques multiples et synchronisés. Cette méthode complète les mesures de pauvreté monétaire et de pauvreté subjective.

L'IPM rapporté par le PNUD est calculé pour la majorité des pays du monde. Il est basé sur des enquêtes réalisées dans presque tous les pays avec une fréquence de 5 à 10 ans. Le choix d'indicateurs, les mêmes partout, peut-être moins pertinent dans un certain pays. Le nombre de pauvres estimé avec l'IPM global est 1,75 milliard de personnes, réparties dans les 104 pays en développement. Ce nombre est supérieur aux 1,44 milliards de personnes vivant avec moins de 1,25 dollar par jour et inférieur aux 2,6 milliards d'individus vivant avec moins de 2 dollars par jour.

Les efforts internationaux, et la demande que chaque pays calcule un IPM pour satisfaire les Objectifs de Développement Durable, ont inspiré l'utilisation de l'EMOP pour un IPM malien. Un IPM est déterminé par plusieurs composantes : les dimensions, les indicateurs avec leurs poids, et le seuil. Les dimensions sont les aspects de pauvreté non-monétaire qu'on veut considérer. L'OPHI et le PNUD en ont choisi trois : l'éducation, la santé et les conditions de vie. Les indicateurs doivent mettre en évidence la situation de privation pour la dimension correspondante. En construisant un IPM national il faudra donc choisir d'abord les dimensions et les indicateurs.

Dans cette première tentative, on a maintenu les dimensions et autant que possible et raisonnable les indicateurs et les poids utilisés par le PNUD. Pourtant, la méthodologie peut être utilisée avec différentes dimensions, indicateurs, pondérations et seuils. Une discussion détaillée et pertinente sur le choix de dimensions et d'indicateurs se trouve dans le rapport de **Alkire et Santos**. Les auteurs ont remarqué que les dimensions potentielles qu'une mesure de la pauvreté pourrait refléter sont assez larges et incluent la santé, l'éducation, le niveau de vie, l'autonomisation, le travail, l'environnement, la sécurité, les violences, les relations sociales et la culture entre autres. Dans le cadre de ce rapport, les dimensions suivantes ont été utilisées : l'éducation, la santé, la sécurité alimentaire, les conditions de vie des ménages (accès à l'eau potable, électricité, les caractéristiques de logement, Mobilité et moyens de subsistance.

Si on le trouvera utile, il est donc tout-à-fait possible de modifier la composition de l'IPM national présenté ici.

La partie la plus accessible de l'IPM est l'incidence (H) et l'effectif de la population pauvre dans le sens qu'elle est privée en plusieurs dimensions.

L'incidence de la pauvreté multidimensionnelle (H) est donc estimée à 34,7%. Cela suppose qu'un peu plus d'une personne sur trois, soient démunies. Cependant, la proportion donnée par l'indice H ne renseigne pas exactement sur les dimensions et les indicateurs de privation.

La grande majorité de la population vit dans les zones rurales et ce sont les plus touchés par la pauvreté multidimensionnelle (40,3%). Dans les autres villes, 21,6% des individus sont pauvres dans le sens de l'IPM, contre seulement 4,3% dans le district de Bamako. Cette large différence entre les milieux peut s'expliquer par différents facteurs : le manque d'opportunité d'emploi dans le milieu rural, ou encore le manque de biens matériels pour avoir une bonne condition de vie et autres.

L'incidence de pauvreté est très différente selon les régions. La région de Kidal enregistre le taux le plus élevé avec 90,2 %, mais le taux est très bas à Bamako (4,3 %) et à Sikasso (21,3 %). Pour investiguer les causes de ces effets, il est utile d'examiner les composantes de l'indice, les indicateurs individuels.

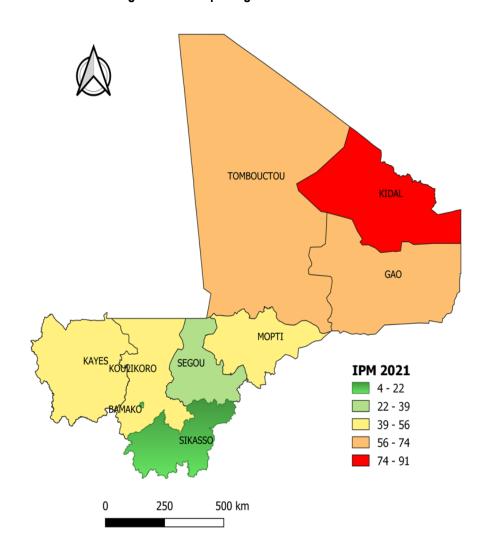
L'intensité A est remarquablement stable – environ 0,41-0,50 dans toutes les régions, et presque le même dans chacun des trois milieux de résidence. Cela veut dire qu'en moyenne, les pauvres dans le sens IPM sont privés sur un nombre d'indicateurs dont la somme des poids en Tableau 7-1 est 0,41-0,50. Vu que la mesure de la privation se trouve entre 0,44 (2/5) et 1,00 pour les pauvres, la privation s'étend donc rarement à tous les indicateurs au même temps.

Au niveau d'ensemble, l'IPM n'a pas varié de 2020 à 2021 respectivement 15 % chacune des années. Il est plus élevé dans les régions de Kidal (43 %), Tombouctou (37 %), Gao (28 %) et Mopti (22 %), suivi de la région de Koulikoro (18 %). On note la plus faible valeur pour l'indice à Bamako (2 %) et à Sikasso (9 %).

Tableau 7-1: L'IPM par région, par milieu de résidence et par sexe du chef de ménage

	IDM	Incidence	Intensité	Population
	IPM	H (%)	Α	pauvre IPM
		Région		
Kayes	0,17	40,0	0,44	1 336 998
Koulikoro	0,18	43,0	0,43	1 523 972
Sikasso	0,09	21,3	0,41	896 706
Ségou	0,12	29,5	0,41	1 015 773
Mopti	0,22	48,9	0,45	1 489 566
Tombouctou	0,37	68,6	0,54	670 626
Gao	0,28	60,2	0,46	520 117
Kidal	0,43	90,9	0,47	104 085
Bamako	0,02	4,3	0,41	110 258
Milieu de résidence)			
Bamako	0,02	4,3	0,41	110 258
Autres villes	0,10	21,6	0,44	373 086
Rural	0,18	40,3	0,44	7 184 759
Sexe du chef de ména	ige			
Masculin	0,15	34,2	0,44	7 174 607
Féminin	0,21	42,7	0,50	493 496
Ensemble	0,15	34,7	0,44	7 668 102

Figure 7-1 : IPM par région



CONCLUSION

La dixième édition de l'EMOP se base sur l'estimation des données des passages antérieures tout en stimulant la période de déroulement entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021 dans l'ensemble des régions du Mali et dans le district de Bamako.

La part des dépenses de consommation alimentaire y compris l'autoconsommation est évaluée à 57,2 %. Cette part est d'autant plus élevée lorsque les populations sont pauvres (60,6 %). Plus de quatre ménages sur dix 42,5 % des dépenses alimentaires vont dans l'achat des produits alimentaires comme le riz, le mil, le sorgho, la viande de bœuf fraîche et le sucre.

À Bamako, 17,7 % des dépenses non alimentaires vont dans des « loyers » (y compris le loyer imputé pour les ménages propriétaires), 10,4 % vont dans l'achat de l'essence, autres combustibles (pour le transport) et lubrifiants, et 16,0 % des dépenses non alimentaires vont dans les « habillements ».

Dans les autres agglomérations urbaines, 22,9 % des dépenses non alimentaires vont dans les « Habillements », 16,6 % des dépenses vont dans les « loyers », et 6,0 % des dépenses vont dans « essence et autres combustibles pour le transport ».

Quant au milieu rural, 24,4 % vont dans les « Habillements », 18,0 % des dépenses vont dans « les loyers » (y compris les loyers imputés) et 6,6 % vont dans « essence et autres combustibles pour le transport ».

En 2021, l'incidence de la pauvreté estimée sur l'ensemble du pays s'élève à 44,6 %. La pauvreté est plus répandue dans les agglomérations rurales comparativement aux villes. Les résultats confirment, d'une part, la corrélation positive entre la pauvreté et la taille du ménage (voir figure 3-4) et d'autre part une corrélation négative entre le niveau d'éducation et la pauvreté (voir figure 3-6).

Les résultats montrent que le service de santé auquel les pauvres ont recours est le CSCOM (64,3 %). Les résultats indiquent que les pauvres (48,4 %) sont confrontés à des coûts de consultation élevés, au traitement inefficace (35,1 %), au temps d'attente long (18,9 %) et au manque de personnel médical (5,9 %).

Les résultats montrent également une présence marquée des pauvres (82,8 %) dans le secteur primaire composé majoritairement d'agriculteurs.

Les résultats de l'enquête indiquent que, quel que soit le milieu de résidence, le taux de possession des biens d'équipement est plus élevé chez les « non pauvres ». Ils révèlent également que les pauvres ont moins accès aux services de base.

Au vu de ces résultats, les politiques de lutte pour la réduction de la pauvreté doivent s'orienter sur les mesures qui visent à :

- Faciliter l'accès des ménages aux produits alimentaires de base pour lesquels ils engloutissent une bonne partie de leurs ressources ;
- Persévérer dans les efforts de scolarisation et d'alphabétisation de la population ;
- Faciliter l'accès des ménages ruraux aux services ou infrastructures de base à travers une stratégie d'investissements adéquats dans les zones rurales ;
- Proportionner les efforts d'investissement en fonction de l'ampleur de la pauvreté dans les différents milieux de résidence.

Par ailleurs, les différences entre les échantillons en termes de couverture régionale constituent une limite dans l'analyse de séries. Dans ce rapport, l'analyse dynamique a porté sur l'ensemble des régions.

D'autre part, pour que le dispositif puisse répondre efficacement aux besoins de production en informations statistiques fiables et à jour, il est indispensable que des dispositions soient prises pour pérenniser le financement du dispositif. Dans l'espoir que le présent rapport contribuera à renforcer la production des informations susceptibles d'orienter les politiques publiques dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, l'INSTAT recommande fortement le maintien du dispositif de l'EMOP en assurant son financement par l'Etat.

ANNEXES

ANNEXE 1: METHODOLOGIE

1. Sources des données

Les données proviennent de l'EMOP qui est une enquête par sondage, stratifiée à deux degrés à allocation proportionnelle au premier degré. Les 8 régions du Mali et la ville de Bamako constituent les domaines d'étude. L'échantillon est représentatif selon le milieu de résidence de la population (urbain et rural). Le dispositif de l'EMOP est conçu pour une collecte de données à quatre passages dans l'année. Chaque passage dure trois mois. Les résultats de l'enquête sont significatifs au niveau national, dans chacune des régions enquêtées et le district de Bamako et selon le milieu de résidence (urbain et rural). La première édition de cette opération a démarré le 1er avril 2011 et a pris fin le 31 mars 2012.

L'édition 2013/2014 est la deuxième série de l'EMOP dont la période de collecte s'est étalée entre avril 2013 et mars 2014. Pour cette édition, les régions de Tombouctou, Gao et Kidal n'ont pas été couvertes à cause de l'insécurité dans ces zones.

L'édition 2014/2015 est la troisième série de l'EMOP. Elle s'est étalée sur la période d'avril 2014 à mars 2015. La région de Kidal n'a pas été enquêtée pour la raison sécuritaire. L'édition 2015/2016, a couvert la période d'avril 2015 à mars 2016.

L'édition 2015/2016 est la quatrième série de l'EMOP. Elle s'est déroulée entre avril 2015 et mars 2016. Toutes les régions ont été enquêtées exceptée Kidal pour raison de sécurité. Au premier degré, il a été tiré un échantillon de 1043 unités primaires (sections d'énumération 16) soit 6258 ménages en raison de six (6) ménages par unité primaire tirée.

L'édition 2016/2017 est la cinquième série de l'EMOP. Elle s'est déroulée entre avril 2016 et mars 2017. Toutes les régions ont été enquêtées exceptée Kidal pour raison de sécurité. Au premier degré, il a été tiré un échantillon de 1120 unités primaires (sections d'énumération 17) soit 6 132 ménages en raison de six (6) ménages par unité primaire tirée soit 5915 ménages ayant déclaré leurs dépenses de consommation pour les quatre passages.

L'édition 2017/2018 est la sixième série de l'EMOP. Elle s'est déroulée entre avril 2017 et mars 2018. Toutes les régions ont été enquêtées exceptée Kidal pour raison de sécurité. Au premier degré, il a été tiré un échantillon de 1120 unités primaires (sections d'énumération 18) soit 6 720 ménages en raison de six (6) ménages par unité primaire tirée soit 6 094 ménages ayant déclaré leurs dépenses de consommation sur au moins trois passages.

L'édition 2018/2019 est la septième série de l'EMOP. Elle s'est déroulée entre avril 2018 et mars 2019. Toutes les régions ont été enquêtées exceptée Kidal pour raison de sécurité. Au premier degré, il a été tiré un échantillon de 1120 unités primaires (sections d'énumération 19) dont 6 720 ménages en raison de

¹⁶Une SE correspond à un espace aréolaire défini de façon à assurer une répartition relativement équitable de la charge de travail des agents de dénombrement des unités statistiques. Selon le RGPH 2009, une SE est une entité géographique comportant en moyenne 700 personnes en milieu rural et 1 100 habitants en milieu urbain. Elle est subdivisée le plus souvent en îlots contenant des concessions.

six (6) ménages par unité primaire tirée soit 5 674 ménages ayant déclaré leurs dépenses de consommation sur au moins trois passages.

L'édition 2019/2020 est la huitième série de l'EMOP. Elle s'est déroulée entre avril 2019 et mars 2020. Toutes les régions pour raison de sécurité. Au premier degré, il a été tiré un échantillon de 1120 unités primaires (sections d'énumération²⁰) dont 7 398 ménages en raison de six (6) ménages par unité primaire tirée et 12 ménages pour la région de Kidal soit 6 634 ménages ayant déclaré leurs dépenses de consommation sur au moins trois passages.

L'édition 2020 est la neuvième série de l'EMOP. Elle s'est déroulée entre 1^{er} janvier au 31 décembre 2020. Toutes les régions pour raison de sécurité. Au premier degré, il a été tiré un échantillon de 1120 unités primaires (sections d'énumération²¹) dont 7 398 ménages en raison de six (6) ménages par unité primaire tirée et 12 ménages pour la région de Kidal soit 6 703 ménages ayant déclaré leurs dépenses de consommation sur au moins trois passages.

La présente édition est la dixième du genre dont le premier passage s'est déroulé entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2021. Il a renseigné principalement les caractéristiques des membres du ménage, les indicateurs d'accès à l'éducation, la sécurité alimentaire du ménage. Le premier passage a donné également des informations sur la santé de la population, les caractéristiques du logement, leur dotation en biens ainsi que sur les dépenses de consommation des ménages.

Le deuxième passage a été réalisé entre le 1^{er} avril et le 30 juin 2021. Il a permis de fournir des informations sur les transferts issus de la migration ainsi que sur la pauvreté subjective du ménage et certains indicateurs du marché de l'emploi tels que le taux d'activité et le taux chômage. Ce passage a collecté aussi les informations sur les modules de base tels que la santé de la population.

Le troisième passage réalisé entre le 1^{er} juillet et le 31 septembre 2021, a collecté des informations sur les modules de base comme la santé et les dépenses de consommation des ménages, le module sur la gouvernance, la paix et la sécurité, la consommation du tabac chez les jeunes et la sécurité alimentaire des ménages.

En fin, les données de collecte du quatrième et dernier passage ont été estimées sur la période du 1^{er} octobre au 31 décembre 2021 à partir des données des passages 1,2 et 3. Ce passage a été consacré à l'estimation des données des modules de base, de l'incidence de pauvreté et les dépenses de consommations des ménages. Contrairement aux autres passages, le quatrième n'a pas fait l'objet d'analyse spécifique. Ces informations ont été intégrées à celles des autres passages pour produire le présent rapport.

2. Le questionnaire

Le questionnaire de l'EMOP comporte un module de base et un ou plusieurs modules supplémentaires qui sont insérés à la demande des utilisateurs de données statistiques.

Le module de base est conçu pour prendre en compte prioritairement les préoccupations du cadre stratégique pour la Relance Economique et les Développement Durable (CREDD 2019-2023) et des ODD ainsi que d'autres programmes sectoriels. Les questionnaires comprennent les sections suivantes :

Résultats annuels de l'EMOP-2021

- Section M : caractéristiques des membres du ménage
- Section E : éducation des membres du ménage âges de 04 ans ou plus
- Section S : sante des membres du ménage
- Section I : logement et possessions du ménage
- Section SA : sécurité alimentaire
- Section EA: emploi des membres du ménage âges de 05 ans et plus
- Section AP : emploi principal (membres du ménage âgés de 05 ans et plus)
- Section AS : emploi secondaire (membres du ménage âgés de 05 ans et plus)
- Section RHA: revenus hors activité
- Section R : recherche d'emploi (membres du ménage âgés de 05 ans et plus)
- Section C : module chômage (membres du ménage âgés de05 ans et plus)
- Section TP: module trajectoire et perspectives (pour les personnes de 15 ans et plus)
- Section MR: module migrant de retour (pour les personnes de 15 ans et plus ayant fait au moins une migration)
- Section MI: migration internationale de la main d'œuvre (MI)
- Section MT : migration et transferts
- Section P : pauvreté subjective du ménage
- Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique (SHAsa), module harmonisé sur la gouvernance démocratique (uniquement les 18 ans et plus)
- Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique (SHAsa), module harmonisé sur la paix et la sécurité (uniquement les 18 ans et plus)
- Section RPE : repas pris a l'extérieur du ménage au cours des 7 derniers jours
- Section C : consommation du ménage
- C-a: au cours des 7 derniers jours, combien le ménage a-t-il consomme (y compris autoconsomme ou reçu en cadeau pour [nom du produit], hors fêtes et cérémonies
- C-b : au cours des 3 derniers mois, combien le ménage a-t-il dépense pour [nom du produit], hors fêtes et cérémonies
- C-c : au cours des 12 derniers mois, combien le ménage a-t-il dépense pour [nom du bien]
- C-d : cadeaux : est-ce que quelqu'un au sein du ménage durant le mois passé a reçu en cadeau
- C-e : dépenses des fêtes et cérémonies au cours des 3 derniers mois
- C-f: actifs du ménage

3. Organisation des travaux de terrain et personnel de l'enquête

Ce passage n'a pas nécessité une collecte de données sur le terrain compte tenu du changement calendaire de l'EMOP c'est-à-dire le souci de prendre la nouvelle structure de l'EMOP en collectant les informations des quatre passages de janvier à décembre de l'année n.

4. Sensibilisation

La sensibilisation est un élément important dans la réalisation des opérations d'enquête. Elle permet d'informer la population sur l'objet et l'importance de l'enquête afin d'avoir leur adhésion. Au démarrage

de l'opération, des lettres de sensibilisation ont été adressées aux Gouverneurs de région et aux DRPSIAP.

5. Exploitation des données

Les données de ce passage ont été estimées sous l'angle des passages P1, P2 et P3.

Les résultats de l'enquête sont publiés à travers des ateliers de dissémination offrant l'occasion aux producteurs et aux utilisateurs de données statistiques d'échanger sur les résultats obtenus. Les résultats sont également diffusés sur CD-ROM et sur le site web de l'INSTAT.

ANNEXE 2 : BILAN DES QUATRE PASSAGES POUR UN FICHIER CONSOLIDE SUR LES DEPENSES

Tableau 8.1: Répartition de l'échantillon entre les strates

	Nombre de secteurs d'énumération	Nombre de ménages
	Région	
Kayes	148	884
Koulikoro	151	901
Sikasso	157	936
Ségou	153	913
Mopti	154	922
Tombouctou	108	641
Gao	100	549
Kidal	17	204
Bamako	191	1133
	Milieu de résidence	
Urbain	543	3266
Rural	636	3817
Ensemble	1179	7083

Source : EMOP-2021

Tableau 8.2: Répartition des ménages selon la présence au passage

	Libellé	Nombre de ménages	%
0000	Absent à tous les passages	0	0,0
0234	Absent au passage 1	0	0,0
1000	Absent aux trois derniers passages	18	0,2
1004	Absent aux passages 2 et 3	0	0,0
1030	Absent aux passages 2 et 4	3	0,0
1034	Absent au passage 2	0	0,0
1200	Absent aux passage 3 et 4	287	3,9
1204	Absent au passage 3	0	0,0
1230	Absent au passage 4	0	0,0
1234	Présents à tous les passages	7083	95,8

Tableau 8.3: Absence des dépenses alimentaires selon les passages

Tubiouu	olol / lacollec dec depended dillile	ntan oo oolon loo p	aooagoo
	Libellé	Nombre de ménages	%
0	Pas d'absence	7083	100,00
1	Absence dans un passage	0	0,00
2	Absence dans deux passages	0	0,00
3	Absence dans trois passages	0	0,00
4	Absence dans quatre passages	0	0,00
Ensemble		7083	100,00

Source : EMOP-2021

Conclusion sur l'analyse dans le temps : il peut être retenu 7083 ménages pour la consolidation des dépenses des ménages.

Tableau 8.4: Répartition de l'échantillon consolidé des ménages

	Nombre de ménages initiaux	Nombre de ménages retenus avec réponses de 4 passages	Taux de réponse en %
	Régi	on	
Kayes	888	884	99,5
Koulikoro	906	901	99,4
Sikasso	966	936	96,9
Ségou	918	913	99,5
Mopti	924	922	99,8
Tombouctou	648	641	98,9
Gao	606	549	90,6
Kidal	396	204	51,5
Bamako	1146	1133	98,9
	Milie	eu	
Urbain	3324	3266	98,3
Rural	4074	3817	93,7
Ensemble	7398	7083	95,7

ANNEXE 3: TABLEAUX DE CONSOMMATION ET D'ANALYSE DE PAUVRETE

Tableau 8.5: Structure de la consommation annuelle moyenne des ménages par région (%)

Structure de la consommation	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Ensemble Mali
						ř				ᇤ
Consommation alimentaire sans l'autoconsommation	59,6	47,3	43,5	44,7	57,5	51,7	56,2	30,2	48,0	50,4
Autoconsommation alimentaire	12,6	19,1	19,9	21,0	15,0	18,4	9,4	24,2	0,9	13,4
Consommation non alimentaire sans les loyers	23,9	27,3	31,3	27,3	20,9	23,4	26,4	43,3	42,0	29,7
Loyer payé y compris les imputations	3,9	6,2	5,3	7,0	6,7	6,5	8,1	2,3	9,1	6,5
		100,	100,	100,	100,	100,	100,	100,		
Consommation totale	100,0	0	0	0	0	0	0	0	100,0	100,0
Consommation totale en milliards de FCFA	1	662,	783,	765,	755,	405,	268,	86,7	1	6 135
	002,6	9	7	1	0	4	5		369,2	

Source: EMOP-2021

Tableau 8.6: Structure de la consommation annuelle moyenne des ménages par milieu (%)

	Bamako	Autres villes	Rural	Mali
Consommation alimentaire sans l'autoconsommation	48,0	56,6	49,7	50,1
Autoconsommation alimentaire	0,9	6,2	18,7	13,3
Consommation non alimentaire sans les loyers	42,0	30,3	25,2	29,5
Loyer payé y compris les imputations	9,0	6,2	5,7	6,5
Consommation totale	100,0	100,0	100,0	100,0
Consommation totale en milliards de FCFA	1 370,6	690,8	4 074,2	6 135,6

Tableau 8.7: Indicateurs de pauvreté selon le sexe du CM, niveau d'instruction, taille et milieu (%)

	Incidence	Profondeur	Sévérité						
	Sexe du chef du mé	énage							
Masculin	42,6	17,6	9,8						
Féminin	44,7	16,0	8,0						
Nivear	u d'instruction du che	ef du ménage							
Sans instruction	47,0	17,0	8,6						
Primaire	40,1	14,8	7,6						
Secondaire	32,4	9,8	4,3						
Supérieur	12,2	5,4	2,9						
	Taille du ménag	je							
1 – 3 personnes	48,6	21,0	11,7						
4 – 7 personnes	46,5	17,0	8,7						
8 – 10 personnes	39,7	13,6	6,6						
11 – 15 personnes	39,9	14,0	7,1						
Plus de 15 personnes	50,9	17,8	8,1						
Milieu									
Bamako	15,9	5,4	2,7						
Autres villes	21,2	7,9	4,3						

Rural	51,0	18,4	9,2
Ensemble	44,6	16,1	8,1

Tableau 8.8: Evolution de la possession de télévision par sexe du CM, quintile et milieu (%)

	2001	2006	2009	2021		2021			
					Pauvre	Non pauvre			
		Sexe	du chef de m	énage					
Masculin	14,1	20,5	28,4	36,8	23,2	42,6			
Féminin	14,7	32,5	24,9	39,2	19,1	47,8			
Quintile									
Moins nantis	2,3	4,0	13,4	22,0					
Quintile 2	4,7	7,0	17,9	28,2					
Quintile 3	4,8	14,0	21,7	31,4					
Quintile 4	15,1	27,3	31,0	42,8					
Plus nantis	30,0	55,5	56,3	60,3					
			Milieu						
Bamako	50,5	61,0	62,1	84,9	61,1	87,0			
Autres villes	30,7	37,8	49,0	25,2	20,6	27,8			
Rural	4,3	7,2	16,7	59,3	37,5	62,4			
Ensemble	14,1	21,5	28,0	36,9	22,9	42,9			

Sources: EMEP-2001, ELIM-2006, EMOP-2011, EMOP-2021

Tableau 8.9: Evolution de la possession du téléphone mobile par sexe du CM, quintile et milieu (%)

	2006	2011	2021		2021	
		-			Pauvre	Non pauvre
		Sexe (du chef de mé	nage		
Masculin	21,7	67,4	84,7		82,6	85,6
Féminin	31,9	59,7	75,1		63,7	80,0
			Quintile			
Moins nantis	2,2	48,8	80,6			
Quintile 2	4,6	59,9	82,9			
Quintile 3	13,5	68,8	85,8			
Quintile 4	27,7	75,0	84,5			
Plus nantis	64,9	81,0	86,6			
			Milieu			
Bamako	69,2	84,9	98,9		98,1	98,9
Autres villes	39,2	68,8	80,6		80,5	80,7
Rural	6,8	62,8	90,0		87,2	90,4
Ensemble	22,6	66,7	84,1		81,4	85,2

Sources: ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP-2021

Tableau 8.10: Evolution de la possession de moto par sexe du CM, quintile et milieu (%)

	2001	2006	2011	2021	20)21					
					Pauvre	Non pauvre					
Sexe du chef de ménage											
Masculin	18,1	33,3	49,9	64,6	56,4	68,0					
Féminin	5,4	17,5	34,0	29,2	18,5	33,7					
Quintile											
Moins nantis	10,4	23,1	40,3	54,5							
Quintile 2	12,1	25,0	39,5	57,4							
Quintile 3	11,6	26,6	44,6	60,5							
Quintile 4	18,9	36,5	55,6	64,6							
Plus nantis	24,4	48,9	62,4	74,5							
			Milieu								
Bamako	27,7	42,5	54,9	70,1	48,0	72,1					
Autres villes	26,7	38,6	46,8	60,5	54,7	63,8					
Rural	12,8	27,3	47,4	65,5	45,7	68,3					
Ensemble	16,9	32,0	48,5	62,3	54,0	65,9					

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP-2011, EMOP-2021

Tableau 8.11: Evolution de l'accès à l'eau potable sexe du CM, quintile et milieu (%)

	2001	2006	2011	2021			2021				
						Pauvre	Non pauvre				
		Sexe d	lu chef de mén	age							
Masculin	68,4	77,9	79,9	80,9		71,6	84,9				
Féminin	73,5	88,2	88,8	87,8		73,6	93,8				
Quintile											
Moins nantis	46,3	75,9	59,7	70,1							
Quintile 2	64,5	72,4	74,1	77,8							
Quintile 3	64,9	73,4	83,3	80,4							
Quintile 4	71,7	79,7	92,2	86,9							
Plus nantis	82,4	92,5	94,4	91,6							
			Milieu								
Bamako	96,1	97,9	98,4	99,4		98,7	99,5				
Autres villes	92,5	94,2	80,1	76,7		69,8	80,5				
Rural	58,7	68,8	77,3	92,2		90,2	92,5				
Ensemble	68,9	78,8	80,7	81,4		71,8	85,5				

Sources: EMEP-2001, ELIM-2006, EMOP-2011, EMOP-2021

Tableau 8.12: Evolution de l'accès à l'eau potable selon région (%)

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako
2001	85,3	56,6	56,3	71,0	61,6	83,9	48,7	67,9	96,1
2006	82,7	63,7	90,8	64,7	74,4	86,8	87,5	88,8	97,9
2011	87,1	66,1	83,9	77,8	67,8	92,1	78,1	85,0	98,4
2016	79,0	68,0	83,2	70,8	86,3	96,8	80,6	0,0	99,6
2017	85,8	79,6	79,3	70,3	84,2	98,6	77,9	0,0	99,5
2019	78,7	78,6	77,6	83,4	87,4	89,0	98,2	93,7	98,9
2020	78,9	82,1	80,0	79,0	91,5	97,0	95,4	80,1	99,2
2021	73,2	62,5	72,2	74,5	94,2	95,8	89,6	47,3	99,4

Sources: EMEP-2001, ELIM-2006, EMOP-2011, EMOP-2021

Tableau 8.13: Evolution de l'accès à l'électricité par sexe du CM, quintile et milieu (%)

	2001	2006	2011	2021	2	2021
					Pauvre	Non pauvre
		Sexe du ch	ef de ménag	e		
Masculin	9,1	18,8	33,3	74,9	76,1	72
Féminin	10,1	34,6	44,3	61,7	70,3	41,5
		Qı	uintile			
Moins nantis	0,5	3,7	4,4	68,1		
Quintile 2	1,5	4,4	16,4	73,9		
Quintile 3	3,8	11,8	30,1	73,2		
Quintile 4	7,4	23,3	50,5	74		
Plus nantis	22	57,5	70,3	81,1		
		N	lilieu			
Bamako	36,1	70,5	80	96,1	97	85,9
Autres villes	20,7	38,7	34	69,5	69,2	69,9
Rural	2	2,8	25,2	78,3	81	59,9
Ensemble	9,2	20,1	34,3	74,1	75,8	70,1

Sources: EMEP-2001, ELIM-2006, EMOP-2011, EMOP-2021

Tableau 8.14: Evolution de l'accès à l'électricité selon région (%)

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Ensemble
2001	3,8	6,3	4,1	6,4	9,4	2,8	6,9	18,1	36,1	9,2
2006	12,4	14,6	17,7	11,7	10,3	14,3	7,3	34,7	70,5	20,1
2011	31,1	31,9	27,4	25,8	21,2	12,3	21,7	43,9	80,0	34,3
2016	30,9	53,8	79,6	54,9	30,0	18,6	25,7	0,0	88,3	52,0
2017	38,7	74,2	82,1	63,9	30,1	20,5	25,1	0,0	90,0	58,6
2018	47,5	70,8	87,0	75,8	46,8	37,6	26,2	0,0	93,0	65,6

2019	49,0	82,5	87,6	84,1	39,6	27,8	26,5	76,3	95,3	67,7
2020	45,3	90,9	91,6	82,5	40,7	39,7	26,9	63,0	95,6	70,8
2021	47,8	80,6	91,5	90,5	66,8	39,9	33,7	8,0	96,1	74,1

Sources: EMEP-2001, ELIM-2006, EMOP-2011, EMOP-2021

Tableau 8.15: Evolution de l'use d'aisance type chasse/fosse/latrine par sexe du CM, niveau d'instruction, quintile et milieu (%)

	2001	2006	2011	2021		20	21					
						Pauvre	Non pauvre					
Sexe du chef de ménage												
Masculin	76,2	88,6	89,7	92,4		90,3	93,3					
Féminin	81,4	89,5	89,6	89,7		89,8	89,7					
Quintile												
Moins nantis	68,2	88,8	75,9	88,9								
Quintile 2	66,2	84,9	87,4	93,3								
Quintile 3	65,3	86,6	91,1	94,9								
Quintile 4	83,8	88,4	95,7	93,5								
Plus nantis	88,2	94,6	98,2	90,5								
			Milieu									
Bamako	94,4	99,3	99,3	99,8		98,0	100,0					
Autres villes	92,3	96,1	92,4	90,4		89,7	90,9					
Rural	70,0	83,6	87,4	95,3		96,2	95,1					
Ensemble	76,7	88,7	89,7	92,2		90,2	93,1					

Sources: EMEP-2001, ELIM-2006, EMOP-2011, EMOP-2021

Tableau 8.16: Evolution de l'utilisation de bois (ou du charbon) comme source d'énergie pour la cuisson par sexe du CM, quintile et milieu (%)

	2001	2006	2011	2021		20)21			
						Pauvre	Non pauvre			
	Sexe du chef de ménage									
Masculin	91,1	97,2	94,9	94,5		98,0	93,1			
Féminin	85,4	99,0	92,6	92,1		96,9	90,1			
			Quintile							
Moins nantis	95,8	98,6	94,5	98,3						
Quintile 2	92,0	96,8	93,8	96,1						
Quintile 3	87,4	97,2	95,5	94,3						
Quintile 4	87,4	97,1	96,5	93,2						
Plus nantis	91,9	97,1	92,9	90,1						
			Milieu							
Bamako	94,3	97,9	95,4	95,9		94,6	96,0			
Autres villes	94,3	98,9	93,8	94,6		98,3	92,6			
Rural	89,1	96,6	94,6	90,3		92,3	90,0			
Ensemble	90,6	97,4	94,7	94,4		97,9	92,9			

Sources: EMEP-2001, ELIM-2006, EMOP-2011, EMOP-2021

Tableau 8.17: Evolution de l'alphabétisme par région (%)

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Mali
2001	13,7	16,5	17,7	18,4	16,3	18,8	22,6		45,5	21,3
2006	19,2	23,2	23,8	23,0	24,0	19,3	24,2		52,0	26,2
2020	26,3	22,2	28,2	18,8	22,3	57,4	26,0	50,8	62,5	30,7
2021	27,5	19,7	25,7	17,5	22,3	40,2	29,1	44,7	62,2	29,2

Sources: EMEP-2001, ELIM-2006, EMOP-2011, EMOP-2021

Tableau 8.18: Alphabétisme par situation de pauvreté et milieu (%)

	Bamako	Autres villes	Rural
Pauvres	54,1	40,3	18,4
Non pauvres	62,7	51,0	22,4
Ensembl e	62,2	50,0	20,9

Source: EMOP-2021

Tableau 8.19: Alphabétisme par sexe et quintile (%)

	Moins nantis	Quintile 2	Quintile3	Quintile 4	Plus nantis
Masculin	31,1	32,6	36,0	40,7	54,5
Féminin	12,4	15,0	16,3	23,5	34,6
Ensemble	23,8	26,1	29,0	34,6	47,5

Tableau 8.20: Evolution de l'inégalité entre 2001 et 2021 mesurée par l'indice de Gini

	2001	2006	2011	2016	2017	2020	2021		
			Région						
Kayes	0,36	0,30	0,45	0,30	0,32	0,29	0,38		
Koulikoro	0,41	0,37	0,38	0,32	0,30	0,26	0,38		
Sikasso	0,41	0,42	0,38	0,36	0,35	0,37	0,38		
Ségou	0,31	0,29	0,35	0,26	0,32	0,29	0,36		
Mopti	0,36	0,32	0,45	0,19	0,30	0,29	0,31		
Tombouctou	0,32	0,35	0,30	0,28	0,24	0,29	0,34		
Gao	0,3	0,24	0,43	0,37	0,26	0,29	0,37		
Kidal	0,41	0,27	0,33			0,40	0,31		
Bamako	0,36	0,31	0,40	0,37	0,30	0,33	0,42		
			Milieu						
Urbain	0,36	0,35	0,42	0,36	0,35	0,35	0,42		
Rural	0,38	0,33	0,40	0,29	0,31	0,33	0,36		
	Sexe								
Masculin	0,39	0,37	0,42	0,34	0,35	0,37	0,42		

Féminin	0,38	0,36	0,41	0,34	0,36	0,42	0,44
Ensemble	0,39	0,37	0,42	0,34	0,36	0,38	0,42

Source: EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP-2011, EMOP-2019, EMOP-2020, EMOP-2021.

Tableau 8.21: Montant des dépenses par fonction de consommation selon la région et niveau national (FCFA)

Fonction	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	724 261 733 358	440 679 210 922	496 843 638 426	502 479 316 399	546 868 993 350	284 126 448 332	175 948 875 963	47 177 449 922	669 727 364 241	3 888 113 030 902
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	2 601 767 117	713 190 833	2 790 958 308	3 737 749 199	1 482 687 940	1 877 216 879	1 088 760 048	434 429 641	3 382 412 680	18 109 172 645
Articles d'Habillements et Chaussures	97 170 579 832	81 490 433 427	61 713 443 939	66 333 230 838	53 574 377 868	41 634 396 443	30 056 722 189	19 408 537 866	122 037 714 028	573 419 436 431
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	55 439 608 267	49 413 918 211	67 179 944 865	67 448 827 523	63 341 338 939	35 835 127 727	27 754 906 126	3 485 377 896	240 992 269 033	610 891 318 587
Meubles, Articles de ménages et Entretien	22 454 623 189	9 929 373 465	20 003 416 189	15 632 243 593	13 537 648 806	5 487 265 890	2 875 740 213	2 134 935 729	23 777 773 225	115 833 020 299
Santé	23 967 342 918	23 380 410 552	27 751 321 478	21 511 515 698	19 972 749 554	6 497 828 302	9 733 536 692	1 472 693 509	29 875 276 441	164 162 675 144
Transport	27 305 093 438	22 267 697 771	63 996 486 528	30 207 373 779	25 697 252 641	4 909 118 571	4 571 793 330	9 615 466 023	104 707 952 190	293 278 234 273
Communication	22 012 392 191	13 962 442 626	26 323 926 563	18 749 813 958	13 849 325 031	6 419 632 274	3 229 563 358	174 662 031	55 106 834 773	159 828 592 804
Loisirs et Cultures	4 394 637 415	5 908 457 044	5 534 630 935	10 036 743 078	3 419 426 779	7 260 064 120	2 818 347 434	2 526 191 637	25 207 433 237	67 105 931 677
Enseignements	2 950 906 434	3 054 993 367	3 776 179 568	1 626 226 799	843 637 426	23 333 389	746 734 145	82 731 802	33 919 845 880	47 024 588 810
Restaurants et Hôtels	1 696 929 524	178 341 250	125 767 278	38 858 785	3 653 293 670	39 732 068	10 824 755	0	1 215 759 862	6 959 507 192
Biens et services Divers	21 661 217 225	16 332 142 302	21 521 610 014	32 379 887 310	13 253 149 104	11 448 749 825	11 122 945 824	2 529 891 210	60 673 970 662	190 923 563 475
Ensemble	1 005 916 830 908	667 310 611 770	797 561 324 092	770 181 786 960	759 493 881 107	405 558 913 820	269 958 750 076	89 042 367 263	1 370 624 606 254	6 135 649 072 238

Tableau 8.22: Montant des dépenses par fonction de consommation selon le niveau de pauvreté des ménages (FCFA)

Fonction	Pauvres	Non pauvres	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	776 811 084 407	3 111 301 946 515	3 888 113 030 902
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	4 239 244 222	13 869 928 423	18 109 172 645
Articles d'Habillements et Chaussures	106 353 822 451	467 065 613 980	573 419 436 431
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	107 019 326 704	503 871 991 883	610 891 318 587
Meubles, Articles de ménages et Entretien	24 153 608 951	91 679 411 348	115 833 020 299
Santé	34 882 950 037	129 279 725 107	164 162 675 144
Transport	48 131 101 765	245 147 132 508	293 278 234 273
Communication	27 002 422 535	132 826 170 269	159 828 592 804
Loisirs et Cultures	8 543 234 035	58 562 697 642	67 105 931 677
Enseignements	2 647 799 992	44 376 788 817	47 024 588 810
Restaurants et Hôtels	1 560 545 493	5 398 961 700	6 959 507 192
Biens et services Divers	32 240 020 846	158 683 542 629	190 923 563 475
Ensemble	1 173 585 161 436	4 962 063 910 803	6 135 649 072 238

Tableau 8.23: Montant des dépenses par fonction de consommation selon le niveau d'instruction du chef du ménage (FCFA)

Fonction	Sans instruction	Primaire	Secondaire	Supérieur	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	2 812 657 505 328	731 908 122 891	232 870 995 902	110 258 558 007	3 887 695 182 112
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	11 306 567 513	5 451 878 035	796 330 611	554 396 485	18 109 172 645
Articles d'Habillements et Chaussures	406 368 541 555	105 854 210 733	40 550 378 509	20 559 005 791	573 332 136 589
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	363 873 971 575	141 257 506 169	64 580 097 601	41 033 802 598	610 745 377 942
Meubles, Articles de ménages et Entretien	79 490 379 597	23 280 753 377	8 666 202 602	4 390 540 793	115 827 876 369
Santé	118 055 862 092	32 510 982 671	9 548 943 780	4 044 732 029	164 160 520 572
Transport	178 985 824 775	66 025 257 586	29 643 464 432	18 591 354 204	293 245 900 998
Communication	96 960 944 378	35 390 658 013	17 713 266 770	9 691 929 075	159 756 798 237
Loisirs et Cultures	39 872 890 487	14 509 053 434	8 320 715 600	4 402 022 915	67 104 682 437
Enseignements	19 802 915 285	12 568 879 401	7 762 847 098	6 881 128 860	47 015 770 644
Restaurants et Hôtels	5 244 782 497	1 201 539 295	460 507 407	50 914 360	6 957 743 559
Biens et services Divers	123 958 027 600	42 020 425 317	15 553 656 799	9 377 638 633	190 909 748 348
Ensemble	4 256 578 212 675	1 211 979 266 923	436 467 407 111	229 836 023 750	6 134 860 910 453

Tableau 8.24: Montant des dépenses par fonction de consommation selon la taille des ménages (FCFA)

Fonction	1-3 pers	4-7 pers	8-10 pers	11-15 pers	16 pers et+	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	246 513 296 166	1 466 586 895 115	832 885 541 413	750 696 882 686	591 012 566 748	3 887 695 182 112
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	1 441 124 340	7 306 660 568	4 020 326 754	2 379 167 828	2 961 893 155	18 109 172 645
Articles d'Habillements et Chaussures	42 371 931 243	216 387 217 460	119 805 774 758	107 160 639 282	87 606 573 845	573 332 136 589
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	53 274 212 538	267 563 963 785	137 249 395 054	101 674 107 412	50 983 699 153	610 745 377 942
Meubles, Articles de ménages et Entretien	7 907 231 997	42 923 266 189	23 707 396 939	24 696 405 736	16 593 575 508	115 827 876 369
Santé	8 066 279 889	57 548 214 630	34 007 681 725	35 769 743 894	28 768 600 433	164 160 520 572
Transport	18 978 861 257	100 795 824 881	61 240 087 124	63 561 058 595	48 670 069 141	293 245 900 998
Communication	12 533 506 012	59 980 281 856	33 894 924 040	31 460 646 007	21 887 440 322	159 756 798 237
Loisirs et Cultures	5 473 666 584	29 391 633 278	12 934 110 278	11 342 062 708	7 963 209 589	67 104 682 437
Enseignements	1 336 765 594	17 693 376 175	10 922 452 132	8 566 638 531	8 496 538 212	47 015 770 644
Restaurants et Hôtels	877 859 959	2 287 901 888	2 060 725 871	1 181 835 597	549 420 244	6 957 743 559
Biens et services Divers	16 921 683 400	78 655 040 378	40 598 676 513	32 584 144 224	22 150 203 833	190 909 748 348
Ensemble	415 696 418 977	2 347 120 276 205	1 313 327 092 602	1 171 073 332 500	887 643 790 183	6 134 860 910 453

Résultats annuels de l'EMOP-2021

Tableau 8.25: Le poids des principaux produits alimentaires consommés

Fonction	Bamako	Autres villes	Rural	Ensemble
Riz	13,1	19,6	18,2	17,5
Mil	3,4	5,1	9,3	7,8
Sucre	3,4	4,5	5,1	4,8
Sorgho	0,1	2,2	4,1	3,2
Viande de bœuf fraîche	10,8	6,5	3,5	5,1
Thé	1,8	2,7	3,2	2,9
Maïs en grain crus	1,3	2,9	4,6	3,9
Beurre de karité	0,2	0,4	0,9	0,7
Poissons fumés, séchés, salés	1,8	2,7	4,4	3,8
Poissons frais	4,2	3,0	2,4	2,7
Huile d'arachide	3,2	3,6	3,2	3,3
Pain	5,6	3,0	1,9	2,7
Arachide décortiquée	0,1	0,7	1,5	1,2
Viande de mouton ou de chèvre fraîche	1,1	2,6	2,2	2,1
Lait frais local	0,3	1,1	0,8	0,8
Tubercules et plantain	3,3	1,4	1,1	1,5
Oignon frais	2,2	1,9	1,8	1,9
Cube (Maggi, Jumbo etc.)	1,4	1,1	1,4	1,4
Lait en poudre	4,1	2,3	1,5	2,0
Haricots secs	1,0	1,3	1,5	1,4
Autres produits alimentaires non cités	37,4	31,4	27,2	29,4
	100,0	100,0	100,0	100,0
Montant en milliards FCFA	6 697,3	4 319,2	27 864,7	38 881,1

ANNEXE 4: DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES PENDANT 2021

Tableau 8.26: Répartition des dépenses trimestrielles sans les biens durables, sur les fonctions de consommation (milliards de FCFA, %)

Fonction	Dépenses trimestrielles sans biens durables janvier- mars 2021 (P1)		Dépenses trimestrielles sans biens durables avril- juin 2021 (P2)		Dépenses trimestrielles sans biens durables juillet-septembre 2021 (P3)		Dépenses trimestrielles sans biens durables Estimées (P4)	
Alimentation et Boissons non alcoolisées	1004,5	70,9	1040,6	69,7	1156,0	69,3	1100,4	69,6
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	4,9	0,3	4,4	0,3	4,6	0,3	4,8	0,3
Articles d'Habillements et Chaussures	72,6	5,1	165,8	11,1	200,8	12,0	150,3	9,5
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	71,9	5,1	70,3	4,7	75,8	4,5	76,3	4,8
Meubles, Articles de ménages et Entretien	16,5	1,2	16,2	1,1	17,3	1,0	17,2	1,1
Santé	53,6	3,8	34,8	2,3	36,7	2,2	43,1	2,7
Transport	77,3	5,5	59,8	4,0	64,8	3,9	76,5	4,8
Communication	35,0	2,5	30,9	2,1	32,2	1,9	33,9	2,1
Loisirs et Cultures	17,1	1,2	13,1	0,9	11,3	0,7	14,3	0,9
Enseignements	13,9	1,0	13,0	0,9	9,2	0,6	12,7	0,8
Restaurants et Hôtels	0,8	0,1	1,3	0,1	3,3	0,2	1,8	0,1
Biens et services divers	48,6	3,4	42,8	2,9	55,2	3,3	50,4	3,2
Total	1 416,7	100,0	1 493,0	100,0	1 667,1	100,0	1 581,7	100,0

Source: EMOP-2021

Tableau 8.27: Dépenses par ménage, par tête et par équivalent adulte (FCFA)

Trimestre de collecte	Urbain	Rural	Ensemble								
Dépenses par ménage											
Octobre - décembre (Passage 4 estimé)	1 754 933	1 071 336	1 242 449								
Dépenses par tête											
Octobre - décembre (Passage 4 estimé)	325 648	147 674	192 223								
Dépenses par équivalent adulte											
Octobre - décembre (Passage 4 estimé)	467 737	282 413	330 713								

Source : EMOP-2021, passage 4 (octobre - décembre 2021 ; estimation)

Tableau 8.28: Structure de la consommation trimestrielle des ménages maliens d'octobre à décembre 2021 (estimation) selon le mode d'acquisition (milliards de FCFA, %)

Mode	Urba	in	Rura	l	Total			
d'acquisition	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part		
Achats	492,4	93,4	782,2	77,3	1274,6	82,8		
Autoconsommation	13,3	2,5	189,6	18,7	202,9	13,2		
Cadeau	21,7	4,1	39,9	3,9	61,6	4,0		
Total	527,4	100,0	1 011,7	100,0	1 539,1	100,0		

Source: EMOP-2020/2021, passage 4 (janvier - mars 2021; estimation)

Tableau 8.29: Part budgétaire des fonctions de consommation d'octobre à décembre 2021 (estimation) selon le milieu de résidence (milliards de FCFA, %)

	Urba	Urbain Ru		al	Tot	al
Fonction	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part
Alimentation et Boissons non alcoolisées	309,2	58,6	747,1	73,8	1056,3	68,6
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	1,5	0,3	3,1	0,3	4,5	0,3
Articles d'Habillements et Chaussures	48,9	9,3	95,3	9,4	144,3	9,4
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	55,4	10,5	16,6	1,6	72,0	4,7
Meubles, Articles de ménages et Entretien	9,3	1,8	19,5	1,9	28,8	1,9
Santé	11,6	2,2	29,7	2,9	41,3	2,7
Transport	33,6	6,4	39,4	3,9	73,0	4,7
Communication	18,6	3,5	21,7	2,1	40,3	2,6
Loisirs et Cultures	8,3	1,6	8,4	0,8	16,7	1,1
Enseignements	9,7	1,8	2,3	0,2	12,0	0,8
Restaurants et Hôtels	0,5	0,1	1,3	0,1	1,8	0,1
Biens et services divers	20,8	3,9	27,3	2,7	48,1	3,1
Total	527,4	100,0	1011,7	100,0	1539,1	100,0

Source : EMOP-2021, passage 4 (octobre - décembre 2021 ; estimation)

Tableau 8.30: Répartition des dépenses de consommation par région et par fonction (milliards de FCFA, %)

	Kaye	es	Koulik	oro	Sikas	so	Ségo	ou	Мор	ti	Tombou	ıctou	Gad)	Kida	al	Bama	ko	Ensem	ıble
	Montant	Part																		
Alimentation et Boissons non alcoolisées	197,2	75,9	121,6	72,0	134,2	67,2	135,6	71,3	146,3	77,8	74,3	75,8	47,7	72,0	9,0	57,0	190,4	54,1	1056,3	68,6
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,7	0,3	0,2	0,1	0,7	0,3	0,9	0,5	0,4	0,2	0,5	0,5	0,3	0,4	0,1	0,5	0,9	0,2	4,5	0,3
Articles d'Habillements et Chaussures	24,9	9,6	20,4	12,1	15,5	7,7	16,8	8,8	13,7	7,3	10,4	10,6	7,6	11,4	3,6	22,5	31,5	8,9	144,3	9,4
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres combustibles	5,1	2,0	2,8	1,7	7,4	3,7	4,1	2,2	3,8	2,0	2,4	2,5	1,8	2,7	0,3	1,7	44,2	12,6	72,0	4,7
Meubles, Articles de ménages et Entretien	5,7	2,2	2,5	1,5	4,9	2,5	3,9	2,1	3,4	1,8	1,4	1,4	0,7	1,1	0,3	2,0	6,0	1,7	28,8	1,9
Santé	6,1	2,3	5,9	3,5	6,9	3,5	5,4	2,9	5,1	2,7	1,6	1,7	2,5	3,7	0,2	1,6	7,6	2,2	41,3	2,7
Transport	6,9	2,7	5,6	3,3	15,9	7,9	7,6	4,0	6,5	3,5	1,2	1,2	1,2	1,7	1,5	9,4	26,7	7,6	73,0	4,7
Communication	5,6	2,1	3,5	2,1	6,5	3,3	4,7	2,5	3,5	1,9	1,6	1,6	0,8	1,2	0,0	0,2	14,0	4,0	40,3	2,6
Loisirs et Cultures	1,1	0,4	1,5	0,9	1,4	0,7	2,5	1,3	0,9	0,5	1,8	1,8	0,7	1,1	0,4	2,8	6,4	1,8	16,7	1,1
Enseignements	0,8	0,3	0,8	0,5	0,9	0,5	0,4	0,2	0,2	0,1	0,0	0,0	0,2	0,3	0,0	0,1	8,7	2,5	12,0	0,8
Restaurants et Hôtels	0,4	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,9	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,1	1,8	0,1
Biens et services divers	5,6	2,1	4,1	2,4	5,4	2,7	8,2	4,3	3,4	1,8	2,9	2,9	2,9	4,3	0,4	2,3	15,5	4,4	48,1	3,1
Total	260,0	100,0	168,8	100,0	199,7	100,0	190,2	100,0	188,1	100,0	98,0	100,0	66,3	100,0	15,9	100,0	352,1	100,0	1 539,1	100,0

Source : EMOP-2021, passage 4 (octobre - décembre 2021 ; estimation)

Tableau 8.31: Dépenses trimestrielles des ménages par fonction de consommation selon les quintiles (milliards de FCFA, %)

	Moins nantis		Quintile 2		Quintile 3		Quintile 4		Plus nantis		Ensemble	
Fonction	Monta nt	Part	Monta nt	Part	Mont ant	Part	Monta nt	Part	Monta nt	Part	Montant	Part
Alimentation et Boissons non alcoolisées	130,5	72,8	166,1	72,1	199,7	72,3	235,9	69,4	324,1	63,1	1056,3	68,6
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,7	0,4	0,7	0,3	0,8	0,3	0,9	0,3	1,4	0,3	4,5	0,3
Articles d'Habillements et Chaussures	15,6	8,7	21,5	9,3	24,5	8,9	32,4	9,5	50,3	9,8	144,3	9,4
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	3,9	2,2	6,1	2,7	8,9	3,2	16,1	4,7	36,8	7,2	72,0	4,7
Meubles, Articles de ménages et Entretien	4,0	2,2	4,6	2,0	5,5	2,0	6,4	1,9	8,3	1,6	28,8	1,9
Santé	5,8	3,2	6,8	3,0	8,3	3,0	9,0	2,7	11,4	2,2	41,3	2,7
Transport	7,8	4,4	10,4	4,5	11,1	4,0	14,7	4,3	29,0	5,6	73,0	4,7
Communication	4,1	2,3	5,6	2,4	6,7	2,4	8,5	2,5	15,4	3,0	40,3	2,6
Loisirs et Cultures	1,3	0,7	1,8	0,8	2,1	0,8	3,2	0,9	8,2	1,6	16,7	1,1
Enseignements	0,5	0,3	0,6	0,2	0,9	0,3	2,2	0,6	7,9	1,5	12,0	0,8
Restaurants et Hôtels	0,3	0,1	0,3	0,1	0,3	0,1	0,5	0,1	0,4	0,1	1,8	0,1
Biens et services divers	4,8	2,7	5,9	2,5	7,4	2,7	10,1	3,0	20,0	3,9	48,1	3,1
Total	179,3	100,0	230,2	100,0	276,4	100,0	339,9	100,0	513,3	100,0	1 539,1	100,0

Source : EMOP-2021, passage 4 (octobre - décembre 2021 ; estimation)

Tableau 8.32 : Résultat des interviews des ménages par passage

	Passage 1		Passage	2	Passage	3	Passage 4		
Interview acceptée	7348	99,4	7329	99,4	7045	98,3	7040	99,4	
Acceptée avec réticence	43	0,6	43	0,6	51	0,7	43	0,6	
Abandon	0	0,0	0	0,0	1	0,0	0	0,0	
Absence temporaire	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	
Refus	0	0,0	0	0,0	47	0,7	0	0,0	
Autre (précisez en observations)	0	0,0	0	0,0		0,0	0	0,0	
Ménage perdu	0	0,0	0	0,0	24	0,3	0	0,0	
Total	7391	100,0	7372	100,0	7168	100,0	7083	100,0	

REFERENCES

Rapports d'enquête

- 1. DNSI « Enquête Malienne d'Evaluation de la Pauvreté », 2001
- 2. DNSI, « Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages », 2006
- 3. INSTAT « Enquête par grappe à indicateurs multiples et des dépenses des ménages du Mali (MICS-ELIM 2009-2010) »,
- 4. State of Qatar-Statistics Authority « Household Expenditure and Income Survey », 2006-2007
- 5. National Institute of Statistics of Rwanda «The evolution of poverty in Rwanda from 2000 to 2011»
- 6. Department of census and statistics of Sri Lanka « Household income and expenditure survey», preliminary report, 2009-2010
- 7. Tous les rapports de l'EMOP, quatre passages par an, sont publiés sur l'internet. voir www.instat-mali.org

Articles

- 8. Angeles Soliz, Luis Alejandro « Indices de pauvreté », Mémoire de licence, Université de Genève, juin 1999.
- 9. Aline Coudouel et al. « Mesure et analyse de la pauvreté », Avril 2002
- 10. Institut de la Banque Mondiale « Introduction à la pauvreté », Septembre 2005